

PLAIDOYER POUR LES JEUNES...

Le monde ouvrier est plein de désarroi.

Inutile de fermer les yeux et de se rassurer dans l'aveuglement. La plus grande confusion règne dans l'esprit des travailleurs. Et nous n'avons pas besoin d'évoquer les résultats des récentes élections. Cette situation n'est pas neuve ; elle s'est particulièrement aggravée au cours de la longue crise économique qui a préludé à la dernière guerre mondiale.

On a vidé des encriers à épiloguer sur les causes réelles ou supposées de la désaffection des travailleurs de leur propre sort. Procès absolument stérile, dès l'instant que l'on ne se décide en même temps à remonter le courant. Très peu a été tenté dans cette voie.

On constate et on rejette sur autrui la responsabilité de la situation. C'est tout. Et, bien souvent, le censeur va rejoindre l'armée des désabusés. Rien n'est contagieux comme le découragement.

Sans remonter à la plèbe qui, pour conquérir ses droits élémentaires, se retira sur le Mont Sacré, privant ainsi les citoyens orgueilleux de Rome du bénéfice de son travail, nous voyons dans le passé la classe ouvrière réagir avec beaucoup plus de vigueur contre les injustices de sa condition et lutter dans la clarté pour la conquête d'un idéal social.

Les frontières de classe étaient bien plus nettes. Chacun reconnaissait les siens et agissait en conséquence.

Certains nous disent : « Autrefois les travailleurs n'avaient rien à perdre et tout à conquérir, maintenant ils ont quelque chose à perdre, et ils n'osent le compromettre par des actions hasardeuses ». D'autres, parlent ouvertement de trahison et de crise de confiance. Mais, le plus souvent, on accuse la jeunesse.

Cette imputation vaut la peine qu'on l'examine.

Et, d'abord, reconnaissons que, depuis un siècle, il s'est opéré des modifications profondes dans la condition matérielle

des travailleurs. En grande partie, elles sont dues aux luttes héroïques que ceux-ci ont livrées à une bourgeoisie frénétiquement réactionnaire. Mais en partie aussi au développement prodigieux de la productivité, entraînant, sous peine d'étouffement, un élargissement parallèle des marchés.

L'innombrable masse des travailleurs est devenue une cliente importante pour l'équilibre de l'économie. En temps de paix, son pouvoir d'achat conditionne la prospérité industrielle et commerciale. Que ce pouvoir d'achat vienne à fléchir trop sensiblement et la crise est ouverte. Aux Etat-Unis, toute une théorie des affaires a été édiflée par des industriels, dont Henri Ford, sur les salaires « élevés ». Mais nous avons vu que cette théorie fut de peu de secours lorsque la crise économique s'est étendue sur le nouveau monde et que douze millions de chômeurs, avec leurs familles, étaient réduits à la plus sombre misère, rendant ainsi la crise insoluble par le contrepois du renforcement du pouvoir d'achat de la population. Nous savons ce que cela a donné : la guerre. Et la guerre, c'est l'ouverture d'un marché immense, insatiable, qui consomme et qui détruit à une allure que les moyens de production ne peuvent suivre qu'à la condition de négliger tous les autres marchés normaux. C'est la théorie de la restriction et de l'austérité qui prévaut, parce qu'elle permet aux capitalistes de reprendre aux travailleurs le standing élevé qui conditionnait leur prospérité en temps de paix. La masse des travailleurs ne compte plus comme élément de consommation, mais uniquement comme élément de destruction — sur le champs de bataille — et de production — dans les usines.

Si toutes les conquêtes sociales ne sont pas tout simplement détruites, elles sont suspendues. Et elles le sont d'autant plus impunément que les victimes s'en enorgueillissent comme d'une vertu.

La paix revenue, il faut reconquérir le terrain perdu. Et cela est de moins en moins possible. Parce que cette consommation, aussi monstrueuse qu'inutile de la guerre, il faut la payer. Et ce sont les travailleurs — seuls producteurs de richesses — qui doivent la payer par un effort plus grand — « il faut accroître la production » — et par des salaires moindres — « il faut sauver le franc ».

Cela au moment, où plus que jamais, il faudrait augmenter le pouvoir d'achat et assurer ainsi l'écoulement normal de cette surproduction non accompagnée de sursalaires. Contradiction aux conséquences les plus funestes.

La première, c'est qu'elle exige un contrôle de plus en

plus serré des différents éléments de la production, dont les salaires et les conditions de travail. Pour l'exercer, l'Etat se renforce de toute une législation du travail, paralysant les organes de défense des travailleurs. La seconde, c'est qu'elle aboutit rapidement à un engorgement du marché intérieur, sans compensation dans les exportations, parce que toutes les nations pratiquent la même politique. Le chômage est le complément inévitable.

Ajoutons à cela que l'Etat, par le gouvernement qui le représente, et par les partis qui forment ce gouvernement, pénètre profondément la masse des travailleurs et neutralise ses réactions. Les travailleurs qui se plaignent amèrement de leur condition et de l'absence de toute résistance effective aux aggravations de leur sort, ne se rendent pas compte que, par la vertu des délégations de pouvoir, ils sont également responsables de leurs propres malheurs.

Et leur découragement provient en ordre principal de leur propre aveuglement.

Les jeunes n'ont rien à voir là-dedans.

La plupart d'entre eux ont grandi en pleine crise économique. La plupart ont vu s'installer dans leur foyer le chômage et la démoralisation qui toujours l'accompagne. Dans le monde, ils n'ont trouvé aucune leçon de grandeur, ni de virilité. Ils ont vu s'installer le fascisme, et chacun se courber devant le fait. Ils ont vu assassiner la jeune république espagnole, parce qu'elle voulait se débarrasser de ses parasites réactionnaires et réaliser quelques-unes des grandes idées libératrices. Ils ont vu s'annoncer les menaces de guerre, sans que les futures victimes tentent même la plus timide opposition. Personne ne leur a donné l'exemple du courage et de la fidélité. Bien au contraire, ils ont été à l'école des compromissions et des dénis de conscience. Que ce soit sur le plan des individus ou sur le plan des peuples, la lâcheté de la « non-intervention » a servi de blanc-seing aux plus abominables méfaits. Ah ! non, ils n'ont pas été à l'école de la grandeur.

Et tout cela avec quel effarant concert publicitaire, avec quels moyens puissants de déformation morale !

Et la guerre, ou plutôt l'occupation, avec ce pincement perpétuel des nerfs, avec cette hésitation permanente devant des événements qu'ils n'étaient pas en mesure de juger ! Avec cet emmêlement inextricable du bien et du mal, du permis et du défendu, parce qu'il faut vivre dans cette jungle qu'est devenu le monde ! Et puis l'étalage de toutes ces horreurs, celles qu'on glorifie, et celles qu'on condamne !

De quel droit réclamerait-on aujourd'hui de cette jeunesse le courage et la volonté dont on ne leur a pas donné l'exemple ? Car, depuis la libération, a-t-on fait de la clarté ? A-t-on remonté les pentes dangereuses ? A-t-on dressé une situation qui permette de regarder dix ans devant soi sans frémir d'épouvante ? A-t-on fait autre chose qu'un calque fidèle et lamentable des erreurs d'avant-guerre ?

N'accusons pas la jeunesse. Elles n'est pas responsable de notre décadence. Elle en est seulement l'héritière. Et, avec quelque sincérité, nous devrions reconnaître que l'héritage n'est pas brillant. Même s'il recèle par-ci, par-là, quelques acquisitions sociales et quelques droits profitables.

Et ces maigres acquis ce sont pourtant les jeunes d'aujourd'hui qui devront les défendre, en garantissant le bénéfice à leurs aînés, lorsque ceux-ci ne seront plus en état de le faire. Mais ils devront faire bien davantage. Sous peine de voir sombrer toute civilisation, toute humanité, tout progrès, ce sont eux qui devront arrêter cette débandade du prolétariat mondial. Et l'entraîner à nouveau vers son destin historique. Ce sont ces jeunes, que l'on méprise quelque peu, qui restent les seuls atouts dans ce jeu où nous avons tout à perdre ou tout à gagner.

Sans eux il ne se fera rien ?

Il nous reste sans doute des vieux cadres. Mais pour combien de temps encore ? Et dans quelle mesure ont-ils conservé la fraîcheur d'esprit et la pureté de conscience pour apporter des solutions saines aux problèmes brouillés par leur propre passion ?

Nous devons nous tourner vers les jeunes. Nous devons le faire sans retard et sans arrière-pensée. Et nous devons le mener aux sources primitives de notre idéal. Il faut qu'ils y retrouvent le magnifique et généreux enthousiasme qui nous jetait dans la mêlée avec la certitude de vaincre.

Nous avons dit un jour : « La jeunesse, c'est une fenêtre ouverte sur l'avenir ». La jeunesse, c'est mieux que cela, c'est l'Avenir !

DESORDRE CAPITALISTE ET SALAIRES

Depuis qu'un pouvoir central dispose du privilège de battre monnaie, celui-ci en a toujours abusé pour la falsifier, en altérant la qualité du métal-monnaie, ou en en diminuant le poids. Mais c'est surtout depuis le remplacement de la monnaie-or par du papier que l'inflation s'est installée d'une façon permanente dans les mœurs gouvernementales, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre 1914-18. Depuis, la couverture de garantie n'a fait que se rétrécir, de sorte que, si tous les porteurs de billets de banque en réclamaient le remboursement en or, ce serait la faillite de tous les Etats.

La quantité de moyens de paiement — billets de banque — augmentant plus rapidement que l'accroissement des marchandises, celles-ci augmentent de prix ; augmentation de prix réclamant automatiquement un accroissement de moyens de paiement. Cette course est ouverte depuis bientôt cinquante ans et n'aura pas de fin, sinon avec la fin du régime capitaliste lui-même.

La dévaluation de la monnaie n'est que la consécration légale — mais pas plus honnête pour cela — de la mise en circulation de billets sans couverture-or. Elle vient généralement aggraver la disparité entre les prix et les moyens de paiement, entraînant ainsi une nouvelle hausse. C'est ce qui est arrivé lorsque la dévaluation de la livre sterling a entraîné la dégringolade de quantité d'autres monnaies, dont la nôtre. Certains pays, disposant de moyens de contrôle puissants sur leur économie, ont pu freiner la mise à niveau des prix avec la valeur de l'argent mais, tôt ou tard, les hausses ont été incoercibles, entraînant un amoindrissement du pouvoir d'achat des salaires.

Une nouvelle source de désordre devait bientôt affecter le marché mondial : les menaces de guerre. Lorsque la guerre a éclaté en Corée et que les Etats-Unis s'y sont résolument engagés, la première réaction de prévoyance fut de s'assurer des

quantités de matières premières, surtout celles nécessitées par les industries de guerre, avec comme conséquence inévitable, en régime capitaliste, de déchaîner la spéculation. Le coton a augmenté de 30 %, la laine de 80 %, l'acier de 45 %, le cuivre de 38 %, l'étain de 70 %, le cuir de 72 %, le zinc de 75 % et le caoutchouc de... 294 %. La nécessité de couvrir le prix d'achats massifs, d'une part, et de supporter le renchérissement spéculatif des produits, d'autre part, a obligé les gouvernements intéressés soit de se démunir des stocks-or constituant la couverture de leurs billets en circulation, soit d'accroître le nombre de ceux-ci, soit de recourir à des emprunts considérables, toutes mesures ayant comme conséquence d'en diminuer la valeur, c'est-à-dire de provoquer une nouvelle hausse du prix des marchandises.

Dans tout ceci, les travailleurs ont joué le rôle de victimes, leurs salaires diminuant de valeur au fur et à mesure que les prix augmentent. Heureusement, ils ont appris à leurs dépens qu'ils n'ont rien à attendre de la part de ceux qui, précisément, ne peuvent « se tirer d'affaire » qu'à la condition que les salaires ne suivent pas les prix dans leurs continuel rebondissements. Ils se sont plus ou moins solidement groupés dans leurs syndicats, avec l'intention formelle de serrer le plus possible les prix dans cette course vers les sommets. Ils n'y réussissent le plus souvent qu'avec un retard plus ou moins considérable et sans jamais les rattraper. Pour conserver les bénéfices exclusifs de l'inflation et de la dévaluation, gouvernants et patrons s'unissent contre les syndicats, soit ouvertement, par des mesures répressives — la législation de nombreux pays prévoit des peines de prison très sévères pour faits de grève — soit insidieusement, en essayant de faire croire aux ouvriers que ce sont les augmentations de salaires qui font augmenter les prix et déclenchent ainsi la fameuse spirale de l'inflation. Et nous avons vu également dans de nombreux pays le mouvement syndical lui-même épouser cette hérésie et se plier au blocage des salaires. Cette illusion ne peut d'ailleurs pas durer bien longtemps et, là où le syndicalisme est libre et maître de son propre destin, les travailleurs ont tôt fait de lui restituer sa véritable fonction de défense.

Dans l'entre-deux-guerres et aussi longtemps que dura l'espoir de voir se stabiliser le rapport des prix et des salaires, dans nombre de pays, le mouvement syndical avait réussi à instituer l'échelle mobile des salaires. Les rapports entre les indices des prix et le montant des rajustements de salaire n'étaient pas toujours équitables, pas plus d'ailleurs que les

marchandises considérées comme représentatives et déterminantes du coût de la vie. Mais, c'était, à tout prendre, un moindre mal. Pour redresser les déviations accumulées, il était nécessaire de recourir de temps à autre à une épreuve de force. Pratique salutaire pour l'entretien du dispositif de défense des syndicats eux-mêmes. Cela n'a nullement empêché les crises aiguës d'inflation et de dévaluation avec, comme conséquence, qu'en 1940, l'index des prix par rapport à ceux de 1914 atteignait plus de 800 points.

La guerre, malgré le rationnement et les prix imposés, devait bouleverser cet équilibre tout à fait relatif, et créer une inflation catastrophique des prix réduisant les travailleurs à la misère et à la famine. Alors que les produits de consommation se rarifiaient de jour en jour, des quantités fantastiques de moyens de paiement étaient jetés sur le marché par l'occupant qui s'était automatiquement octroyé le privilège de la planche à billets. Et ce fut — « Nacht und Nebel » — le marché noir, si propice aux fortunes champignons. Il est d'usage qu'en cas de guerre, des arrêtés d'exception suppriment pratiquement tous les droits de défense des travailleurs : blocage des salaires, mobilisation du travail, interdiction des grèves. Cette situation qui institue pratiquement l'état d'esclavage, arrange merveilleusement les affaires des classes dirigeantes et il n'est pas étonnant, qu'après la libération, nombre de gouvernements s'y soient accrochés et que certains Etats l'aient définitivement codifiée.

Les mêmes causes entraînent les mêmes effets. La misère des travailleurs a provoqué les ripostes inévitables : les grèves. Et, comme la paix sociale, même relative, est indispensable au fonctionnement de l'économie, il est question un peu partout de rattacher à nouveau les salaires à l'index des prix. C'est le retour à l'échelle mobile, mais dans quelles conditions ? Dans beaucoup de secteurs, il ne s'agit que de cliquer une situation de fait, sans amélioration préalable, alors que les rémunérations sont, de loin, en dessous de leur valeur d'avant-guerre. Dans le meilleur des cas, le monde patronal se résigne à rétablir les conditions de vie insuffisantes des années de référence 1936-37-38. Et, nous venons de faire l'expérience que, pour faire respecter ce strict minimum, il faudra que les organisations syndicales soient très vigilantes.

Parce qu'il est dans la nature de l'Etat et du capitalisme de faire payer par les travailleurs les frais du désordre économique qu'ils engendrent.

« Le Syndiqué du Livre », 6^e année, n° 12, décembre 1950.

UNE ANNEE FUNESTE

L'année défunte a bien été à la mesure de notre régime social décadent. L'hypocrisie, élevée à la hauteur d'une science, ne parvient plus à cacher l'inhumaine barbarie d'une civilisation irrémédiablement dévoyée.

Le monde est devenu une jungle où les fauves se guettent, toujours prêts à dévorer les plus faibles. Ce sont toujours les mêmes symboles qui couronnent nos monuments, qui enflamment les discours, qui justifient les actions. Mais ces symboles ne sont plus que des mots, sans la moindre représentation réelle.

Que ce soit la liberté, que ce soit la paix, que ce soit l'amour, ce ne sont plus que de vaines formules, quand ce ne sont pas de redoutables pièges. Il n'est pas étonnant que le découragement et le scepticisme ravagent la conscience des hommes. Et qu'il devienne de plus en plus difficile de raviver en eux les sentiments d'altruisme qui pourraient sauver l'humanité.

Jamais il n'y a eu autant d'écart entre les paroles et les actes. Les Pharisiens des âges bibliques ont trouvé d'insurpassables maîtres de nos jours où le mensonge fleurit sur les lèvres les plus honorables. Il suffit qu'une déclaration sorte d'une bouche autorisée pour qu'elle soit suspecte d'intention et, plus elle s'entoure de solennité, plus elle est tendancieuse. Bien sûr, la crédulité est encore grande. C'est que les artifices de la séduction sont nombreux et subtils. Il faut être armé d'une épaisse cuirasse de raison — ou d'indifférence — pour ne pas être vulnérable aux lancinantes attaques de la propagande. Et peut-on vraiment rester à l'abri, résolument accroché à sa vérité comme à une ancre de salut, alors que le torrent du mensonge emporte tout autour de soi sur son passage ? Ah ! les maîtres de ce monde le savent bien, qu'il vient une heure de lassitude où les plus forts se laissent entraîner. Et c'est pourquoi ils ne cessent de répéter les mêmes impudentes affirmations, bien qu'elles soient toujours contredites par les faits.

Il suffirait pourtant que, pendant un instant, la raison enténébrée des hommes soit inondée de lumière, pour qu'ils se rendent compte de l'inférial destin dont ils souffrent et de l'imaginable bêtise qui le leur fait supporter. Aussi a-t-on peur de cette lumière. La liberté de la pensée, bien qu'affirmée par les régimes les plus autoritaires, est une coquetterie dangereuse que la société ne saurait tolérer. Ce n'est pas la vérité qui guide et domine le monde, mais l'argent. Et l'argent, c'est la corruption. Mais, lorsque celle-ci est impuissante à vaincre la vertu, il y a d'autres contraintes plus efficaces. Et, tout d'abord, le chantage, la calomnie, la persécution. Enfin, il y a la force, avec ou sans la loi. Combien de bouches se sont closes, de plumes se sont brisées, d'yeux se sont volontairement fermés pour échapper à la vindicte et à la lâche réprobation des hypocrites ?

Alors qu'il est si facile de hurler avec les loups, de se mettre carrément au service des puissants, de chanter les louanges et de justifier leurs entreprises, il est réconfortant de savoir que des hommes choisissent quand même la voie étroite de l'honnêteté. Tant de carrières s'ouvrent devant ceux qui savent se plier aux règles du jeu. Et la vie moderne offre tant de jouissances à qui peut les payer...

Et c'est pourquoi peuvent se perpétuer les iniquités, les injustices, les criantes inégalités, l'exploitation honteuse de l'homme, la misère jusqu'à la mort d'innombrables innocents. C'est pourquoi la guerre peut porter la terreur et la mort parmi les populations les plus inoffensives. C'est pourquoi les nations peuvent consacrer aux œuvres de destruction le prix du pain qui est arraché de la bouche des vivants. C'est pourquoi les savants peuvent substituer la science à la découverte d'armes assez redoutables pour exterminer l'humanité entière. C'est pourquoi il est possible d'arracher le fils à la mère pour le jeter au charnier. C'est pourquoi il n'est plus de limites à la malversation démentielle d'un régime social en décomposition.

L'année 1950 marquera dans l'histoire de l'humanité, parce qu'au cours de ces quelques mois se seront ourdis contre la paix des hommes les plus dangereux complots. Depuis des années, on a astucieusement tendu les pièges. On a, tour à tour, menacé, sollicité, brandi en même temps la bombe atomique et le rameau de la paix. Simples jeux de la diplomatie cruelle, sans autre objet que de décortiquer les fibres de la sensibilité populaire. Ainsi, le dompteur, par la menace et la caresse, apaise la méfiance de l'animal traqué. A force de parler, de plaisanter, de minimiser ou d'amplifier la puissance

des armes nouvelles, à les mêler à notre vie quotidienne comme un accessoire normal, indispensable, de notre existence moderne. Ainsi de la guerre elle-même, ainsi de la terreur, ainsi de l'inquisition policière, ainsi de ce régime concentrationnaire qui n'est plus le monopole du fascisme, mais s'étend de plus en plus sur notre planète. Et la reconnaissance « de jure » ou de fait de Franco par les nations démocratiques en est la consécration logique.

Au contact de la réalité capitaliste, toutes les grandes idées se corrompent subitement : les grandes communautés internationales, comme la Charte de l'Atlantique, de Roosevelt, dont il ne reste plus qu'une machine de guerre ; comme les Etats-Unis d'Europe, dont il n'est retenu que l'aspect économico-militaire. Si chaque arbre donne son fruit, l'arbre capitaliste ne peut donner autre chose que le sien : la guerre.

Heureusement, les travailleurs, qui forment l'immense majorité des humains, ont appris à se défendre, ont constitué de puissantes associations. Ils ont également leurs internationales. Bien qu'imparfaites dans la détermination de leurs principes et insuffisantes dans leurs moyens, elles constituent l'heureux contrepoids des puissances maléfiques qui menacent le monde. En face d'une civilisation décadente et d'un régime économique historiquement dépassé, les travailleurs organisés évoluent sur des bases nouvelles, vers une civilisation rationnelle et un régime social égalitaire guéri de tout germe de corruption et de contrainte. Il dépend d'eux, de la conscience nette de leur mission et de leur volonté de poursuivre sans faiblesse, que la course à l'abîme soit arrêtée et que l'humanité soit sauvée d'une angosse qui l'étreint depuis de longs mois.

Travailleurs, pour vous sauver de tous les dangers qui vous menacent, pour vous assurer une existence décente en rapport avec les innombrables richesses créées par vos mains ; pour vous guérir des craintes du lendemain, ne comptez que sur vous-mêmes. Ne vous laissez pas entraîner dans les complots homicides du capitalisme aux abois. Ne vous laissez pas mettre en tutelle, n'abdiquez pas vos droits, car l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes !

RETOUR VERS L'ABÎME...

Les récentes augmentations du prix du pain, du lait, du beurre, semblent avoir fortement secoué l'indifférence de la population. Toute la presse, celle de droite aussi bien que celle de gauche, attentive aux remous de l'opinion publique, commente longuement les décisions du Conseil des ministres qui ont permis de porter le prix du kilo de pain de 6,90 à 7 fr. 50. Mais déjà la presse financière tempère cette sollicitude, feinte ou réelle, en annonçant que les augmentations enregistrées au cours du mois ont été partiellement compensées par des diminutions, notamment des articles vestimentaires, et que l'index ne subira qu'une hausse d'un ou d'un point et demi. Encore heureux si l'index n'est pas diminué de quelques fractions de point, ce qui permettrait — en descendant en dessous du palier 415 — une baisse des salaires dans nombre de secteurs industriels. Les prestidigitateurs qui sont chargés d'établir l'indice des prix de détail n'ont pas poussé leurs talents jusque là. Peut-être que, par un restant de pudeur, leurs maîtres n'ont pas osé le leur demander. D'ailleurs, un point et demi de hausse, au-dessus de l'indice actuel, c'est le statu quo, et ce n'est déjà pas si mal, puisque cette hausse n'est pas compensable. Et le serait-elle, qu'elle serait ridiculement dérisoire : un point et demi d'index cela représente, par rapport au salaire de référence du typographe, 4 fr. 50 par semaine. Qu'est-ce en regard des augmentations réelles du coût de la vie ?

Il ne servirait à rien de se lamenter, pas plus que de personnaliser les responsabilités. Parce qu'au fond, il n'y a rien de changé. Il y a longtemps que cela dure. Le régime économique, social et politique qui conditionne notre existence et des gens vraiment faciles à contenter qualifient de démocratie, est basé sur le profit et la concurrence. Et tout, mais absolument tout, est fonction du profit. Le jour où les travailleurs auront

compris cela, qu'ils en seront convaincus, ils pourront alors, mais alors seulement, trouver un remède à leurs maux.

Le ministre qui s'accroche à son maroquin : profit ; le commerçant qui vole le client : profit ; l'industriel qui pousse au réarmement : profit ; le spéculateur qui stocke le blé : profit ; le diplomate qui brouille les cartes : profit... profit... Pour notre triple malheur, le nombre des gens qui veulent s'assurer une part toujours plus grande de profit augmente sans cesse, alors que les occasions de la réaliser diminuent. Il faudrait pouvoir exploiter la lune et les planètes pour y satisfaire la voracité de nos classes supérieures, et nous n'en sommes pas là. Ces messieurs se trouvent à l'étroit sur cette terre où toutes les places sont prises. Et, même ces places, conquises de longue date et par quels brigandages ! sont compromises par de nouveaux profiteurs. Les colonialistes en savent quelque chose...

Selon la plus pure orthodoxie économique, cette course au profit a été le plus grand stimulant pour le progrès industriel, voire pour notre civilisation capitaliste. Et si chaque profiteur, ou chaque groupe de profiteurs pouvait ainsi progresser sans fin et sans jamais tarir la source du profit, ce serait parfait. Mais, très rapidement, et de plus en plus rapidement, la source se tarit, il faut en chercher une autre, puis une autre, et les disputer à des concurrents d'autant plus nombreux et tenaces que les sources se font rares.

Il ne suffit pas qu'une usine fabrique cent mille paires de chaussures par jour pour prospérer. Il faut qu'elle les vende. Et la saturation des marchés de la chaussure arrivera d'autant plus vite que la production sera plus grande. Ainsi pour tous les biens de consommation. Pour assurer le profit, il ne suffit pas de produire, il faut vendre et vendre plus cher que le prix de revient, c'est-à-dire en réduisant toujours davantage les moyens de paiement disponibles. A ce jeu, on arrive d'autant plus vite à la crise que la production est grande. Et lorsque la vente ne peut plus suivre la production, c'est le stockage et l'asphyxie. Lorsque celle-ci menace un secteur de la production, on se jette dans un autre et bientôt la situation est identique. Et quand cette asphyxie, par ses conséquences sociales, menace tout le système du profit, on recourt au débouché artificiel de la guerre. C'est le grand jeu !

Et ce grand jeu, on devra y recourir de plus en plus fréquemment, en raison directe de l'accroissement de la productivité. Parce que la guerre, si elle ouvre un marché formidable, où peut s'engouffrer une production fantastique, destinée non pas à la consommation, mais à la destruction, et qu'elle traîne

après elle une pénurie de biens de tous ordres, accentuée inévitablement un appauvrissement général au profit d'une minorité de gros industriels et financiers. A tel point qu'il arrive que, pour échapper à une subversion sociale qui les engloierait aussi, ces derniers sont obligés de redistribuer sous l'une ou l'autre forme une part des profits réalisés.

Mais la marshallisation d'un monde ruiné ne peut durer indéfiniment, et les peuples ne peuvent pas toujours se plier aux conditions d'une aide qui doit, en fin de compte, compromettre leur libre détermination. Le prix de la guerre est là, et il faut le payer.

Et, aussi longtemps que durera le régime de la concurrence et du profit, ce seront les travailleurs — et eux seuls — qui, en fin de compte, paieront les frais de la guerre. Nos classes dirigeantes disposant — et ils en disposeront aussi longtemps que durera le régime — d'un Etat puissamment outillé pour défendre leurs intérêts, ne renonceront jamais à leurs privilèges. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer dans tous les pays qui ont été dévastés par la guerre, la misère des travailleurs à la richesse de leur bourgeoisie. Si, en Belgique, nous avons bénéficié de certaines circonstances, à la faveur desquelles les travailleurs ont pu s'assurer un sort meilleur, il semble bien qu'il leur faudra bientôt montrer les dents s'ils veulent conserver ce qu'ils ont si courageusement acquis. Parce qu'il n'y a pas seulement le fardeau de la dernière guerre qu'on leur mettra sur le dos, il y a encore celui de la prochaine. Les sacrifices que l'Etat réclamera à la bourgeoisie pour le financement de son programme de réarmement seront récupérés sur le dos des travailleurs avec la complicité de ce même Etat. Les manœuvres pour fausser l'index, les mesures protectionnistes, le retrait des subsides à caractère social, autant de moyens pour rançonner la classe ouvrière.

Après le déclenchement de la guerre de Corée, nos parasites de tout poil se sont rués vers la spéculation, comme si déjà les cadavres de nos enfants encombraient les champs de bataille. Depuis, leur appétit ne cesse de croître, et ils ont un bon gouvernement pour les satisfaire. Nous avons eu les loyers, les transports, les légumes, les fruits, la viande, le pain, le lait, le beurre, le relèvement du plafond de la cotisation à l'O.N.S.S. pour ne citer que les augmentations spectaculaires. On nous annonce maintenant une hausse de 10 % sur les prix des chemins de fer et le relèvement de l'affranchissement des lettres de 1 fr. 75 à 2 francs.

Les prix reprennent l'ascenseur, pendant que les salaires

piétineront péniblement dans l'escalier. Jusqu'aux inscriptions dans nos écoles professionnelles qui viennent d'être portées de 50 à 300 francs par an. Ainsi nous n'avons pas fini de payer les ruines de la dernière guerre que déjà on nous fait payer d'avance celles de la prochaine.

Et pour que cela change, il faudra autre chose que des lamentations. C'est pourquoi, serrez les coudes, camarades, ce n'est qu'avec votre organisation syndicale que vous pourrez efficacement défendre vos conditions d'existence.

LE MONDE EN FOLIE

Nous avons appris par la presse que, pour l'année 1953, le budget de l'Etat sera de quelque cent milliards de francs. Cent milliards pour une population d'un peu plus de huit millions d'habitants. Cela fait douze mille francs par tête, ou plus de 40.000 francs par ménage. C'est-à-dire plus du salaire moyen annuel d'un travailleur.

Il n'est pas dans nos possibilités de déterminer qui, en dernier ressort, supporte cette charge écrasante. Parce que nous pouvons éventuellement être renseignés sur le montant des impôts directs supportés par chacun ; un peu plus mal sur les impôts indirects, mais pas du tout sur la charge véritable supportée, en fin de compte, par chaque citoyen. Parce que les indications que nous possédons sont superficielles. Pour para-doxal que cela paraisse, ce n'est pas le monsieur qui paie qui supporte vraiment le poids des impôts. Le plus souvent ce n'est que de l'argent qui « passe » par ses mains. Et il passe par de nombreuses autres mains à partir du véritable créateur de richesses. L'argent n'est qu'un moyen d'échange. Il représente des biens, des services, du travail et sert à s'en procurer d'autres de valeur équivalente. Seul l'argent qui provient du travail — ou qui est gagé sur du travail — et qui peut être transformé en travail, a de la valeur. Par conséquent, en fin de compte, c'est le travail seul qui porte le fardeau fantastique de ce magnifique budget de cent milliards.

Or, de toutes les catégories sociales, c'est la classe travailleuse, créatrice de toutes richesses, qui est sacrifiée dans le partage du revenu national. Et c'est encore elle qui, proportionnellement aux résultats de ce partage inégal, devra supporter la plus lourde part de ce budget, sans possibilité de récupération. Lorsque l'industriel est taxé sur ses bénéfices — qu'il détermine généralement lui-même — il n'en diminue pas pour cela ses revenus personnels, mais il s'arrange pour faire payer ses

taxes par ses clients. Le commerçant agit de même sur le dos des acheteurs. Lorsque ceux-ci sont, à leur tour, d'autres industriels et commerçants, ils augmentent, eux aussi, leurs prix en conséquence. Il n'y a que celui qui ne peut se retourner contre personne qui supporte intégralement les charges des autres et les siennes propres. C'est le cas pour les travailleurs, pour tous ceux qui ne tirent leurs revenus que de leur propre travail. On pourrait croire que le travailleur peut se rattraper en vendant également plus cher sa propre marchandise, c'est-à-dire son travail. Mais ce n'est qu'une illusion. Car, en dépit de ses efforts, il ne parvient jamais à rattraper le coût de la vie. Même avec la garantie de l'échelle mobile des salaires en fonction du coût de certains produits repris à l'index, il reste la dupe. Puisque l'index ainsi établi ne considère qu'un nombre limité de produits et qu'il y a des dépenses qui n'y sont pas prévues, bien qu'elles obèrent lourdement le budget ménager. Et, précisément, les charges fiscales sont de celles-là.

Et c'est ainsi que l'accroissement de la richesse générale qui découle du progrès industriel, n'a que très faiblement profité à la classe ouvrière. La part qui est faite aux prestations vraiment utiles dans notre budget de cent milliards est infime en regard de celle qui est consacrée à des prestations parasitaires et anti-sociales. La seule part qui revient à la préparation de la guerre suffirait, à elle seule, de porter le bien-être dans tous les foyers. Or...

*
**

Ce gaspillage est le même dans toutes les nations. C'est par centaines de milliers de milliards que s'élèvent les budgets par le monde ; c'est par centaines de milliers de milliards de francs que s'énoncent les frais de « réarmement ». Et c'est par centaines de milliers de milliards qu'on exterminera de la richesse au cours de la prochaine guerre.

Et pendant ce temps...

Dans une étude qui vient d'être consacrée à la « lutte contre la disette », un comité fournit quelques données sur la condition humaine en cette deuxième moitié du XX^e siècle. Il nous apprend notamment que les deux tiers des habitants de notre globe vivent dans la misère, la sous-alimentation et l'ignorance totale. Bien que ce comité soit certainement bien intentionné, il n'en oublie pas moins de mettre en cause le régime de propriété qui empêche, d'une part, le développement naturel des moyens de production et d'échange et, d'autre part, permet l'accapare-

ment qui peut permettre à un homme ou à un groupe d'hommes de disposer selon leur intérêt strictement personnel, de quantités de biens suffisantes au ravitaillement de toute une population.

Il s'agit, pour l'instant, de populations « arriérées » d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud. Bien qu'on ne puisse ignorer que la misère ronge également une large portion de nos grandes nations industrielles. Et on nous met en garde contre la menace d'une disette générale, sous prétexte que la population du globe croît plus rapidement que les moyens pour la nourrir. Et on se demande si cette mise en garde a pour but de préparer certaines couches sociales à de nouvelles restrictions alimentaires. La population actuelle du globe est de 2.200.000.000 d'hommes. Au rythme actuel de sa croissance, elle atteindra 3 ou 4 milliards avant cinquante ans d'ici. Nous nous montrons assez sceptiques envers ce genre de statistiques, mais il est évident qu'il peut se poser un « véritable » problème de ressources alimentaires sur le plan mondial. Et nous sommes convaincus qu'il ne pourra se résoudre que dans le cadre d'une économie basée sur la satisfaction des besoins de TOUS et non plus sur l'intérêt particulier des propriétaires et des spéculateurs.

Mais que penser d'une société humaine qui laisse littéralement mourir de faim des multitudes — 1.500.000.000 hommes, enfants, femmes, vieillards sur 2.200.000.000 — alors qu'elle doit ouvrir un marché factice de destruction de la production et de détournement des activités pour échapper à une crise de surproduction qui condamnerait des centaines de millions de travailleurs au chômage, ouvrant ainsi une conjoncture révolutionnaire qui menacerait les bases mêmes de la société ?

Parce qu'il n'y a pas à le cacher.

Qu'on ouvre demain des débouchés normaux suffisants, et il n'existera plus de menace de guerre ! L'affaire de Corée sera liquidée en vingt-quatre heures. On fermera le dossier de l'anti-communisme et tous les hommes redeviendront des frères... en attendant une nouvelle crise.

Or, ces débouchés existent. Les deux tiers de l'Humanité souffrent de la faim et du dénuement. Ignorent tout du confort le plus élémentaire. Des continents restent inexplorés, recelant des richesses inépuisables, ouvrant des perspectives rassurantes pour l'avenir. Mais les deux tiers de l'humanité peuvent crever. Des millions de kilomètres carrés de terre peuvent rester improductifs. Tout simplement parce que les misérables créatures condamnées au XX^e siècle à mourir de faim, n'ont pas l'« argent » nécessaire pour acheter ce qui peut les sauver. Et on préfère, évidemment, pratiquer le malthusianisme écono-

mique, l'avortement du progrès industriel, voire la destruction de la production, plutôt que de satisfaire des besoins qui ne sont pas rentables. Et si les statistiques peuvent traduire une situation aussi tragique, empruntons celles des Nations Unies qui font apparaître que le revenu moyen par tête d'habitant est de 2.750 FB par an en Asie, 38.650 FB en Angleterre et de 72.650 FB aux Etats-Unis. Dix-neuf pays, des plus riches, qui ne comptent que 16 % de la population du monde, disposent de plus de 66 % du revenu total. Tandis que quinze pays les plus pauvres, groupant plus de la moitié de la population du monde, ne disposent que de moins de 9 % du revenu total.

Mais on aurait tort de croire que la famine ne tue les hommes que dans les pays « arriérés »...

*
**

Et c'est encore la presse qui soulève un petit coin — oh ! un tout petit coin — du voile d'hypocrisie qui recouvre d'un semblant de civilisation notre fumier social. Il s'agit d'un simple « petit drame de la misère ». Modeste écho égaré en quatrième page, un peu honteux de gêner la liesse tapageuse de la bourgeoisie en herbe qui fête la Saint-Verhaegen.

Depuis samedi dernier, une petite lumière brûlait dans la pauvre maisonnette de Victor Emelincx et de Philomène Viets, 5, impasse du Cadre, à Bruxelles. Les voisins s'inquiétaient ; la lumière brûlait nuit et jour, mais on ne voyait plus sortir de la maison les deux vieillards.

« Lui avait 68 ans ; elle, 65. Ils vivaient dans une grande misère : ils ramassaient des loques et des détritres dans les fossés et les poubelles.

» La police de la 2^e division fut alertée qui arriva et força la porte de la maison.

» Dans la chambre, où il y avait un lit, on découvrit les deux vieillards étendus, morts.

» Le Parquet ordonna une autopsie. Mais on pense d'ores et déjà que les deux vieux sont morts empoisonnés.

» La misère les obligeait à se nourrir souvent des détritres trouvés dans les poubelles ; on croit qu'ils ont ainsi mangé de la viande avariée ou des déchets qui les ont intoxiqués. »

Ce petit drame ne saurait d'ailleurs troubler la conscience des « honnêtes gens ». L'autopsie et l'enquête sommaires établiront la pleine responsabilité des victimes. Car, il est bien évident que personne ne les a obligés à se nourrir de détritres alimentaires trouvés dans les poubelles, ce qui est contraire à toutes

les règles de l'hygiène et aussi des convenances. Les institutions publiques ne peuvent pas davantage être mises en cause. Rien dans le budget des cent milliards n'étant prévu pour les deux vieillards — qui n'avaient plus aucune utilité économique — de l'impasse du Cadre. Et s'il fallait veiller au bien-être de tous les Victor Emelinckx et de toutes les Philomène Vits qui, d'un bout à l'autre du monde, crèvent de faim dans la dégradation, où irait-on trouver l'argent nécessaire à l'entretien des armées, chargées précisément de préserver le monde de l'injustice et de la barbarie...

Et nous vous livrons, sans les déflorer, ces manifestations de notre « haute » civilisation.

SOUHAITS QUI NE SONT PAS D'USAGE...

A l'occasion de l'an neuf, il s'échangera de par le monde une quantité innumérable de souhaits aussi banals qu'inutiles. Car les souhaits, hélas ! sont à reléguer parmi les bonnes intentions dont paraît-il, l'enfer est pavé. Aussi longtemps que les psycho-ingénieurs n'auront pas mis au point l'appareil capable de transformer automatiquement dans la réalité les souhaits ou les intentions des hommes, ceux-ci ne se manifesteront pas plus que ne le feraient les ondes musicales sans appareil de réception.

Sacrifions quand même aux traditions et mêlons nos souhaits aux autres, même si nous demeurons sceptiques quant à leur réalisation.

Notre premier souhait sera celui de voir descendre la Paix sur le monde. La paix véritable et non une simple suspension des hostilités. La paix qui découlerait tout naturellement d'une soudaine et irrésistible prise de conscience de la fraternité humaine. La paix qui découlerait tout naturellement des grands principes qui sont, paraît-il, à la base même de notre civilisation.

La paix, c'est-à-dire la cessation de la guerre. En Corée, en Indochine, partout où le sang innocent coule. La démobilisation des armées, le désamorçage des obus, la destruction des canons, des fusils, des tanks, de tout ce qui menace et tue. La libération des prisonniers. La réparation des dommages pour les hommes et les choses. Le relâchement de toutes les contraintes qui étranglent les peuples aussi bien que les citoyens. La fin de toutes les fictions mensongères par lesquelles on justifie les mandats et les tutelles de nation à nation, d'homme à homme. L'établissement d'une collaboration égalitaire dans la dignité et la liberté. C'est-à-dire l'éloignement de toutes les causes de guerres, tant civiles qu'étrangères.

Notre deuxième souhait sera celui de voir, enfin, régner la tolérance — mieux que la tolérance, qui n'est qu'une vertu

passive — l'amour entre les hommes, quels que puissent être leurs égarements et leurs faiblesses actuelles; quelles que puissent être leur langue et leurs coutumes. Tout simplement parce qu'ils sont des hommes, c'est-à-dire nos frères, plus ou moins évolués, plus ou moins industriels, riches ou pauvres, mais tous semblablement sensibles à la souffrance.

Et, ces deux souhaits réalisés, tout deviendrait si simple, si clair, si facile !

Toutes les iniquités sociales disparaîtraient, les querelles seraient sans objet. La haine, l'envie, la méfiance fondraient, entraînant avec elles toutes les institutions coercitives qu'elles ont fait naître. D'innombrables forces de production seraient libérées. Ramenées vers la circulation normale, des richesses incalculables assureraient aux hommes, à tous les hommes, la satisfaction, non seulement de leurs besoins, mais de leurs fantaisies. Et, pour autant qu'ils soient encore de quelque utilité, des capitaux considérables pourraient être utilisés au financement de gigantesques travaux.

Et nous verrions ainsi se réaliser le troisième de nos souhaits, celui d'assurer enfin la sécurité d'existence à tous les vieux travailleurs. Car, si les milliards de notre budget de la guerre — pardon, de la défense nationale — devenaient disponibles; si, n'ayant plus à entretenir la note des armements; si, n'ayant plus à pourvoir aux frais des casernes, aérodromes, à une administration innombrable, nos chers représentants du peuple pouvaient destiner ce pactole à la réalisation de ce souhait qui, au premier jour de l'an, montera de la poitrine des 455.204 bénéficiaires d'une pension de vieillesse, de veuve ou d'orphelin.

Ne distrairait-on que le quart de ce budget désaffecté au profit de ceux qui, au bout de toute une existence de labeur, végètent dans une vieillesse misérable, qu'on pourrait doubler le montant actuel des pensions. C'est-à-dire assurer à chaque ménage de pensionnés un minimum de 50.000 F par an ! Et cela sans autres ressources fiscales que celles qui doivent équilibrer le budget de 1953.

Et il resterait la jolie somme de 19 milliards pour poursuivre le miracle. Il y a tant de souhaits qui nous montent du cœur ! Par exemple, celui de voir instituer une véritable sécurité sociale. Guérir avant tout le malade de la note du chirurgien, de l'hôpital, de la clinique, du pharmacien ! En prélevant cinq milliards sur les dix-neuf, il y aurait de quoi financer un programme de santé publique qui permettrait à tous les malades de se défendre

contre la maladie et l'invalidité. Car, il est toujours vrai que les véritables soins de santé restent le privilège d'une classe.

Mais, ce n'est pas tout.

En si bon chemin, et la poche encore garnie de quatorze beaux petits milliards, nous pourrions continuer à jouer les « Père Noël ». Il ne servirait à rien d'accorder à nos vieux compagnons une pension qui suffise, enfin, à vivre leurs dernières années sans tracasseries pour les lendemains. Il ne servirait à rien d'installer des hôpitaux qui seraient inutiles si l'on ne bâtissait également des maisons. Dix milliards, judicieusement employés, non pas à faire de nouveaux propriétaires, mais pour l'édification de ceintures de santé autour des agglomérations, d'appartements clairs, aérés, où il ferait bon vivre. Avec dix milliards, le marché du logement se trouverait singulièrement allégé.

Il resterait quatre milliards, pour lesquels nous ne serions pas en peine de trouver un emploi judicieux. Mais pour que chacun sente bien que les temps nouveaux sont venus, nous pourrions peut-être les consacrer au sourire de nos villes. Sur l'emplacement des taudis disparus, on pourrait convier le soleil, le ciel et les fleurs. Quatre milliards d'urbanisme ! Des jardins, des places spacieuses, des rues qui ne seraient plus des champs de carnages ! Voilà qui ajouterait au plaisir de vivre !

Mais ce ne sont là que des souhaits qui ne sont pas d'usage et qu'il serait saugrenu d'adresser à nos chefs d'Etat.

Et pourtant...

PREMIER MAI !

Un vent d'allégresse et d'espoir souffle sur le monde. Et on a donné un bien vilain nom à l'événement qui en est la cause : « Offensive de Paix ». Mais, nous ne chicanerons pas. Offensive, tentative, proposition, en quels termes qu'on l'accueille, elle sera toujours la bienvenue pour nous.

Nous nous rendons bien compte qu'on n'aplanira pas son chemin, que chacun de ses pas sera suspecté, que chaque démarche sera dénaturée et que la moindre de ses manifestations sera conditionnée par d'innombrables exigences.

C'est qu'elle n'est pas souhaitée par tous, la Paix.

Mais, elle est là ! Il a suffi qu'elle fasse entendre sa voix pour qu'elle en emplisse le monde, pour qu'elle s'impose avec une force que rien sans doute ne pourra arrêter. Et ce que d'interminables colloques entre plénipotentiaires impuissants n'avaient pu réaliser, le simple souffle de la paix vient de l'imposer en quelques heures : on échange les prisonniers en Corée. On continue pourtant à bombarder, bien sûr. Mais tout le monde sent très bien que ce ne sont là que des sanglantes rodomontades. On ne désarme pas comme cela. L'habitude était prise. On ne passe pas ainsi du jour au lendemain de la guerre à la paix — il y a huit ans que ça dure. Il faut des cadavres intermédiaires. Mais tout le monde va sentir l'odieuse inutilité de ces massacres de prestige. Et il est dangereux d'exposer au doute les mobiles des hommes d'Etat et des hommes de guerre. Il faudra que les hyènes galonnées en tiennent compte.

Et c'est venu si simplement, si bêtement... Quelques paroles raisonnables, quelques gestes de bonne volonté, une simple faille dans la muraille de méfiance qui sépare deux mondes. « Offensive de Paix ». A peine un soupir de soulagement s'était-il échappé de la poitrine des braves gens, que les chiennes d'enfer ont essayé de réveiller la terreur. Et d'invoquer

l'hypocrisie, les machinations louches, les intentions inavouées de désorganiser l'équilibre économique en stoppant brusquement la politique de surarmement, les dangers de la reconversion des industries de guerre en industries de paix, la crise inévitable, avec ses millions de chômeurs et la subversion sociale qui en résulterait ! Toute la presse financière a ameuté les spéculateurs, et les Bourses elles-mêmes ont lâché les cours. Mais il n'y a pas eu de panique. Et c'est déjà un miracle. Que les hommes d'affaires aient pu accepter sans affolement l'éventualité d'un retour à une économie de paix tient du prodige. Car, ou bien c'est l'indice chez eux d'une soumission au moindre mal, les risques contenus dans la guerre étant pires que ceux contenus dans la paix ; ou bien c'est qu'il existe réellement un plan de réorganisation économique en marge des investissements militaires. Ce qui est remarquable, c'est que le choc psychologique de l'« offensive de paix » ait porté.

Sans doute, la diplomatie internationale a réagi. Elle a essayé de faire considérer les ouvertures de paix comme une nouvelle forme de la guerre froide. Et chacun a tenté d'en reprendre l'initiative. C'est un jeu qui n'est peut-être pas loyal, mais il ne nous déplaît pas — qui croit prendre est souvent pris. Dans la voie de la paix, nous applaudirons toujours celui qui prendra un avantage sur l'autre. Et c'est ainsi que nous avons enregistré des paroles diffusées d'un bout à l'autre du monde. Les vérités qu'elles énonçaient n'étaient précisément pas neuves, mais répétées dans de telles circonstances et par de tels personnages leur conférait une forme immense.

« Chaque canon que l'on construit, chaque navire de guerre que l'on lance, chaque fusée que l'on projette signifie, en fin de compte, un vol au détriment de ceux qui ont faim et n'ont pas de quoi manger, de ceux qui ont froid et n'ont pas de quoi se vêtir. »

Nous avons écrit cela — et combien d'autres avec nous ! — cent fois. Mais, dans la bouche du Président des Etats-Unis et dans les circonstances actuelles, n'est-ce pas la plus irrécusable condamnation de la guerre ?

« Le prix de revient d'un bombardier lourd moderne équivaut à celui de trente écoles modernes construites en briques. Ou à celui de deux centrales électriques alimentant chacune une ville de soixante mille habitants. Ou à celui de deux bateaux-hôpital complètement équipés. Ou à celui de quatre-vingts kilomètres d'autoroute en béton.

» Nous payons pour la construction d'un contre-torpilleur,

le prix de logements modernes pouvant abriter plus de huit mille personnes. »

Cette estimation ne vaut que pour le prix de revient de ces engins de destruction. Mais qui évaluera les ruines et les souffrances que chacun d'eux contient en puissance ? Qui évaluera la dégradation morale d'une humanité terrorisée par la menace permanente de la guerre ? Ce sont là des préjugés infiniment plus redoutables que ceux découlant d'un simple gaspillage d'argent. Mais ces aveux, pour limités qu'ils soient, n'en indiquent pas moins des troubles de conscience chez des hommes qui portent de redoutables responsabilités.

Nous voici au seuil d'une ère nouvelle. On ne pourra plus que gagner du temps, manœuvrer, freiner, mais on ne pourra plus empêcher que la paix s'impose aux hommes. Conjointement à la réduction des dépenses militaires, on poursuivra la réorganisation de l'économie. Et nous pouvons encore épingler les déclarations solennelles de ce même chef d'Etat :

« Nous sommes prêts à réaffirmer, avec les preuves les plus concrètes à l'appui, que nous sommes disposés à aider à la construction d'un monde dans lequel tous les peuples seraient productifs et prospères.

» Ce gouvernement est prêt à demander à son peuple de se joindre à toutes les nations, afin de consacrer un pourcentage substantiel des économies réalisées grâce au désarmement à un fonds destiné à l'aide et à la reconstruction mondiale.

» Les buts de cette grande tâche seraient les suivants : Aider les autres peuples à développer les régions sous-développées du monde, stimuler un commerce international profitable et équitable, permettre à tous les peuples de connaître les bienfaits d'une liberté productive.

» Les monuments de ce nouveau genre de guerre seraient les suivants : Des routes et des écoles, des hôpitaux et des maisons, la nourriture et la santé. Nous sommes prêts, en un mot, à consacrer nos forces à répondre aux besoins plutôt qu'aux craintes du monde. »

Nous ferons la part et des insuffisances et de leur caractère d'opportunité. Néanmoins, nous les enregistrons comme une promesse. Mais nous devons veiller à ce qu'elle soit respectée.

Que les travailleurs, qui ont le plus grand intérêt à voir réaliser la paix sur terre, unissent tous leurs efforts pour que cette « offensive » porte ses fruits.

Et que ce 1^{er} Mai soit, enfin, le symbole de la Paix retrouvée !

« Le Syndiqué du Livre », 10^e année, n° 5, mai 1953.

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE

Le problème de l'accroissement de la productivité n'est pas nouveau. On peut même dire qu'il est à la base de la naissance et de l'évolution de la civilisation. Sans développement de la productivité, l'homme en serait resté au stade primitif de la vie. Toute l'évolution sociale est liée à la productivité. Lorsqu'on pose la question « Êtes-vous pour ou contre l'accroissement de la productivité ? », aucun homme sensé ne pourrait répondre non. Mais, à son tour, il pourrait poser des questions accessoires. Et, notamment, dans le cadre de la société actuelle, celle-ci : « Qui doit bénéficier de l'accroissement de la productivité, qui doit en supporter les charges, qui doit en subir les conséquences ? ».

Tout est là.

Dans une société basée sur l'égalité économique et sociale, c'est-à-dire dans un régime où toute la production serait également répartie entre tous les hommes, qui tous, dans la mesure de leurs capacités physiques et intellectuelles, contribueront à cette production, le problème de la productivité ne pourrait soulever aucune objection. Puisque de sa solution dépendra la richesse de chacun.

Mais nous ne vivons pas dans une telle société. Il s'en faut. Nous vivons dans un régime où ce sont précisément ceux qui produisent des biens ou assurent des services qui n'en jouissent que dans une faible mesure. Les moyens de production, les sources de matières premières appartiennent à des personnes privées qui les exploitent en vue de leurs intérêts privés. Et dès lors : accroissement de la productivité, veut surtout dire : accroissement des intérêts privés.

Nous savons bien, qu'en vertu de certains axiomes du libéralisme économique, tout accroissement de biens doit augmenter la richesse de chacun. Mais cela part de cet autre axiome que par la libre concurrence chacun a les mêmes chances de succès.

Nous ne discuterons même pas ces illusions qui ne peuvent tromper personne. En réalité, les places sont prises, et il n'y en a pas pour tout le monde. Tout le monde, c'est l'innombrable armée de travailleurs, ou tout simplement des hommes qui ne possèdent rien et qui, de ce fait, ne se possèdent pas eux-mêmes, puisque pour vivre ils sont obligés de se lier à un tiers qui exploitera leurs capacités de travail.

Et c'est dans cette double formule — exploitateur-exploité — que réside le drame social. L'exploiteur — disons l'employeur, pour être poli — entendra toujours, sous peine de disparaître, tirer le plus d'avantages possibles de celui qu'il exploite et ce au meilleur compte. Tandis que l'exploité, s'il n'obéit qu'à son seul instinct de conservation, entendra ne consentir qu'un minimum d'efforts contre un maximum de rémunération. Il y a là un désaccord irréductible, qui mérite vraiment son nom de : « lutte des classes ».

Dans ce procès, le plus faible — et c'est assez paradoxal — a toujours été l'exploité. Ses conditions d'existence, au cours de l'histoire, ont souvent été inférieures à celles des bêtes de somme. Peu à peu, cependant, il a pris conscience de sa valeur, et, bien qu'il se trouvât emprisonné dans un réseau de lois dressé savamment par ceux qui l'exploitent, il est parvenu à améliorer et ses conditions de travail et ses conditions de rémunération. Cela ne s'est généralement fait qu'après des luttes parfois sanglantes et par le sacrifice des meneurs. Bien que la loi, garantissant les droits de propriété reste intangible, on a édicté des lois de protection ; l'exploité, à son tour, s'est vu reconnaître des droits. Et notamment des droits à la coalition en vue de sa propre défense, ce qui auparavant constituait un crime.

C'est avec l'union des travailleurs au sein de groupements professionnels que débute l'ère des discussions collectives et aussi des conventions. Ce sont les syndicats qui ont permis aux travailleurs d'accéder à un certain bien-être et à la dignité humaine. Pendant des dizaines d'années, tant sur le terrain légal que privé, les patrons ont lutté contre les syndicats, essayant par tous les moyens de les détruire, parce qu'ils savaient qu'avec eux cessait leur pouvoir absolu de propriétaires des moyens de production. Lorsqu'il s'est avéré que la destruction des syndicats n'était plus pensable, ils ont changé de tactique et ont parlé de collaboration. Le syndicat est devenu un fait social, il fallait le reconnaître et, par cela même, régler ses activités. L'Etat s'est chargé de trouver mille et un rouages permettant le freinage, le contrôle, l'écoulement de l'action syn-

dicale. Temporisation qui comportait bien quelques compensations pour les travailleurs, mais qui assurait au patronat plus de stabilité que s'il était directement exposé à la brutalité du conflit de classes.

Ces rouages se sont également imposés à l'échelle internationale. Il y a longtemps que l'économie a fait sauter les frontières politiques. Et comme il n'est plus possible de résoudre les compétitions économiques internationales par des conflits ouverts, on a créé des organismes tampons à l'échelle mondiale. Société des Nations et Bureau International du Travail, après la première guerre mondiale ; Nations Unies et Organisation Internationale du Travail, après la deuxième guerre mondiale. Il n'y a que les noms qui ont changé. Il ne s'agit que de dépouiller les règlements du travail de leur substance dramatique, révolutionnaire. Vu d'une telle altitude, le problème du travail n'est plus qu'un problème de production. Le cerveau l'emporte sur la sensibilité. C'est ou bien le domaine des bureaucrates, ou celui des technocrates. Et c'est ainsi que le problème de l'accroissement de la productivité s'est dépouillé de sa réalité humaine, pour n'être plus qu'un problème théorique : l'accroissement des biens doit augmenter le standing des travailleurs.

Si nous sommes l'objet d'une publicité insistante au profit de la productivité, c'est qu'il apparaît que, faute d'un nouveau stimulant, l'économie est menacée de ne pouvoir, à la fois, faire face aux nécessités d'une nouvelle guerre ouverte ou larvée et aux besoins des populations. On donne bien à cela d'autres explications. En réalité, il s'agit de cela. Permettre à la fois un réarmement massif et maintenir le standing des classes ouvrières. Les campagnes intensives de propagande en vue de l'accroissement de la productivité coïncident avec les pointes les plus critiques de la conjoncture politique dans le monde. Et ce sont les Etats-Unis, qui mènent le jeu de la diplomatie internationale, qui ont financé ces campagnes. Le dernier plan, qui date de quelques mois, prévoit un subside de 100 millions de dollars. Voilà pour le grand jeu.

A l'échelle nationale et de l'entreprise, qu'est-ce que cela donne ? Car, puisqu'on réclame la collaboration des travailleurs, il est normal qu'ils s'inquiètent des résultats directs. Il existe déjà dans tous les pays — et souvent indépendamment de la politique internationale — des officines en faveur de l'accroissement de la productivité. Parmi ces organismes, il en est où les travailleurs sont représentés, c'est le cas pour la Belgique ; il en est d'autres où siègent seulement l'Etat et les patrons ; enfin il y en a qui ont un caractère international. Nous n'avons

pas encore enregistré un seul avantage du fait du fonctionnement de ces offices. Au contraire, les représentants syndicaux des divers pays sont unanimes à considérer qu'il ne s'agit que des seuls intérêts capitalistes. Et que la tendance à l'accroissement de la productivité n'est que la tendance à l'accroissement des intérêts patronaux. A tel point, que le délégué de la F. G. T. B. qui siège à l'Office Belge de la Productivité vient de démissionner à cause de l'attitude patronale.

Il ne pouvait en être autrement.

Il y a plus. Non seulement les employeurs ne veulent pas partager le fruit de la surproductivité avec les travailleurs, mais ils prétendent encore que la surproductivité doit découler d'un accroissement de l'effort humain. C'est avec des procédés de *stackanovisme*, de travail à prime ou au « rendement », comme on nous le proposait dernièrement, que la production doit s'accroître et non avec l'équipement technique des entreprises.

Mais oublie-t-on qu'il y a en Belgique plus de deux cent mille chômeurs en permanence, qui sont déjà victimes de la surproduction. Partout, à l'étranger, les exportateurs se heurtent à une concurrence de plus en plus âpre. Les milieux d'affaires se désespèrent parce qu'il y a menace de paix en Extrême-Orient. Quelle serait la situation si, réduisant les fabrications de guerre, les Etats-Unis intensifiaient leurs exportations vers tous les points du globe, tout en aggravant les obstacles douaniers autour de leurs frontières ? Les deux cent mille chômeurs seraient probablement doublés ou triplés. Car, on ne licencie pas les machines, on licencie les ouvriers. Et comme on devrait alourdir les charges sociales, on compliquerait rapidement le marasme. A moins qu'on nous garantisse le plein emploi par la pleine consommation, l'accroissement de la productivité nous mènerait bien vite à la catastrophe.

Nous restons sur nos positions.

Nous sommes partisans de l'accroissement de la productivité à la condition que l'effort des travailleurs n'en soit pas aggravé, que les travailleurs en partagent le bénéfice et qu'il ne compromette pas le plein emploi.

En attendant l'instauration d'un régime économique et social qui assure aux travailleurs la répartition totale des biens créés par eux.

« Le Syndiqué du Livre », 10^e année, n° 7, juillet 1953.

LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le chômage n'est pas une nouveauté pour la Belgique. Au lendemain de la libération, nous l'avons retrouvé comme une tare, tenace et incurable. Des gouvernements de toutes couleurs se sont succédé au pouvoir sans que des solutions vraiment efficaces aient été envisagées pour guérir cette plaie sociale. Et, il faut bien le constater, on s'est définitivement installé dans ce désordre. Pour que l'on puisse bien se rendre compte de la permanence du chômage, nous donnons ci-dessous les statistiques officielles des moyennes journalières des chômeurs pour le mois de janvier, durant ces vingt-cinq dernières années. Il faudra distinguer entre les deux périodes, celle d'avant-guerre, sous le régime de l'assurance libre, et celle d'après-guerre, sous le régime de l'assurance obligatoire. Dans les deux cas, les statistiques ne tiennent compte que des assurés contrôlés. Le chômage général dépasse donc largement les chiffres publiés ci-dessous :

REGIME DE L'ASSURANCE LIBRE

Années	Chômeurs	Assurés
1929	26.976	643.224
1930	24.807	639.656
1931	101.546	695.795
1932	190.976	772.127
1933	232.771	937.903
1934	243.539	962.890
1935	291.200	945.309
1936	206.625	898.412
1937	163.039	909.340
1938	199.070	919.340
1939	221.468	995.063

REGIME DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Années	Chômeurs	Assurés
1945	290.629	1.553.519
1946	135.885	1.880.268
1947	90.241	1.995.393
1948	105.290	2.003.581
1949	253.586	2.015.261
1950*	308.968	2.046.599
1951	240.837	2.046.599
1952	304.579	2.046.599
1953	224.062	2.046.599
1954	235.515	2.046.599

On prétend qu'en Belgique le provisoire est définitif. Il semble que, pour ce qui concerne le chômage, la boutade exprime bien la vérité. Personne ne s'est-il donc préoccupé de ce grave problème? Bien sûr que oui. Périodiquement, la presse s'en empare. Au Parlement, l'opposition s'en sert habilement. Des remèdes sont préconisés, sans résultat, hélas, soit qu'ils ne soient pas applicables, soit qu'ils s'avèrent inefficaces.

On se montre généralement plus énergique pour combattre les chômeurs. C'est sans doute plus aisé. Mais on ne peut supprimer physiquement tous les chômeurs. On peut les écarter du contrôle, les déclarer inaptes pour le marché de la main-d'œuvre. En faire une sorte de déchet social à endosser à la charité publique ou privée. Cela ne résoud en rien le problème, mais améliore les statistiques et allège le budget d'une administration au détriment de celui d'une autre.

Avant guerre, la grande crise économique qui devait conduire le monde à l'épouvantable massacre de 1940-45, avait placé la plupart des nations industrielles devant la nécessité de trouver un remède au chômage intense qui mettait en danger l'existence même du régime capitaliste. Le SEUL remède propre à résoudre le problème de l'équilibre entre la production et les forces de travail disponibles : la réduction des heures de travail, était à l'ordre du jour de l'Organisation Internationale du Travail.

* Ces statistiques ont été puisées dans la « Revue du Travail ». Depuis 1950, cette revue n'a plus publié les statistiques comparées du nombre des assurés obligatoires et des chômeurs. Le nombre des assurés que nous donnons pour les années 1951, 1952, 1953 et 1954 n'est donc qu'approximatif.

« Le Syndiqué du Livre », 11^e année, n° 8, août 1954.

Mais, lorsqu'il devint clair que toute la conjoncture économique allait se modifier complètement par la guerre, les représentants des divers pays s'empressèrent de remettre dans les cartons les projets de réduction du temps de travail. Et c'est ainsi que, le 14 juin 1939, par 90 voix contre 2, la proposition de réduction du temps de travail fut noblement enterrée. Voici l'oraison funèbre :

« La Conférence,

» Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation des gouvernements sur la généralisation de la réduction de la durée du travail dans l'industrie, le commerce et les bureaux ;

» Reconnaissant que de nombreux gouvernements éprouveraient des difficultés à assumer un engagement international en cette matière, alors que l'activité économique, de même que le développement et l'application de la législation sociale sont gravement atteints par suite de l'insécurité politique prédominante, d'où est résulté le fait qu'un grand nombre de pays se sont trouvés contraints de réaliser d'extensifs programmes d'armements et de défense nationale ;

» Décide, en raison de ces circonstances exceptionnelles, de ne pas poursuivre à la présente session l'examen de la généralisation de la réduction de la durée du travail dans l'industrie, le commerce et les bureaux, cette question demeurant toujours posée devant l'Organisation Internationale du Travail ;

» Invite le Conseil d'administration à inscrire cette question à l'ordre du jour d'une session ultérieure de la Conférence, dès qu'une amélioration de la situation internationale autorisera une telle action. »

On sait dans quelle mesure la situation internationale s'est améliorée : la plus effroyable des guerres s'est déchaînée sur le monde... et la réduction du temps de travail a pu être évitée. Mieux, dans certains pays, comme la France, où la semaine de 40 heures avait été instaurée depuis 1936, on a pu, moyennant quelques menues compensations, en revenir aux 48 heures. Partout, le chômage avait été épongé. Avec le retour à la prospérité, les travailleurs connaissaient le plein emploi... Sauf, en Belgique.

N'y avait-il donc rien à reconstruire en Belgique? L'austérité et la misère étaient-elles tellement grandes que l'industrie et le commerce en étaient paralysés? Nos exportations se trouvaient-elles refoulées sur les marchés du monde?

Rien de tout cela. Dix ans après la libération, la plupart de nos villes portent encore les traces de la guerre comme une

lèpre honteuse. Jamais on n'avait gagné autant d'argent qu'au lendemain de la guerre. Les signes extérieurs de la richesse s'étalent avec une superbe impudeur. Le pauvre piéton ne sait plus où mettre les pieds, les voitures américaines de grand format envahissent tout l'espace disponible des villes. Et, pour ce qui concerne notre commerce extérieur, nous avons largement battu tous les records de l'avant-guerre.

Alors ?

Alors, nous sommes bien obligés de constater que même la guerre n'a pas réussi à assurer du travail à tous pendant les poussées les plus spectaculaires de la prospérité. En 1952, où les bénéfices industriels ont dépassé les espoirs les plus optimistes, nous avons vu défilér chaque jour devant les bureaux de pointage, plus de trois cent mille chômeurs au cours du mois de janvier.

Des économistes, déroutés par tant d'obstination, ont incriminé les chômeurs — ou plutôt les bénéficiaires des allocations de chômage... — parce qu'il faut faire le distinguo. Ils ont même prétendu qu'il n'y avait pas de chômeurs en Belgique, simplement des résidus industriels humains impropres à la production. Sur la foi de telles compétences, l'administration de l'Office National du Placement et du Chômage, par le truchement des ministres du Travail, a pris une série de mesures discriminatoires éliminant progressivement des catégories de citoyens du bénéfice des allocations. On a d'abord exclu les travailleurs âgés de plus de 65 ans. Quand ils travaillent, ceux-ci paient l'assurance-chômage comme les autres mais, pour bénéficier des avantages, ils ne remplissent plus les conditions. Ensuite, on a fait la chasse aux « difficilement plaçables », à ceux dont le chômage se prolonge anormalement, à ceux dont les ressources ou la composition du ménage rendent le chômage suspect. Enfin, la grande offensive fut réservée aux femmes. On abaissa l'âge de la pension, on réduisit, dans certains cas, la durée de l'indemnisation. Mais les commissions, les contrôles, les tracasseries, les exclusions et les éliminations, tout cela n'empêcha pas qu'au mois de janvier dernier la moyenne journalière des chômeurs était de 235.515. Evidemment, on a réussi à évincer des contrôles quelques dizaines de milliers de chômeurs et de chômeuses. Mais le chômage est là, aussi vigoureux et tenace que du chien.

Voici que notre nouveau gouvernement a inscrit, en tête de son programme, la lutte contre le chômage. Nous ne pourrions encore juger de l'efficacité de ses moyens. Mais nous pouvons, sur la base de certaines déclarations, prévoir que les

résultats seront aussi décevants que tous ceux enregistrés à ce jour.

Et cela parce que, avec une obstination diabolique, on se détourne de la seule mesure qui puisse, en attendant d'autres, porter remède au chômage. C'est-à-dire : aménager la durée du temps de travail en fonction de la production et de la main-d'œuvre disponible.

Au lieu de cela, on favorise le rééquipement industriel, on pousse à l'accroissement de la productivité, avec le fol espoir d'accroître nos exportations. La seule conséquence certaine d'une telle politique, c'est que, pour une même production, il faudra moins de main-d'œuvre. Ce qui est beaucoup moins sûr, c'est qu'à cause de cela les prix de vente diminueront. Et, ce qui est encore plus douteux, c'est que nous élargirons nos marchés étrangers. Parce que nous ne sommes pas seuls à partir à la conquête de la toison d'or. Les problèmes économiques se posent dans toutes les nations industrielles du monde — et elles sont de plus en plus nombreuses.

Que demain se rétablisse la paix dans le monde et nous assisterons à la plus féroce des compétitions entre les nations pour le maintien ou la conquête des maigres marchés de la paix. Et nous savons d'expérience que si des précautions ne sont pas prises dans tous les pays pour une répartition normale des moyens d'existence — et pour les travailleurs cela signifie la stabilité d'emploi — les larges voies des aventures politiques nous conduiront tout droit à un nouveau massacre mondial.

Il est sans doute grand temps pour qu'à Genève, les représentants de toutes les nations remettent à l'ordre du jour le problème de la réduction du temps de travail. Peut-être pourraient-ils invoquer le plein emploi qui résulte de l'ampleur des industries d'armement. Ce serait faire l'aveu d'une coupable duplicité, car si la paix ne devait pas s'accompagner d'une reconversion de la production de guerre en production de paix, la paix ne serait qu'un vain simulacre.

Et, à moins d'une révolution profonde de l'économie, le retour à une politique de paix libérerait des masses innombrables de travailleurs.

La meilleure démonstration de volonté de paix que pourraient faire les représentants des nations à Genève, serait de voter une réduction sensible de la durée du temps de travail.

Et, en attendant, notre pays qui souffre déjà depuis si longtemps de la plaie du chômage, pourrait donner l'exemple en décrétant la semaine de 45 heures en cinq jours.

« Le Syndiqué du Livre », 11^e année, n^o 8, août 1954.

IL Y A DIX ANS...

Au moment où Bruxelles fête le dixième anniversaire de la libération, avec un grand déploiement d'uniformes et de musiques militaires, claquements de drapeaux et discours enflammés, nous avons également consacré ce 4 septembre au souvenir. Mais nous l'avons fait avec moins de bruit et moins de couleur, nous l'avons fait au fond de notre cœur, parce que ce jour a été pour nous autre chose qu'un événement politique et militaire.

Le 4 septembre 1944 marquait pour nous et pour toute la classe ouvrière la fin d'un cauchemar qui avait duré quatre longues années. Ligotés par des consignes draconiennes, paralyés par la terreur, réduits à la résistance clandestine, minés par la faim et les privations de tous ordres, les travailleurs avaient attendu la fin de cette oppression avec une ferveur ardente, comme si, du même coup, devait se lever l'aube d'une société nouvelle, toute d'amour mutuel, de justice et de liberté.

Que ne leur avait-on, d'ailleurs, pas promis ?...

Bien qu'aussi impatients, nous étions loin de partager les folles illusions de la population. Nous savions très bien que nous retrouverions la société comme nous l'avions connue avant le 10 mai 1940. Mais nous savions aussi que les longues années de souffrance, de sacrifices, nous donneraient des droits, au moins des arguments, pour réclamer justice et réparation. Et c'est pourquoi nous attendions ce jour de délivrance avec autant d'impatience que les autres citoyens.

Et, lorsqu'au matin de ce 4 septembre, nous avons pu sortir de la clandestinité, revoir le soleil, aller librement par les rues, nous ne nous sommes pas attardé à applaudir les soldats alliés qui défilaient dans la ville, à chanter, à danser, à boire..., bien que l'émotion nous mouillait parfois les yeux. Nous sommes directement allé à la rue du Lavoir, reprendre possession de notre maison syndicale.

Le spectacle était à la mesure de ce que les travailleurs avaient enduré durant ces longues années d'oppression nazie : pillage, incendie, destruction..., la guerre était passée par là. Et c'est tant mieux. Nous ne nous étions pas prêtés aux complaisances envers l'ennemi. Nous en avons été punis, non seulement par notre mise en interdit, mais même par la destruction de nos œuvres. Aucun certificat de civisme ne pouvait plus éloquemment attester de notre idéal de liberté.

Bureaux saccagés, encombrés de débris, murs écroulés, calcinés. Sans argent... Réduits au zéro absolu, nous nous sommes ainsi retrouvés quelques-uns pareillement décidés à réparer, reconstruire, reprendre le combat, notre combat. Nous avons déblayé, nettoyé, récupéré ici un bureau, là des chaises, ailleurs une machine à écrire... Nous nous sommes servis de la radiodiffusion pour annoncer aux travailleurs du livre que nos vieilles organisations reprenaient la lutte pour la justice sociale.

Au bout de quelques jours, nous étions en mesure de lancer notre première circulaire et elle vaut bien qu'on la rappelle ici :

« Bruxelles, le 9 septembre 1944.

» Camarades,

» Voici le moment venu où, libérés de l'occupation allemande et des contraintes d'un soi-disant organisme de défense ouvrière l'UTMI, nous sommes heureux de pouvoir reprendre contact avec vous.

» Nous ne nous attarderons pas à rappeler ici toutes les souffrances que vous avez endurées, ni les disparus que vous pleurez, ni les absents que vous attendez dans l'angoisse, ni l'oppression inhumaine qui, pendant plus de quatre ans, a pesé sur vos épaules.

» Nous en reparlerons ailleurs, car ce serait une calamité bien plus grande, si tant d'abomination devait rester sans enseignements.

» Nous nous bornerons, pour l'instant, à vous rappeler à vos réalités économiques. Si la guerre a été cruelle pour beaucoup, profitable pour quelques-uns, elle a été désastreuse pour les travailleurs. Plus encore que pendant la paix, des fortunes scandaleuses se sont édifiées sur le dos des humbles. Et nous savons que vous avez attendu impatiemment le moment de la délivrance pour en réclamer justice et réparation.

» Eh, bien, ce moment est venu !

» Jamais l'écart entre vos salaires et le coût des besoins élémentaires de la vie n'a été aussi considérable. Jamais les acquisitions du passé n'ont été aussi impudemment foulées aux

pieds. Non seulement la grande majorité du patronat a profité de la force allemande pour se soustraire à ses obligations contractuelles, mais les renseignements qui nous parviennent nous permettent de craindre que tout sera mis en œuvre pour stabiliser cette spoliation.

» Comme par le passé, vous ne pouvez attendre de justice que de vous-mêmes. C'est votre force dans l'union qui, seule, peut vous restituer ce que votre force vous a acquis dans le passé.

» Cette force et cette union s'appellent l'Association Libre des Compositeurs et Imprimeurs Typographes de Bruxelles. Plus de cent années d'opiniâtre combat en ont fait entre vos mains un puissant instrument de conquête. Le moment est venu, non seulement de lui restituer sa grandeur et sa vigueur d'autrefois, mais d'en décupler la puissance par une adaptation audacieuse aux nécessités présentes.

» Le déséquilibre économique et social remet tout en question. Non seulement votre salaire, mais toutes les conditions de votre vie. A la guerre tout court, va succéder une guerre économique qui ne sera pas moins redoutable que l'autre, quoique moins spectaculaire. L'issue de cette guerre dépendra de l'unité de force des travailleurs et de leur fidélité à un idéal d'émancipation économique et sociale.

» Votre devoir immédiat est de vous rallier autour de votre organisation syndicale. Nous avons tous été unis dans une même souffrance, nous serons tous unis dans la défense. Après les horreurs vécues, rien ne doit plus nous diviser. Il ne doit plus y avoir en face du patronat que des ouvriers unis dans une seule organisation syndicale, votre vieille et fidèle Association Typographique.

» Camarades,

» Nous vous prions donc fraternellement de vous présenter à notre permanence, ou de nous envoyer vos sectionnaires d'atelier et de reprendre ainsi la lutte :

» Pour un salaire en rapport avec le coût réel de la vie ;

» Pour le respect de vos conventions collectives ;

» Pour des indemnités de chômage qui ne soient pas d'humiliantes aumônes ;

» En un mot, pour le droit à une vie décente et régulière ;

» Pour un avenir qui ne soit plus jamais ensanglanté par la guerre.

» Nous vous adressons notre salut fraternel.

» Pour le Comité Provisoire :

» Verwée, Tobac, Savoix, Temperman, De Boe. »

Une même émulation se manifesta parmi les travailleurs des industries graphiques, dont les anciens dirigeants édifièrent bientôt les bases de la fusion. Ainsi se réalisa l'unification de toutes les forces du livre à Bruxelles. Et tout le pays devait bientôt suivre cet exemple et donner ainsi naissance à la Centrale de l'Industrie du Livre.

Nous pouvons repasser les dix années qui viennent de s'écouler. Elles sont jalonnées de réalisations dont nous pouvons très justement nous enorgueillir. En lançant notre appel au lendemain de la libération, nous savions qu'il serait entendu. Nous savions que nous reprendrions rapidement la tête du mouvement syndical. Nous n'avons pas fait des promesses à la légère. Nous n'avions rien perdu de notre foi, de notre confiance, de notre volonté au cours de la longue nuit de la guerre.

Ce n'est pas le moment d'étaler un palmarès. Mais qu'il nous soit quand même permis de rappeler que nous nous sommes toujours dressés contre les atteintes à la liberté syndicale au nom du redressement économique, avec autant de vigueur que nous nous étions dressés contre les atteintes au nom de l'occupant. Nous avons, dès les premiers jours de la libération, défendu le principe des assurances sociales gratuites pour les travailleurs, nous nous sommes opposés au blocage des salaires, nous avons protesté contre la mobilisation civile. Nous avons réclamé l'indépendance totale du mouvement syndical envers l'Etat et les partis politiques. Nous sommes restés fidèles au syndicalisme de classe.

Et, aujourd'hui plus que jamais, nous laisserons à d'autres les chemins faciles — mais combien décevants pour les travailleurs — de la collaboration.

Le 4 septembre 1944, nous étions une poignée, nous sommes aujourd'hui plus de six mille, solidement groupés dans une organisation syndicale qui a fait ses preuves et peut, à juste titre, réclamer la confiance en l'avenir.

Ce 4 septembre 1954.

« Le Syndiqué du Livre », 11^e année, n^o 10, octobre 1954.

AUTOMATION : PROBLEME N° 1

La récente grève de Coventry vient de jeter une lumière crue sur les conséquences sociales d'un nouveau mode de production, auquel on a donné le nom d'automatisme. Nous ne chicanerons pas le choix de ce vocable, il suffit qu'on se mette d'accord sur ce qu'il représente, bien que, pour l'entendement du commun, le mot « automatisé » aurait été plus évocateur. Car, il s'agit bien de cela : faire exécuter automatiquement des travaux, même très compliqués, par des outils à commandes électroniques. Les conséquences inévitables — et d'ailleurs volontaires — sont : l'élimination totale ou partielle du travail humain.

Nous avons déjà donné en exemple les usines pilotes qui fonctionnent aux Etats-Unis, notamment dans l'industrie automobile, où le chômage prend des proportions inquiétantes. Mais voici que la grève de Coventry matérialise, pour l'opinion publique européenne, ce qui n'apparaissait jusqu'à ce jour que comme une sorte de « bluff barnumesque américain ». En traversant l'Atlantique, le robot qui a déjà chassé des dizaines de milliers de travailleurs des usines automobiles de Detroit et d'ailleurs, menace maintenant la sécurité du travail pour quelques milliers d'ouvriers des usines d'automobiles « Standard » en Angleterre. Trois mille victimes sur onze mille, ce n'est guère, encore que pour chacune d'elle c'est un drame. Et c'est ce qui fait le mérite des huit mille ouvriers provisoirement épargnés pour ne pas s'être inclinés devant « la loi du progrès ». A la menace de ce licenciement massif, ils ont répondu par la grève. Et, au bout de quinze jours, la direction a retiré les préavis de licenciement et a accepté d'entamer des pourparlers avec les travailleurs sur « l'ensemble des problèmes posés par l'automatisme ».

Ce conflit a eu immédiatement un retentissement considérable, tant en Angleterre que dans les autres pays du continent.

Le gouvernement a été interpellé. Sir Antony Eden a dû reconnaître que l'application de l'automatisme était de nature à provoquer de graves désordres économiques et sociaux et que le gouvernement étudierait les moyens de les prévenir. Les agences de presse affirment même qu'une communauté de vue existerait entre le gouvernement et les « chefs syndicalistes ».

Les procédés d'automatisme vont poser le problème de la lutte des classes avec une brutalité toute particulière. Cette brutalité même obligera sans doute les gouvernements à élargir le courant de plus en plus tempétueux de cette évolution industrielle, sous peine de voir compromettre la paix sociale en même temps que la prospérité économique. C'est qu'il s'agit d'un phénomène tout à fait nouveau : celui de l'élimination de la présence humaine dans la production et même dans l'organisation de cette production et des échanges.

En se plaçant sur un plan abstrait, impersonnel, on pourrait se réjouir du fait que la malédiction biblique : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », soit levée. C'est peut-être sans sueur que se fabriquera le pain, mais, jusqu'à ce jour, c'était par le truchement de sa peine que l'homme « gagnait » son pain. Pas de peine, pas de pain. Or, l'immense majorité de la population des nations modernes vit de sa peine, elle n'a d'autre ressource que celle tirée du travail mercenaire.

La base même de notre civilisation est la propriété privée. Celle-ci est détenue par une faible minorité d'hommes : sol et sous-sol, sources de matières premières, moyens de production et d'échange. Par cet accaparement, qui s'est poursuivi à travers des siècles, ces hommes détiennent une puissance redoutable. Ils disposent à leur gré de la paix, de la guerre, de la vie, du bonheur, de la santé, de l'abondance ou de la disette. Ils sont réellement les maîtres du monde.

Ce privilège monstrueux est pourtant lié à une servitude inévitable : il doit, sous peine de disparaître, se multiplier à l'infini. Tous les détenteurs de propriété, de moyens de production et d'échange sont tenus de produire et d'échanger. Opération permettant la formation de nouveaux capitaux. Toute marchandise fabriquée doit être vendue plus cher qu'elle n'a coûté. La différence constitue l'intérêt, et l'on sait que cet intérêt constitue la substance vitale de l'économie capitaliste.

Cette circulation suppose le vendeur et l'acheteur, ou l'offre et la demande. On sait comment le capitalisme a réussi à assurer un certain équilibre entre ces deux facteurs, en drainant toutes les ressources disponibles dans le monde, en créant des marchés artificiels, comme la guerre, l'armement, en décon-

gestionnant les populations ou en les augmentant selon les nécessités, en contrôlant la production soit par la fermeture des entreprises, soit par la destruction des stocks, en lâchant ou en serrant les prix. Mais quels que soient les instruments de sécurité créés pour prévenir les catastrophes, il faut toujours qu'en face du producteur il y ait un acheteur.

Or, les travailleurs, c'est-à-dire la classe des hommes qui ne possèdent rien d'autre que les revenus qu'ils tirent du louage de leurs services, constituent une réserve formidable d'acheteurs. Il n'est peut-être pas exagéré de dire que le salaire — sous toutes ses formes — contenu dans le prix de revient d'un objet représente 50 % de ce prix. Et lorsqu'on sait que ce salaire représente généralement ce qui est indispensable à la vie et doit, par conséquent, être immédiatement échangé contre des marchandises, on peut se rendre compte que les travailleurs représentent un élément indispensable à l'équilibre économique.

Que, pour l'une ou l'autre raison, la masse globale des salaires diminue et tout le commerce s'en trouve altéré. Que cette masse augmente et c'est le retour à la prospérité.

Nous avons vu que l'automatisation avait pour conséquence — et peut-être comme but — d'éliminer le travail humain de la production, c'est-à-dire de supprimer — ou diminuer considérablement leur nombre — les travailleurs et les priver ainsi de leurs salaires. Du coup, la notion de « l'exploitation de l'homme par l'homme » disparaît, le conflit « capital-travail » s'éteint. Il n'y a plus de salaire, il n'y a plus d'obligations sociales. Les robots ne sont pas syndiqués, ils n'ont pas de revendications à formuler, la législation sociale ne les concerne pas. Et nous pouvons rappeler ici cette boutade d'un grand « boss » de l'industrie automobile américaine qui faisait visiter au dirigeant Walter Reuter un département où ne s'alignaient que des robots :

« Croyez-vous que vous parviendrez à leur faire payer des cotisations ? »

A quoi Walter Reuter répondit avec à-propos :

« Et avez-vous l'intention de leur vendre vos automobiles ? »

Tout le problème de l'automatisation est contenu dans ce court dialogue.

Avant guerre, nous avons connu aux Etats-Unis dix millions de chômeurs. Il y en avait cinq millions en Allemagne. Notre petit pays, en comptait cinq à six cent mille. Il ne s'agissait que d'une petite crise. L'automatisation n'existait pas encore. A moins de supprimer physiquement préventivement des dizaines, des centaines de millions d'êtres humains n'ayant

d'autres ressources que celles qu'ils tirent de leur travail, une telle situation engendrerait la plus sanglante des révolutions.

Et qu'on cesse de nous raconter des âneries dans le genre de celle-ci : « Vous n'avez rien à craindre de la machine, la demande augmente en même temps que la production ». « Il y a des branches d'industrie où la main-d'œuvre disparaîtra, mais elle trouvera d'autres débouchés, c'est ainsi qu'il manque beaucoup d'ingénieurs ». Ce n'est pas avec des pirouettes qu'on prévendra les conséquences très graves de l'automatisation.

C'est maintenant, c'est au début de ce grand drame que le mouvement syndical, au lieu de s'intégrer dans l'économie capitaliste, doit imposer des solutions qui couvriront les intérêts des travailleurs. Devant l'insensibilité inhumaine des technocrates, il ne nous gêne aucunement de faire figure de « retardataire » en réclamant la PRIORITE pour la sécurité d'emploi, avec ou sans automatisation.

Et nous nous déclarons pleinement solidaires avec les grévistes de Coventry.

L'OFFENSIVE DE LA PRODUCTIVITE

Les menaces se précisent !

Nous voici brutalement placés devant l'épreuve de l'automatisation. Il ne s'agit plus de littérature. Il ne s'agit plus de vaines assurances données par le patronat qui veut nous endormir. Nous voici au cœur même du problème : on veut nous enlever notre sécurité d'avenir professionnel. Pendant que les patrons se dérobent à la discussion sur la réglementation des nouvelles techniques, ils s'empressement de créer des précédents. Et, pour perpétrer leurs mauvais coups, ils choisissent les localités et les entreprises où, par leur manque de discipline syndicale, les travailleurs offrent le moins de résistance.

Ce qui surprendra certainement les travailleurs du livre, c'est que ce sont les imprimeries de journaux qui déclenchent l'offensive. De tous temps, les directeurs de journaux, soucieux de se faire ou de préserver des réputations de largesse d'esprit, ont témoigné envers leur personnel une sollicitude qui se retrouvait dans les rapports réguliers établis entre leurs groupements professionnels et nos organisations syndicales. Nous pourrions citer ici, à titre d'exemple, de grands noms, qui sont toujours honorés au fond du cœur de ce qui reste de journalistes de leur époque. C'étaient, en général, des hommes sincères, utilisant leur journal pour la défense de leurs convictions, qui n'étaient pas toujours les nôtres, mais que nous respectons en raison même de l'exemple de droiture dont ils faisaient preuve à l'égard de leur personnel. Parce que c'est là qu'un homme public donne sa mesure. C'est par son comportement dans SON DOMAINE PARTICULIER, là où son initiative et sa responsabilité sont entières, c'est là qu'il se crée des droits au respect. Et ces hommes-là étaient respectés par les « journaliers », depuis « l'homme-de-peine » jusqu'au linotypiste. Beaucoup de choses passent, il semble que ces hommes-là ont aussi passé. Les ouvriers marquent le coup en se répétant entre eux :

« Ce n'est pas du temps de Monsieur X... qu'on aurait fait pareille chose ».

Nous vivons au temps du mépris. C'est un mal qui sévisait autrefois, mais d'une couche sociale à l'autre. Maintenant, le mépris gagne la personnalité humaine elle-même. Nous venons d'entendre un grand personnage politique se rengorger d'avoir donné l'ordre de lâcher les premières bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, et cet homme ne s'est pas étranglé de honte, à l'évocation des dizaines de milliers de victimes innocentes immolées à sa seule volonté. Sans compter la tache indélébile dont il a marqué la civilisation moderne. Nous avons connu les massacres collectifs de foules anonymes, d'autres vouées à d'effrayantes expériences où la mort ne survenait qu'après d'incroyables souffrances. Et les fournées d'enfants, de femmes et d'hommes de tout âge et de condition, lâchement, basement, inutilement assassinés dans les chambres à gaz. Nous avons vécu pendant des mois et des années dans l'angoisse quotidienne, non pas de la mort, mais de l'insondable abîme de honte dans lequel nous nous sentions entraînés. Nous avons alors réalisé l'horreur d'un monde où le mépris de son semblable deviendrait la règle commune. Et nous avons espéré en une réaction salutaire. Cette réaction n'est pas venue... Ce que cela donnera au bout d'une ou de deux générations ? Il n'est pas difficile de l'imaginer. Ce qui n'empêche pas les élites responsables de cette orientation de se lamenter sur l'abaissement de la moralité publique.

Cette digression ne nous éloigne pas tellement de notre sujet qu'on pourrait le supposer. L'avidité avec laquelle les élites se ruent à la recherche du profit caractérise bien cette absence de solidarité humaine qui est à la base de cette épidémie de mépris. Qui pourrait nier que l'atelier s'est complètement déshumanisé ? Exploitation anonyme par personnes interposées. Les véritables profiteurs du travail collectif de l'entreprise ne font guère de différence entre le matériel et le travailleur, l'un et l'autre ne sont que des éléments de la production. Lorsqu'ils s'en donnent la peine, ils prennent connaissance de leur existence par des postes du bilan : immobilisé, amortissement, salaire. Ce sont des chiffres qui n'évoquent aucun visage, pas même un être humain. Ce sont des éléments du bilan. Pour le reste, il y a le planning. Il appartient à la hiérarchie des techniciens de se débrouiller. On ne fait pas de sentiment dans les affaires. L'homme n'a rien à voir là-dedans. Il est dépassé par la machine, qu'il lui cède la place ! C'est ainsi que raisonnent les hommes d'affaires de Détroit, Coventry, lorsqu'ils font chas-

ser les travailleurs par des robots. C'est ainsi que raisonnent également nos propres employeurs.

Depuis de nombreux mois, nous nous évertuons à éveiller l'attention de nos camarades sur le problème de la surproductivité et de l'automatisation. Nous craignons bien de n'avoir réussi qu'à moitié à les tirer de la molle torpeur dans laquelle ils se complaisent. Tout va très bien... Plein emploi. Conditions générales de travail avantageuses. Le tout enrobé d'une obsédante campagne de bourrage de cervelle. Nous nous rendons bien compte qu'il faudra persévérer et compter avec les maladrresses des employeurs eux-mêmes. La gourmandise peut les perdre.

Voici que les patrons de journaux sont venus à notre secours. Il n'était pas suffisant d'attendre qu'ils puissent, au cours de tractations régulières, nous imposer des conditions d'emploi des nouveaux procédés de composition ou de gravure, puisque, pour l'instant, ce sont ces deux branches graphiques qui sont touchées par la menace de l'automatisation. Ils sont passés aux actes.

Camarades linotypistes et typographes... ouvrez les yeux et lisez attentivement ce qui suit :

Il y a quelques mois, un quotidien de Verviers, depuis longtemps en perte de vitesse, se voyait obligé de liquider son imprimerie : matériel et personnel (une vingtaine de personnes). Pendant un certain temps, il se fit imprimer à Bruxelles. D'autres avatars l'obligèrent à changer d'imprimeur. Ce fut un quotidien de Namur, de même couleur politique, qui lui offrit l'hospitalité. Rien à redire à cela. Voici où commence l'abus : le journal namurois en question a fait installer un équipement télétypesetter. Nous devions pourtant apprendre, ces temps derniers, que des bandes perforées étaient fournies à l'imprimerie par la direction du journal de Verviers. Après enquête, nous apprenions qu'effectivement ce client dispose en ses bureaux de Verviers, d'un clavier perforateur télétypesetter et que la composition, au moins partielle du journal, est ainsi assurée par une jeune femme dactylographe gagnant le fabuleux salaire de trois mille francs par mois. Par la même occasion, nous devions apprendre que deux correspondants, l'un à Arlon, l'autre à Huy, transmettaient également des bandes perforées, c'est-à-dire de la composition à l'imprimerie namuroise.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences INELUCTABLES d'une telle pratique. C'est la faillite professionnelle pour les typographes à la main aussi bien qu'à la machine.

Le jour où les clients — pensez aux éditeurs — pourront

fournir la composition de leurs travaux sous forme de rubans perforés, que, d'autre part, les machines à graver électroniques, permettront la reproduction automatique de tout document destiné à l'impression, les travailleurs du livre pourront aller à la pêche, après avoir fait pointer leur carte de chômage.

Il y a d'autres formes d'abus que nous dénoncerons en temps et lieu. Le scandale de Namur nous paraît suffisant pour cette fois.

Camarades, aucune profession ne sera épargnée par les machines à commandes électroniques. Il n'y a qu'une possibilité d'échapper à la ruine de votre avenir professionnel : imposer une réglementation qui empêche l'automatisation de devenir un fléau social.

TOUS DEBOUT, POUR LA DEFENSE DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL.

LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La réduction de la durée du temps de travail est une revendication qui figure d'une façon permanente et pour longtemps encore dans le programme des organisations syndicales. Les raisons qui inspirent cette tendance des travailleurs vers la réduction de leur peine sont multiples et toutes aussi légitimes les unes que les autres.

N'est-il pas normal que chacun cherche à se soustraire à la souffrance, si légère soit-elle ? Le travail est très souvent une souffrance, très souvent un danger, il est parfois mortel. La première réaction des gens qui en ont le moyen, c'est de s'affranchir la dure malédiction « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front »... Les personnes qui ne font rien incitent volontiers les autres à travailler, en leur assurant que le travail est plein de noblesse, qu'il est la source de toute richesse, mais elles se gardent bien de prendre le marteau ou la pioche qui n'ont jamais illustré aucun blason. Aussi, ces exhortations impressionnent de moins en moins de jobards. L'homme travaille parce qu'il doit le faire pour obtenir en échange de quoi assurer sa vie et celle des siens. Il ne le fait pas par amour, il le fait par nécessité. Il est donc tout à fait normal qu'il s'efforce de réduire cette contrainte qui s'inscrit en mali au bilan de sa vie.

Il y a d'autres motifs pour l'ouvrier de poursuivre sans cesse la réduction du temps de travail. Comme toute marchandise, le travail est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Si le travail est abondant, il est bon marché ; s'il est rare, il est cher. Qu'on ne proteste pas. Toute notre vie économique est basée sur cet usage. En admettant une production donnée, si l'employeur dispose de longues journées de travail, il aura besoin de moins d'ouvriers que si les journées de travail étaient courtes. Dans le premier cas, la sécurité d'emploi sera compromise ; dans le second, il y a des chances de la conserver. La

réduction du temps de travail est une précaution élémentaire contre le risque de chômage.

De plus en plus, le travail humain est en compétition avec le travail mécanique. C'est-à-dire que, dans la somme de travail nécessaire pour alimenter le marché, une part de plus en plus grande est accaparée par des machines dont la capacité de production s'accroît sans cesse. Si bien que, dans certains secteurs de la production, elles ont complètement éliminé l'intervention humaine. C'est aussi en raison de cette concurrence redoutable que les travailleurs doivent limiter le temps de travail en vue de garantir leur emploi.

Dans son incroyable inconscience, qui le pousse à forger les armes de sa propre destruction, l'homme a construit lui-même les instruments de production qui doivent le priver complètement de ce qui lui assure ses moyens d'existence : le travail. Au bout de tous les raisonnements spécieux et de tous les mensonges intéressés, l'automatisme, c'est l'évincement du travailleur. Sans doute, cette dernière étape ne sera-t-elle pas atteinte demain. Mais chaque jour, chaque pas, chaque « progrès » nous en rapproche. A côté d'autres précautions, dont aucune n'est absolue, la réduction parallèle du temps de travail est une sécurité. Les organisations syndicales — qui sont restées au service exclusif des travailleurs — doivent consacrer le plus gros de leurs efforts afin de « coller aux talons » des techniciens.

Dès le début de l'ère de la fabrique, alors que l'effort musculaire était à peine soutenu par des sources d'énergie extérieures, l'homme était rivé à sa peine durant quatorze ou seize heures par jour, depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse, si l'accident ou l'usure prématurée n'avaient brisé cette carrière maudite. Isolément ou groupés dans les « coalitions » éphémères, les ouvriers ont lutté avec désespoir contre ce destin. Ils ont ramené à douze, puis à dix heures la durée du travail. Et c'était là une victoire considérable qui devait permettre qu'un peu de lumière pénétre dans le cerveau enténébré des travailleurs. Dix heures de peine au lieu de quatorze, ce n'est pas seulement moins de fatigue, c'est un peu de loisirs. Et un peu de loisirs, c'est la possibilité d'épeler l'alphabet, d'apprendre à lire. Et lire, c'est apprendre à penser. Et penser, pour les travailleurs, c'est la transformation du monde.

Et puis, la formule arithmétique des « trois huit » s'est imposée comme un slogan irrésistible aux masses travailleuses de la fin du XIX^e siècle. Pensez donc, huit heures de travail, huit heures de loisirs, huit heures de repos ! Il a fallu unir

toutes les forces ouvrières du monde pour arracher ce privilège qui n'est pas encore unanimement reconnu, certains pays n'ayant pas encore souscrit aux recommandations du Bureau International du Travail ! Mais cette consécration officielle ne pourrait plus être qu'un geste symbolique en face d'une réalité bien plus audacieuse.

Selon les pays et l'état de leur équipement industriel, les formules proposées par le mouvement syndical se bousculent : les quarante-cinq heures, les quarante heures, les trente-six heures, les trente heures... Sitôt atteinte, chacune d'elles est dépassée. C'est une course contre la montre entre la technique et l'homme, et dont l'enjeu social est très certainement la révolution.

Au cours de leurs assises internationales, les travailleurs du livre n'ont pas manqué d'examiner la portée de ce vaste problème, avec le souci de préserver la sécurité d'emploi. C'est ainsi que les recommandations faites par notre Fédération Graphique Internationale, en vue de l'élaboration des conventions collectives, posent en principe que le premier effort doit porter sur la réalisation de la semaine de quarante heures. Voici le point 5 de la résolution :

« 5. — La durée normale du travail ne doit pas dépasser les quarante heures par semaine, réparties sur cinq jours. Dans le cas où l'on travaille actuellement plus de quarante heures par semaine, on cherchera à réduire la durée normale du travail jusqu'à quarante heures par semaine, à répartir sur cinq jours et en garantissant le même salaire auquel l'ouvrier avait droit avant la réduction du nombre actuel des heures de travail. »

Nous pouvons nous réjouir que ces recommandations ont vivement stimulé les fédérations graphiques et si, toutes, n'ont pu franchir d'une seule foulée les huit heures qui les auraient portées au régime des quarante heures, plusieurs ont réalisé une magnifique étape en établissant la semaine de quarante-cinq ou quarante-quatre heures. Parmi ces fédérations, nous pouvons classer Centrale qui, par les accords du 7 décembre 1955, instituait la semaine de quarante-cinq heures en cinq jours pour les industries graphiques, après avoir enregistré le même succès pour la transformation du papier et du carton. Depuis, la Fédération Graphique Allemande a également obtenu la semaine de quarante-cinq heures, puis ce fut le tour de la Fédération Suisse de décrocher la semaine de quarante-quatre heures par étapes ; la Fédération Autrichienne a réalisé la semaine de quarante-cinq heures et, à partir du 1^{er} février 1959,

bénéficiera de la semaine de quarante-quatre heures ; la Fédération Luxembourgeoise bénéficie des quarante-cinq heures depuis le 1^{er} janvier 1957 et aura les quarante-quatre heures depuis le 1^{er} janvier 1958 ; en Suède, le Congrès s'est prononcé pour la réduction du temps de travail, mais une mesure légale doit en étendre le bénéfice à tous les travailleurs. On peut, sans exagérer, prétendre que, dans les industries graphiques, le moment n'est pas éloigné où la semaine de quarante-huit heures ne sera plus qu'un souvenir. Dès lors, reprendront les efforts pour, cette fois, aboutir à la semaine de quarante heures.

A moins que d'ici là, les progrès de l'automatisation, ou l'effondrement de la conjoncture, n'impose des formules bien plus audacieuses. L'important, c'est que les organisations syndicales veillent avec vigilance. Les travailleurs du livre et papier peuvent nous faire confiance, nous ne nous laisserons pas surprendre par le « progrès ».

L'EUROPE EN CONSTRUCTION

Deux guerres mondiales n'ont pas seulement provoqué des massacres sans nombre, des destructions et des ruines irréparables, déchaîné des haines mortelles et découvert l'effroyable perversité de la nature humaine, elles ont aussi désorganisé l'équilibre économique du monde. De vieilles nations, représentatives d'une civilisation qui n'était pas sans acquis dans le domaine des arts et des sciences, ont été refoulées par des nouvelles venues, débarrassées du complexe sentimental des traditions spirituelles. Deux fois, en un quart de siècle, l'Europe a dû lancer un appel au secours au Nouveau Monde pour départager ses sanglantes querelles. Ce sont des aveux d'impuissance qui, en politique, se paient. D'autre part, la part déterminante de plus en plus grande du matériel industriel dans la guerre a poussé les belligérants à détruire, au cours de celle-ci, systématiquement tous les centres de production et tous les moyens de transport routiers, fluviaux, ferroviaires. Parmi les belligérants, une seule nation, les Etats-Unis, a échappé à cette stérilisation industrielle, tandis qu'à peu près toute l'Europe était à la fois vidée de matières premières et de moyens de production.

Au lendemain de la guerre 1939-45, le déséquilibre de l'économie mondiale en faveur des Etats-Unis était tel que, sous diverses formes, l'Amérique se vit obligée de prendre en quelque sorte l'Europe sous tutelle, sous peine de la voir livrée à des subversions sociales, qui la menaceraient à son tour. Le plan Marshall fut une mesure préservatoire autant qu'une mesure de philanthropie. Pour vendre il faut des acheteurs. La prospérité d'un Etat dépend en ordre principal de la prospérité des autres Etats. Et cela est d'autant plus vrai pour une nation disposant d'une extraordinaire capacité de production, comme c'est le cas pour les Etats-Unis. Il ne suffisait pourtant pas de faire des prêts ou des dons, il fallait rendre l'Europe

viable, la relever économiquement. Et chacun se rappelle les campagnes entreprises par les Etats en Europe pour l'accroissement de la productivité et l'automatisation. Parallèlement à cela, se développaient les plans d'une nouvelle assiette économique.

C'est en 1947, qu'au cours d'une conférence à l'Université d'Harvard, Marshall développa pour la première fois l'idée de la Coopération Economique Européenne. Il s'agissait, surtout, alors que le bloc des Alliés de la guerre commençait à se dissocier en Est et Ouest, de sauver de la débâcle et de la menace révolutionnaire, les pays industriels d'Europe. Mais, pour les pays européens, aux économies étroites et souvent irrationnelles, l'idée était intéressante. Et, depuis, diverses formules ont été envisagées par les gouvernements. Tout d'abord, c'est en 1948 que fut créée l'Organisation Européenne de la Coopération Economique (O.E.C.E.), groupant dix-sept pays, et qui s'est surtout attachée à lever les restrictions à l'importation entre les signataires. Puis on a créé la Communauté Européenne Charbon-Acier (C.E.C.A.), véritable trust des deux grandes industries de base et qui permet notamment la renaissance du redoutable combinat westphalien. Plus tard, en 1954, on a tenté de monter la Communauté Européenne de Défense (C.E.D.) et nous avons encore tous à l'esprit la propagande formidable déployée autour de ce sigle.

Il s'agissait d'un premier noyau comprenant : l'Allemagne, la France, l'Italie, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. Cette dernière institution a évolué et, cette année, au mois de mai, ces six pays ont signé à Rome un traité instituant la Communauté Economique Européenne (C.E.E.). Ce traité, dont les modalités sont encore en discussion devant les Parlements, doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 1958 et sortir ses premiers effets un an après, le 1^{er} janvier 1959, par un abaissement des droits douaniers de 10 % à l'entrée des pays signataires.

Pour saisir l'importance d'une telle mesure, on doit savoir que les six pays unis au sein de la C.E.E. disposent ainsi d'un marché préférentiel de 163 millions d'habitants, ce qui ne peut laisser indifférents les autres pays et, notamment, ceux faisant partie de l'Organisation Européenne de Coopération Economique qui, pour des raisons inhérentes à leurs économies particulières — car, d'abord, chacun pour soi — ne croient pas devoir se joindre aux six nations d'avant-garde. Aussi, le problème est-il soigneusement étudié et certaines mesures préservatoires ont-elles déjà été envisagées, alors même que la Communauté Economique Européenne n'était qu'en cours de gestation. Dès 1956, les onze nations européennes récalcitrantes

ont envisagé une Zone Européenne de Libre Echange qui assurerait à tous les membres de l'Organisation Economique de la Communauté Européenne le bénéfice de certains avantages de la C.E.E., sans aller jusqu'à l'intégration.

On conçoit aisément que les éléments de concurrence qui découlent du Traité de Rome remplissent d'inquiétude le monde des affaires. Les dix-sept associés de 1948 représentaient un total de 289 millions d'habitants.

Moins de dix ans plus tard, six d'entre eux, totalisant 163 millions d'habitants, établissent des tarifs préférentiels de l'ordre de 10 %. Aussi, l'idée de la Zone Européenne du Libre Echange gagne petit à petit toutes les nations intéressées et retient l'attention du monde entier.

Mais, avec la Communauté Economique Européenne, il s'agit de quelque chose de beaucoup plus important qu'une réédification à une échelle plus élevée de notre union douanière belgo-luxembourgeoise ou que le Benelux. Il s'agit d'une véritable intégration économique ; qui prévoit notamment LA LIBERTE D'ECHANGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE et des capitaux. Par une coordination de plus en plus étroite des politiques économiques, agricoles, financières, commerciales et sociales, des pays intéressés, il s'agit d'assurer aux capitaux les avantages d'investissements massifs par la concentration industrielle et une typisation des produits pour un marché intérieur de 163 millions de consommateurs. La mobilité de la main-d'œuvre — nous pouvons dire le déracinement de populations entières par suite de l'exode industriel — assurera des travailleurs dociles et à bon marché, d'où abaissement des prix de revient et meilleures positions concurrentielles sur les marchés.

Il est grand temps que le mouvement syndical s'inquiète de cette véritable révolution économique, dont les conséquences seront considérables pour l'ensemble des travailleurs des pays membres de la C.E.E., aussi bien que des autres. Le moins que l'on en puisse dire, c'est qu'on s'est engagé sans avoir sollicité notre avis. En situant le problème, nous n'avons voulu qu'alerter nos camarades. Il y a là un événement dont les répercussions seront, de toutes façons graves, et dont les développements ultérieurs sont encore imprévisibles. Nous ne manquerons pas de reprendre le sujet.

L'Europe, oui. L'Humanité entière, encore mieux ! Mais, ne nous laissons pas intégrer dans un capitalisme industriel impitoyable, sous prétexte de Communauté Européenne.

« Le Syndiqué du Livre », 14^e année, n° 12, décembre 1957.

TRAVAILLEURS, REFLECHISSEZ...

A diverses reprises nous avons, à l'occasion du Premier Mai, relaté les circonstances qui ont contribué à l'institution d'une manifestation mondiale des travailleurs. Rien n'est plus indispensable que ces vues rétrospectives qui permettent de se rendre compte des altérations plus ou moins profondes des intentions de ceux qui, les premiers, conçurent et réalisèrent l'acte de communion par lequel tous les travailleurs se tendraient la main et uniraient leurs cœurs dans un même élan de fraternité internationale. Dans la mesure même des déviations de la pensée initiale, la manifestation du Premier Mai devait perdre son caractère révolutionnaire de classe. Considéré comme une menace de subversion sociale et réprimé comme tel par les tenants de l'économie capitaliste, le Premier Mai est devenu la Fête du Travail, avec repos obligatoire. La bourgeoisie a digéré la manifestation symbolique des travailleurs, comme elle a digéré le parlementarisme, comme elle essaie -- et parfois avec beaucoup de succès -- de digérer le syndicalisme...

Nous nous proposons, cette fois, nous qui avons gardé la foi dans les destinées de la classe ouvrière, d'évoquer une autre institution de classe, dont le destin ne fut pas beaucoup plus heureux : l'Association Internationale des Travailleurs.

La création de ce que l'on a appelé, par la suite, la « Première Internationale », a été une œuvre gigantesque de coordination des efforts des travailleurs du monde entier, en tant que classe sociale, en vue de son émancipation. Ce fut la transposition dans la réalité pratique de toutes les idées généreuses et humaines propagées par les précurseurs. Le socialisme, le vrai, passait du stade de l'idéologie au stade de l'organisation. C'était l'aboutissement d'un bouillonnement extraordinaire d'idées et d'événements, allant de la Déclaration des

Droits de l'Homme à la révolution mécanicienne ; des encyclopédistes à la constitution politique de l'Europe.

C'est à l'occasion de l'Exposition de Londres, en 1862, que les travailleurs anglais invitèrent des délégués français à une « Fête de la Fraternisation Internationale ». Citons quelques passages du discours d'accueil :

« Nous, ouvriers anglais, saisissons avec bonheur l'occasion de votre présence à Londres, pour vous tendre une main fraternelle ; et nous vous disons de tout cœur : Soyez les bienvenus.

» Dans les siècles d'ignorance et d'obscurantisme, nous n'avons su que nous haïr ; c'était le règne de la force brutale. Aujourd'hui, sous l'égide de la science civilisatrice, nous nous rencontrons comme enfants du travail ; le règne de la force morale est venu.

» Quoique l'avenir semble nous promettre la satisfaction de nos droits et de nos espérances, nous ne devons pas nous dissimuler que nous n'y arriverons pas sans des luttes sérieuses ; l'égoïsme rend trop souvent les hommes aveugles à leurs véritables intérêts et produit la division et la haine là où il devrait n'y avoir qu'amour et solidarité.

» De la même manière que nos dissensions nationales ont été ruineuses pour nos patries respectives, nos divisions sociales seront fatales à ceux que la concurrence entraînera contre leurs frères.

» Aussi longtemps qu'il y aura des patrons et des ouvriers, qu'il y aura concurrence entre les patrons et des disputes sur les salaires, l'union des travailleurs entre eux sera le seul moyen de lutte...

» Le perfectionnement des machines, que nous voyons se multiplier de toutes parts, et la production gigantesque qui est la conséquence de l'application de la vapeur et de l'électricité, viennent tous les jours changer les conditions de la société. Un problème immense est à résoudre, celui de la rémunération du travail. A mesure que la puissance des machines s'accroît, il devra y avoir moins de nécessité pour le travail humain. Que fera-t-on de ceux qui sont sans travail ? Devront-ils rester improductifs, et comme éléments de concurrence ? Les laissera-t-on mourir de faim, ou les nourrira-t-on aux dépens de ceux qui travaillent ?

» Nous ne prétendons pas résoudre ces questions, mais nous disons qu'elles doivent être résolues, et que cette tâche ce n'est pas trop de demander le concours de tous...

» Bien des systèmes ont été proposés pour la solution de ce problème : la plupart ont été de magnifiques rêves, mais la preuve que la vérité n'a pas été trouvée, c'est que nous la cherchons encore.

» Nous pensons qu'en échangeant nos pensées et nos observations avec les ouvriers des différentes nationalités, nous arriverons à découvrir plus vite les secrets économiques des sociétés. Espérons que, maintenant que nous nous sommes serré la main, que nous voyons que comme hommes, comme citoyens et comme ouvriers, nous avons les mêmes aspirations et les mêmes intérêts, nous ne permettrons pas que notre alliance fraternelle soit brisée par ceux qui pourraient croire de leur intérêt à nous voir désunis ; espérons que nous trouverons quelque moyen international de communication, et que chaque jour se formera un nouvel anneau de la chaîne d'amour qui unira les travailleurs de tous les pays. »

L'adresse des travailleurs anglais eut une répercussion profonde non seulement en France, mais également dans d'autres pays, dont la Belgique. Partout, s'élaborait un gigantesque travail de gestation, activé par les répressions sauvages des gouvernements au service de la bourgeoisie industrielle en plein essor.

Quelques délégués français avaient cru prudent de demeurer à Londres et se trouver ainsi en mesure de donner une suite pratique aux vœux contenus dans la lettre des ouvriers anglais. Et c'est ainsi que, en 1864, le 28 septembre, fut convoqué un grand meeting international au Martins' Hall, à Londres, au cours duquel fut constituée l'Association Internationale des Travailleurs. Un comité provisoire fut établi, avec mandat de rédiger un projet de règlement de la nouvelle association à soumettre à un prochain congrès international. En attendant cette investiture définitive, les travailleurs ne restèrent pas inactifs. Des sections furent constituées dans la plupart des pays industriels d'Europe.

Ce premier congrès de l'Internationale s'ouvrit à Genève, le 3 septembre 1866, dans la salle de la brasserie Treiber. La présidence en fut assurée par Jung, délégué par le Conseil Central de Londres. Soixante délégués y participèrent. Les délibérations durèrent plusieurs jours, mais l'acte principal fut l'adoption des statuts. Nous nous permettons d'attirer l'attention toute particulière sur les principes énoncés dans ce document historique :

« Considérant,

» Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux et à évincer toute domination de classe.

» Que l'assujettissement économique du travailleur à l'acquéreur des matières premières et des instruments de travail, est la source de la servitude dans toutes ses formes : misère sociale, dégradation mentale, soumission politique ;

» Que, pour cette raison, l'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme simple moyen ;

» Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

» Que l'émancipation des travailleurs n'est pas un simple problème local ou national ; qu'au contraire, ce problème intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leurs concours théorique et pratique ;

» Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industriels d'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et conseille de combiner tous les efforts encore isolés ;

» Par ces raisons :

» Le Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, tenu à Genève, le 3 septembre 1866, déclare que cette association ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant reconnaîtront la vérité, la justice, la morale comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité ;

» Le Congrès considère comme un devoir de réclamer, non seulement pour les membres de l'Association, les droits de l'homme et du citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs : Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs. »

Le moins que l'on puisse faire en ce jour de Premier Mai, c'est de repenser nos aspirations d'affranchissement. Et nous pensons que, comme nous-mêmes, tous les travailleurs ont pris conscience que, pour adoucissantes que soient à leurs peines les réformes, dites sociales, arrachées aux classes possédantes, elles ne constituent que de faibles compensations aux exigences

nouvelles, sans pour cela les rapprocher de l'idéal de justice et d'égalité qui les anime.

Les principes énoncés dans l'introduction aux statuts de l'Internationale appellent irrésistiblement des comparaisons avec les duperies de la collaboration politique ou syndicale à l'échelon du pouvoir. Nous nous garderons bien de faire des commentaires, ils s'imposent d'eux-mêmes avec une telle force que le moins averti des travailleurs s'aperçoit aussitôt que ceci exclut cela et que si l'altération du grand rêve égalitaire s'est faite insensiblement, il n'en reste plus, au bout de bientôt un siècle, qu'une caricature méconnaissable.

Reprise de conscience salutaire. Il faut renoncer aux collaborations dangereuses, renoncer aux détours et aux retours, renoncer aux dévotions abusives de pouvoir. Il faut en revenir à la formule vierge de compromission : « L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS DOIT ÊTRE L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES ». Il faut restituer aux travailleurs leur droit d'absence en appliquant cette autre formule claire et nette : « L'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme simple moyen ».

Demandons encore quelque lumière à l'Association Internationale des Travailleurs. Elle nous viendra, cette fois, de son deuxième congrès, qui s'est tenu à Bruxelles, en 1868, et éclairera notre conscience au sujet de la guerre :

« Le Congrès, considérant que la justice doit être la règle des rapports entre les groupes naturels, peuples, nations, aussi bien qu'entre citoyens ; que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique ; que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort et non la sanction du droit ;

» Qu'elle fortifie le despotisme, étouffe la liberté (nous en donnons pour preuve les dernières guerres d'Italie et d'Allemagne) ;

» Que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère ;

» Que l'or et le sang des peuples n'a jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature ;

» Que, dans une société fondée sur le travail et la production, la force ne peut être mise qu'au service de la liberté et du droit de chacun ; qu'elle ne peut être qu'une garantie et

non une oppression, fût-ce même pour un seul membre utile du corps social ;

» Que dans l'état actuel de l'Europe, les gouvernements ne représentent pas les intérêts légitimes des travailleurs ;

» Que, si la guerre a pour cause principale et permanente le manque d'équilibre économique et ne peut être, par conséquent, anéantie que par la réforme sociale, elle n'en a pas moins pour cause auxiliaire l'arbitraire qui résulte de la centralisation et du despotisme ;

» Que les peuples peuvent donc, dès maintenant, diminuer le nombre des guerres en s'opposant à ceux qui les font ou qui les déclarent ;

» Que ce droit appartient surtout aux classes ouvrières, soumises presque exclusivement au service militaire, et qu'elles seules peuvent lui donner une sanction ;

» Qu'elles ont pour cela un moyen pratique légal et immédiatement réalisable ;

» Qu'en effet le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps ; qu'il suffit donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossible les entreprises des gouvernements personnels ou despotiques ;

» Le Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre ;

» Il invite toutes les sections de l'Association, chacune dans leurs pays respectifs, ainsi que toutes les sociétés ouvrières et tous les groupes ouvriers quels qu'ils soient, à agir avec la plus grande activité pour empêcher une guerre de peuple à peuple, qui aujourd'hui ne pourrait être considérée que comme une guerre civile, parce que, faite entre producteurs, elle ne serait qu'une lutte entre frères et citoyens ;

» Le Congrès recommande surtout aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs ;

» Le Congrès compte sur l'esprit de solidarité qui anime les travailleurs de tous les pays, pour espérer que leur appui ne fera pas défaut à cette guerre des peuples contre la guerre. »

C'est pour n'avoir pas persévéré sur cette route droite vers la société égalitaire, que les travailleurs ont alimenté les charniers de la guerre dans toutes les parties du monde.

C'est pour s'être laissé intégrer dans le régime social condamné par l'Association Internationale des Travailleurs que nous assistons à ce paradoxe invraisemblable que de prétendus

héritiers du Congrès de Bruxelles, de 1868, poussent les peuples aux armements les plus ruineux et les plus effrayants.

Sans doute serait-il cruel d'insister ! Chacun, sans grands efforts, retrouvera les siens.

Aussi, en ce Premier Mai 1958, travailleurs réfléchissez...

LE MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN

LE MARCHÉ COMMUN EUROPEEN

Qu'on nous excuse de revenir sur un sujet qui a déjà été traité dans nos organes professionnels, mais il ne semble pas que les travailleurs — et souvent les dirigeants syndicaux — se rendent vraiment compte de la portée des accords de Rome et des bouleversements que ceux-ci provoqueront dans le domaine économique et social de chacun des membres constituant cette communauté.

Cette importante réforme économique vient de faire l'objet d'un débat au cours du récent congrès de la F.G.I. à Munich, Il avait été fait appel à un représentant du monde patronal pour exposer certains aspects du problème et le débat qui s'en est suivi n'a pas manqué de faire apparaître des inquiétudes quant aux conséquences pratiques de cette institution.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile d'ouvrir un débat sur l'intérêt que peuvent présenter pour les travailleurs, pris dans leur ensemble, les nouvelles formules économiques du Marché Commun ou de la Zone de Libre Echange. Les travailleurs se trouvent placés devant des faits.

Ce que nous devons faire, c'est prendre toutes mesures susceptibles de préserver les intérêts des travailleurs partout où ils seront menacés — provisoirement ou définitivement — par les nouvelles institutions.

Nous devons donc étudier les rouages de ces institutions et en examiner la portée pratique. Nous devons négliger l'abstrait pour ne retenir que le concret. Ce ne sont pas des idéologies qui sont en jeu mais les conditions d'existence des travailleurs.

Il y a trois problèmes généraux à étudier : a) celui du Marché Commun Européen, le plus urgent ; b) celui de la Zone de Libre Echange ; c) celui de l'interdépendance économique générale, dans le cadre de nos industries graphiques.

C'est du premier de ces problèmes que nous nous occu-

perons ici, puisqu'il est en voie d'exécution, en vertu des accords de Rome du 25 mars 1957, et qu'il concerne six pays, dont le nôtre : la Belgique, l'Allemagne Occidentale, la Hollande, le Luxembourg, la France et l'Italie.

Résumons brièvement les données du problème.

Il s'agit de créer une entité économique suffisamment étendue pour permettre, dans des conditions concurrentielles favorables, l'application des techniques modernes indispensables pour assurer une productivité comparable à celle des grandes puissances industrielles et commerciales. Quelques chiffres : les six pays du Marché Commun totalisent une population de 163 millions d'habitants, alors que les Etats-Unis disposent d'une population à peu près égale. La comparaison avec les Etats-Unis n'est pas aussi favorable pour ce qui concerne la fortune. Le revenu global des pays du Marché Commun est de 102 milliards de dollars, alors que, pour une population équivalente, celui des Etats-Unis est de 310 milliards de dollars par an. Ce qui donne un revenu moyen de 2.045 dollars pour le citoyen américain et seulement 625 dollars au citoyen de la Petite Europe. Face à la très riche famille yankee, nous faisons figure de parents pauvres, bien que, par rapport à l'immense majorité de notre globe terrestre, nous soyons encore largement privilégiés. Même dans cette nouvelle communauté économique du Marché Commun, la Belgique occupe une place de tout premier plan au point de vue du revenu national moyen. Glanons, en passant, quelques indications utiles. De 1952 à 1956, le revenu national a progressé d'environ 37 % en Belgique, ce qui est vraiment réjouissant. Mais quelle part nous a été réservée de cette euphorie économique ? Le salaire de l'ouvrier typographe de Bruxelles — c'est-à-dire son revenu — était de 1.263 francs par semaine, ou 65.676 francs par an en 1952. Tenant compte de la progression du revenu national, ce salaire — pardon, ce revenu — aurait dû être de 65.676 fr. + 37 % (24.300 fr.) = 89.976 francs, ou 1.730 francs par semaine en 1956. Quelle est la réalité ? Au cours de l'année 1956, le salaire de l'ouvrier typographe de Bruxelles a été de 1.330 francs ou 69.976 francs au lieu de 89.976 francs qui aurait résulté du partage équitable de la progression du revenu national. Ne confondons pas revenu national et revenu du travailleur...

Qu'on nous excuse cette digression, elle était tellement tentante !

Pour donner à cette nouvelle union économique toute sa valeur, la première condition à réaliser est celle de la sup-

pression de toutes les entraves économiques entre les pays intéressés : c'est-à-dire assurer la libre circulation des marchandises dans les pays constituants et établir un même tarif douanier pour les marchandises en provenance de pays tiers. Une telle révolution doit se faire par étapes, elles-mêmes conditionnées par des mesures préservatoires de caractère social. Ces étapes s'échelonnent sur une durée de douze ans à partir du 1^{er} janvier 1958.

ELIMINATION DES DROITS DE DOUANE

Première étape de 4 ans :

Premier stade de 12 mois	10 %
Deuxième stade de 18 mois	10 %
Troisième stade de 18 mois	10 %
soit 30 % en quatre ans.	

Deuxième étape de 4 ans :

Premier stade de 18 mois	10 %
Deuxième stade de 18 mois	10 %
Troisième stade de 12 mois	10 %
soit 30 % en quatre ans.	

Pour la troisième étape de 4 ans, les conditions ne sont pas encore déterminées, mais elles doivent entraîner 40 % de réduction des tarifs douaniers, pour aboutir à la complète élimination au bout de douze ans.

Il en sera de même au point de vue des contingentements.

Nous allons donc, progressivement, vers la libre circulation des marchandises. Elle aura pour corollaire la libre circulation des capitaux et la libre circulation de la main-d'œuvre. Tout cela constitue un immense progrès, mais... parce qu'il y a un MAÏS.

D'abord, parce qu'il s'agit encore d'un arrangement fractionnel. Un petit bloc de plus, en vue d'une concurrence plus aigüe sur les marchés mondiaux. Et nous devons nous attendre aux réactions des pays qui se trouveront menacés par ce Marché Commun, que ce soient des pays européens ou des pays d'autres continents.

Il y a ensuite l'inégalité des conditions de production entre les pays du Marché Commun. Inégalités qui risquent de provoquer des concurrences qui, jusqu'à présent, étaient partielle-

ment corrigées par des dispositions douanières ou de contingentement. La disparition de ces correctifs peut aboutir à de véritables étouffements industriels. Il y aura aussi les dangers résultant de l'irrésistible attraction des populations pauvres vers les pays « riches », qui posera des problèmes démographiques inquiétants. Illustrons encore avec des statistiques cet aspect du problème.

Voici, pour les six pays du Marché Commun, le revenu national, par habitant, exprimé en dollars (année 1956) :

Belgique	892 dollars
Allemagne	680 »
Luxembourg	1.057 »
France	757 »
Italie	381 »
Hollande	607 »

Si nous tenons compte du fait que ces chiffres expriment la situation économique et sociale de ces différents pays, nous devons être frappés par des différences aussi importantes et nous nous demandons comment elles pourront être éliminées. Ne l'étant pas, comment une harmonisation économique pourrait-elle s'établir entre ces situations disparates ?

Voici d'autres chiffres qui nous concernent tout particulièrement. Ils concernent, d'une part, les salaires, d'autre part, les charges sociales pour les ouvriers typographes des pays du Marché Commun et des pays de la Zone de Libre Echange. Ces chiffres, valables pour le 1^{er} janvier 1958, sont tirés d'une enquête organisée par la F.G.I. Pour la facilité des comparaisons, il a été procédé à une conversion générale en francs suisses, avec une double classification : celle du salaire hebdomadaire et celle du salaire horaire, plus les charges sociales.

Pays du Marché Commun :

Pays	Salaire en monnaie du pays hebdomadaire	Charges soc. (en %)	Sal. + Ch. soc. en fr. suisses hebd. hor.	Clas.
France	10.720,00	4.877,00 (45,5 %)	162.21 4.05	1
Luxembourg	1.658,40	298.51 (18 %)	172.40 3.91	2
Belgique	1.421,50	458,45 (32,25 %)	165.62 3.67	3
Italie	13.701,60	8.357,98 (61 %)	155.72 3.24	4
Allemagne	100,89	30,07 (29,8 %)	136.98 3.04	5
Hollande	76,14	27,10 (35,6 %)	119.60 2.49	6

Pays de la Zone du Libre Echange :

Suisse	172,70	31,08 (18 %)	203.78	4.43	1
Saar	12.422,00	6.211,00 (50 %)	193.78	4.30	2
Danemark	230,52	47,00 (20 %)	176.50	3.68	3
Suède	189,00	18,90 (10 %)	176,19	3.75	4
Finlande	9.522,00	1.847,25 (19.4 %)	156.54	3.40	5
Grande-Bretagne	11.10.0	1.03.2 (10.086 %)	155.72	3.58	6
» (Province)	10.15.6	1.01.9 (10.086 %)	146.02	3.35	7
Irlande	10. 8.0	1.0.9 (10 %)	140.81	3.33	8
Norvège	185,00	37,00 (20 %)	136.53	2.84	9
Autriche	470,00	242,05 (51.5 %)	120.26	2.67	10

Deux remarques à propos de ce tableau : a) le prix horaire du typo belge se trouve à l'indice 149 par rapport au prix horaire du typo néerlandais ; b) dans la liste des pays de la Zone de Libre Echange nous n'avons pu mentionner la Turquie et l'Islande, faute d'informations.

Un autre élément important à prendre en considération, c'est la durée de la semaine de travail. Voici, toujours au 1^{er} janvier 1958, la durée du travail hebdomadaire pour les pays sous revue :

France	40 heures
Irlande	42 1/2 —
Grande-Bretagne	43 1/2 —
Luxembourg	44 —
Saar	44 —
Belgique	45 —
Allemagne	45 —
Autriche	45 —
Suisse	46 —
Finlande	46 —
Suède	47 —
Danemark	48 —
Italie	48 —
Norvège	48 —
Hollande	48 —

Nous aurons également à tenir compte de l'équipement industriel et de la réglementation du travail. Le premier de ces deux éléments échappe à notre compétence. Mais le second entre dans la sphère d'activité de nos organisations syndicales, car si nous parvenions — et c'est à quoi nous devons tendre —

à établir un juste équilibre entre les salaires, les avantages sociaux et la durée du travail, nous ne serions qu'à mi-chemin de l'indispensable coordination des niveaux concurrentiels pour le secteur travail. Car il est impensable que les différences de rémunération et de règlement du travail puissent jouer en faveur du patronat de tel ou tel partenaire du Marché Commun.

C'est pourquoi nous répétons, ce que nous proclamons depuis de nombreuses années sur le plan international, il n'y a pas de solidarité valable et sincère sans un effort réel en vue de la coordination des conditions générales de travail.

Pas de concurrence malsaine, pas de dumping qui mettrait à la fois en danger la sécurité d'emploi et le standing des travailleurs ayant acquis, grâce à leur combativité, une place plus ou moins décente au soleil.

LA CONDITION OUVRIERE

Certaines contrées portent leur lourde destinée comme une malédiction. Leur nom s'accompagne d'images sombres et dramatiques, bien que d'autres évoquent la lumière et la joie. Depuis de nombreuses décades, la Belgique jouit de la triste renommée d'être l'enfer des travailleurs et le paradis des capitalistes. A l'étranger, son nom s'associe tout naturellement aux industries lourdes, insalubres, exténuantes, meurtrières, dans des paysages hérissés de cheminées d'usines empanachées de suie.

Lorsqu'on y regarde de plus près, on rectifie cette vue par trop schématique, on sépare les vertes plaines des polders, les bruyères campinoises et les forêts ardennaises des agglomérations industrielles du Pays Noir. Terre sans repos ni trêve, où l'homme subit les servitudes les plus inhumaines, de nuit et de jour, sans que jamais ralentisse la chaîne sans fin de la production. Terre noire, dont les évenements découvrent une fourmière à la fois inextricable et ordonnée. On y trouve toutes les implantations industrielles : verreries, aciéries, métallurgies, céramiques, chimiques, tout ce qui dégage à la fois le bruit, la chaleur, le poison. Et, pour fournir à ce monde en travail l'énergie indispensable, il y a les charbonnages.

Dans ce monde, qui semble ne plus appartenir à l'humanité, le Borinage occupe une place particulièrement marquée par le destin. Le pays hennuyer s'allonge autour de la coquette ville de Mons. Mais qu'on suive le ruban ferré des lignes vicinales et on rencontre aussitôt une banlieue misérable, qui se noue en hameaux autour des charbonnages. De temps à autre, on enjambe une des nombreuses rivelettes ou « rîes » ou « rieux » qui se jettent aussitôt dans la Haine. La population porte les stigmates du travail ingrat dans les galeries souterraines, surbaissées de la mine. Les hommes rudés sont solidement charpentés, aux pommettes saillantes, au visage osseux.

Leur nostalgie tragique a inspiré beaucoup d'artistes, de Pierre Paulus à Constantin Meunier, de Van Gogh à Kurt Peiser. Et il est surprenant d'apprendre que ces rudes travailleurs sont de fervents mélomanes dont les chorales et « musiques » sont justement renommées.

De temps immémoriaux, c'est le charbon qui fournit le sang noir de cette contrée. C'est le charbon qui a permis la concentration industrielle très dense, dont la prospérité a toujours trouvé son écho dans la corbeille de la Bourse de Bruxelles. C'est elle qui a fait la fortune des « Barons de la Gaillette » et de toute une bourgeoisie industrielle, qui connut son apogée au cours de la seconde moitié du siècle dernier.

Des vieilles chroniques témoignent de l'exploitation rudimentaire du charbon de terre dès le XI^e siècle. Pendant longtemps, il ne s'est agi que d'épuiser les affleurements, puis on allait à la recherche de failles plus profondes par des galeries inclinées ou des tranchées à ciel ouvert. Enfin, on creusa des puits auxquels on accédait à l'aide de paniers et de treuils. Mais, déjà, au début du XVII^e siècle, on comptait plus de cent fosses entre Mariemont et Quiévrain. Plus de cinquante mille travailleurs demandaient leur existence au sang noir de la mine. C'est la révolution industrielle, l'application de la force-vapeur, vers la fin du XVIII^e siècle, qui va donner un puissant essor au Pays Noir, en permettant l'implantation de diverses industries, dont l'énumération géographique se retrouve dans le portefeuille des valeurs des grandes institutions financières.

Il est vrai que l'existence de cette agglomération besogneuse s'imposait à la conscience nationale autrement que par les dividendes plantureux des sociétés exploitantes.

Alors que l'exploitation se bornait à gratter l'écorce de la terre, les accidents étaient individuels et les secours assurés. Mais, lorsque les taupinières descendirent à des centaines de mètres sous terre, les catastrophes devinrent de plus en plus épouvantables. Au fond de sa mine, le travailleur est quêté par de surnoisées puissances : l'eau, le feu, l'asphyxie, l'éboulement. Et cela depuis des centaines d'années, comme une malédiction. Et Marcinelle réveille encore le souvenir du monstrueux tribut prélevé par la mort sur la population noire.

Et voici, qu'après avoir été pressurée, exploitée, tuée par le travail, cette population est en passe de crever dans l'abandon, parce que la mine homicide se ferme. Ainsi en ont décidé les hommes d'ailleurs.

*
**

Ce n'est pas sans étonnement que la population belge assistait à ce paradoxe de voir les prix du charbon domestique s'élever à des taux prohibitifs, tandis que les sociétés charbonnières menaçaient de fermer leurs puits si le gouvernement ne rentabilisait pas les 7 millions de tonnes stockées sur le carreau des mines. Pendant ce temps, les charbons importés des Etats-Unis trouvent acheteurs en Belgique à des prix inférieurs aux prix des charbons belges. Or, le gouvernement, n'entendant plus distraire ses propres fonds — les charbonnages ont déjà englouti une cinquantaine de milliards de subventions — s'est tourné vers la C.E.C.A. — autorité supra-nationale pour le charbon et l'acier — à l'effet d'obtenir divers aménagements qui favoriseraient l'écoulement des stocks existants.

La Haute Autorité de cette communauté n'a pas manqué de rappeler les conditions émises dès 1954 à l'aide qu'elle a octroyée aux charbonnages belges, et notamment la mise en œuvre d'un plan d'assainissement de cette industrie. Car la crise qui vient d'éclater avec violence n'est pas nouvelle, elle est là depuis une quarantaine d'années. Elle a fait l'objet d'innombrables interventions au Parlement et un nombre incalculable de rapports ont été établis. Sans que, pour autant, il y eut la moindre exécution. Disons de suite, que le problème du charbon n'est pas limité à la Belgique, il se pose notamment en Allemagne et en Angleterre, où de nombreux puits d'extraction ont été fermés au cours de ces dernières années.

Schématiquement — et dans le cadre de l'exploitation capitaliste, exprimons-nous de la sorte — le problème comporte différentes données : prix de revient trop élevé, rééquipement technique, restriction de la production, enfin, fermeture définitive des charbonnages pauvres. Chacune de ces données se répercute gravement sur le plan social. Il s'agit de s'attaquer aux salaires, qu'on prétend trop élevés. Il s'agit de réduire les charges sociales qu'on prétend trop lourdes. Il s'agit de stériliser économiquement plusieurs agglomérations boraines. Ce n'est qu'en prenant une vue de cet aspect du problème que l'on peut expliquer la carence des gouvernements devant l'application d'un plan de redressement. Il est de règle, de laisser à ses successeurs l'application d'une politique à juste titre impopulaire.

La C.E.C.A. refusant de subsidier plus avant le charbon belge, afin de lui permettre de se ranger au niveau des prix conventionnels, et le gouvernement belge reculant devant la charge financière des 7 millions de tonnes de charbons stockés,

les charbonnages ont freiné la production en accentuant le chômage.

C'est alors que, mis en demeure de passer aux actes, le Conseil National des Charbonnages prit les décisions qui devaient déclencher la grève. C'est la fameuse décision du 9 février, comportant notamment la fermeture de plusieurs puits pour la fin du mois de mai ; la création d'une nouvelle société à laquelle serait concédé un certain nombre de charbonnages ; la réduction de la production. Le tout emballé dans une promesse de ménager la main-d'œuvre.

C'est devant cette menace que la Fédération des mineurs du Borinage décréta la grève qui, très rapidement, prit une extension dans le Centre, entraînant d'autres secteurs industriels dans la lutte et paralysant tout le Pays Noir.

La réaction du gouvernement fut ce qu'elle est traditionnellement : une fanfaronnade. Les ministres Eyskens, Vander Schueren, Behogne et les représentants de la C.E.C.A. publièrent le communiqué suivant :

« Il ne peut être question de remettre en cause l'assainissement, qualifié d'« indispensable », des différents bassins belges et, particulièrement, du Borinage : les interlocuteurs sont là-dessus entièrement d'accord. En d'autres termes, au-delà du tonnage de production acceptable d'un point de vue économique sain (2.100.000 tonnes pour le bassin borain, par exemple), le régime des subventions doit prendre fin, ce qui entraînera automatiquement des fermetures de puits déficitaires irrécupérables.

» La fermeture des puits non rentables n'est pas seulement la conséquence des engagements que la Belgique a souscrits en ratifiant le traité de la C.E.C.A. Elle est aussi la condition « sine qua non » de l'aide que la Communauté peut nous apporter. Cette aide est d'abord de caractère social : indemnités d'attente versées aux travailleurs atteints par les fermetures, interventions en vue de faciliter leur remplacement ou encore leur réadaptation professionnelle. Pour assurer l'efficacité de ces mesures, le gouvernement belge et la Haute Autorité resteront en contact permanent, de manière à ce que les fermetures et l'octroi de l'aide communautaire soient simultanés. »

Ainsi, cette fois, on se trouvait devant l'irréversible. La menace se précisait : le 31 mai on procéderait à la fermeture de trois charbonnages. Et ce n'était qu'un commencement.

Et ce fut la grève. Toutes les appréhensions, toutes les passions longtemps contenues explosèrent et on pouvait craindre les pires complications. Il fut sans doute heureux

pour le pouvoir que la grève gagna rapidement en étendue, plutôt que de gagner en violence.

Nous n'entrerons pas dans la narration anecdotique de cette grève. La presse, la radio, la télévision en ont suffisamment dramatisé les phases. Les routes furent coupées, les services publics bloqués, mais heureusement la confrontation des forces de gendarmerie et de la population se limitèrent à des arrosages d'eau au lieu de mitraille.

Les colloques s'instituèrent d'une part avec le gouvernement et les représentants de la C.E.C.A., d'autre part, avec les représentants de la F.I.B. et les patrons charbonniers. Et, le 23 février, jour prévu pour un nouvel élargissement du conflit, des propositions furent soumises aux délégués des travailleurs.

D'une part, le gouvernement publiait la déclaration suivante :

« 1. La Belgique est tenue de respecter ses engagements dans le cadre du traité de la C.E.C.A. Elle ne peut, dès lors, prendre unilatéralement des décisions en matière charbonnière.

» 2. La décision prise par le Conseil National des Charbonnages en vertu des pouvoirs lui conférés par la loi du 22 janvier 1958, le 9 février 1959, sera observée dans le cadre d'un programme cohérent d'assainissement des bassins charbonniers.

» 3. En sa qualité de Président du C.N.C., le Ministre des Affaires économiques lui proposera de s'inspirer, dans l'établissement du timing des fermetures de sièges dans le Borinage, des principes suivants :

» a) Ce timing sera établi en fonction d'un programme cohérent d'assainissement des bassins charbonniers. Le C.N.C. disposera de tous les éléments nécessaires à cette fin au plus tard le 31 mai 1959.

» b) Compte tenu de la situation économique difficile de la région boraine, et de l'efficacité progressive des mesures prises par le Gouvernement et par le secteur privé pour relancer l'expansion du Borinage, il conviendra de régler les fermetures à intervenir en fonction des possibilités de remplacement. Elle sera présidée régulièrement par le Ministre du Travail.

» 4. Le Gouvernement s'engage de prendre toutes mesures en vue de créer des possibilités d'emploi susceptibles d'utiliser la main-d'œuvre de travailleurs de la surface qui seraient licenciés par suite de fermetures de puits.

» De son côté, la F.I.B. apporte et cautionne l'engagement de Fédéchar à réemployer les travailleurs du fond licenciés par suite de ces mêmes fermetures. »

Cette déclaration devait, le jour même, être complétée par un accord de la Fédération Charbonnière de Belgique (Fédéchar).

« La Fédéchar, après avoir pris connaissance de la déclaration gouvernementale, au cours d'une réunion groupant les représentants de la F.I.B. et des organisations interprofessionnelles et professionnelles des travailleurs, a décidé d'avaliser également l'engagement pris par le Gouvernement de réemployer les travailleurs de surface licenciés par suite des fermetures de sièges qui se produiraient en 1959 dans le bassin du Borinage.

» Si ce emploi ne peut être immédiat, les ouvriers licenciés bénéficieront de l'aide de réadaptation jusqu'à la date de leur remplacement, lequel ne pourra être postérieur au 1^{er} janvier 1960. »

L'incident est clos. Les dirigeants des organisations ouvrières ont accepté comme satisfaisantes la déclaration gouvernementale et les assurances de la Fédéchar. A son tour et à leur demande, le Comité national de la F.G.T.B. se range autour d'une résolution reprenant en substance le programme ci-dessus, sans débats et dans une gêne visible. Seule une voix, qui sent à la fois l'engorgement des bronches du mineur et l'angoisse du Borain, s'élève. « Alors, on sacrifie le Borinage ? ». Des assurances tombent du podium, comme des encouragements prodigués aux moribonds. C'est fini...

Des mineurs de quelques puits ont poursuivi la grève. Avec un sûr instinct de pudeur, ils ont voulu sauver la face. Ce sont des gens de la base, qui ne s'embarrassent pas d'économie politique, mais qui ont conscience que le drame du Borinage découvre l'avenir redoutable d'une classe ouvrière qui, prise dans les liens inextricables des institutions nationales, supranationales, pactes et engagements internationaux, se trouvera bientôt dans l'impossibilité de se défendre, les maîtres traditionnels avec lesquels ils pouvaient autrefois débattre leurs conditions d'existence, pacifiquement ou violemment, n'étant plus habilités à sceller des accords. Ils ont obscurément conscience qu'ils sont habilement dirigés vers cette termitière humaine qui semble devoir remplacer cette société libre et égalitaire qui fut si fièrement et si légitimement proclamée à Quaregnon, sur cette même terre boraine, il y a soixante-quinze ans à peine.

« Le Syndiqué du Livre », 16^e année, n° 3, mars 1959.

PRIX ET SALAIRES

La relation entre les prix et les salaires, c'est tout le problème de la réalité économique que le régime capitaliste pose aux travailleurs. Il ne suffit pas de gagner beaucoup d'argent ou d'en gagner peu pour vivre dans l'aisance ou dans la pauvreté : la valeur de l'argent réside dans son pouvoir d'achat et non dans son chiffre nominal.

Or, la détérioration de l'argent se poursuit d'une façon ininterrompue depuis longtemps, et tout particulièrement, depuis que le papier a remplacé le métal comme signe monétaire. Bien qu'il n'y ait jamais eu de parallélisme absolu entre le prix de l'or et le prix des biens de consommation, l'écart n'a jamais été considérable, alors que le papier, n'ayant aucune valeur en soi, a subi les pires injures, jusqu'à la stérilité complète.

Si vous avez un louis d'or, qui valait vingt francs, il y a un siècle, vous en tirerez au cours actuel trois cent soixante-quinze francs. Mais si vous avez un billet de banque de la même époque, vous n'en tirerez pas un sou. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on ne vous paie plus avec de la monnaie d'or, qui a la vertu de « coller » au prix des marchandises, mais de vous payer avec du papier qui perd de sa valeur dès l'instant même où il est imprimé.

Les capitalistes et la bourgeoisie en général, connaissent parfaitement ce phénomène. Dès que des troubles politiques ou économiques compromettent la stabilité de la monnaie fiduciaire, ils s'empressent de la convertir en or, ce qui a pour conséquence de détériorer encore davantage la monnaie avec laquelle on paie les travailleurs.

Le hasard met sous mes yeux un journal — « Le Peuple » — du 1^{er} mai 1894. Il a soixante-cinq ans. Je ne dirai rien du contenu idéologique de ce journal qui s'intitulait « journal quotidien de la démocratie socialiste ». C'était encore l'époque

héroïque où les valeurs spirituelles correspondaient courageusement à un idéal social. Mais ne nous engageons pas sur ce terrain et revenons au problème des prix et des salaires.

C'est qu'en première page de ce journal figure un grand placard publicitaire d'une firme qui existe toujours, mais qui a perdu de son importance relative au cours des temps. Il s'agit de « La Vierge Noire » et située au cœur de la ville. Et voici quelques prix :

- » Pantalons à carreaux et rayures : 1,90 — 1,25 fr.
- » Pantalons belles étoffes anglaises cordelé noir ou ligné peigné noir : 13,50 — 11,50 — 9,75 — 7,75 — 6,25 — 4,90 fr.
- » Gillets cheviotte bleue : 3,80 fr.; étoffe nouveauté ou cheviotte bleue : 4,90 fr.
- » Redingote habillée, drap ou cordonnet peigné noir : 16 fr.
- » Costume complet, belle cheviotte bleue, bien doublé : 6,65 fr.
- » Costumes complets, belle étoffe nouveauté ou cheviotte bleue : 13,65 — 10,15 — 8,75 fr.
- » Pardessus demi-saison, étoffe fantaisie ou cheviotte bleue, très solides : 9,75 — 5,75 — 4,75 fr. »

C'est-à-dire qu'avec le prix actuel d'un bon mouchoir, nos compagnons de l'année 1894 pouvaient s'habiller des pieds à la tête.

Mais voici une autre annonce, c'est celle d'un restaurateur : « Bouillon du Centre », 36, rue des Pierres. Cet établissement offre une pension complète, chambre comprise, au prix de 50 francs par mois. Et voici quelques prix du menu :

» Bouillon	fr. 0,10
» Légumes	0,10
» Bœuf	0,10
» Rosbif	0,30
» Rôti de veau	0,40
» Fricadelle	0,10 ».

Je pourrais poursuivre avec des montres suisses, remontoir nickel, à 4 francs, garanties deux ans, et du tabac de la Semois à 2 fr. 50 le kilo.

Bien sûr, bien sûr, les salaires n'atteignaient pas les altitudes nominales de 1959. L'ouvrier typographe gagnait 5 fr. 50 par jour ; il gagne, en ce moment, 240 francs, soit quarante-trois fois plus.

Calculons pourtant ce que devraient être les prix des marchandises énumérées ci-dessus en regard de l'augmentation nominale des salaires :

- » Pantalons à carreaux et rayures : 81,70 — 53,75 fr.
 - » Pantalons belles étoffes anglaises cordelé noir ou ligné peigné noir : 580,50 — 494,50 — 419,50 — 333,25 — 268,75 — 210,75 fr.
 - » Gilets cheviotte bleue : 83,85 — 62,35 — 40,85 fr.
 - » Veston cheviotte bleue : 163,40 — étoffe nouveauté ou cheviotte bleue : 210,70 fr.
 - » Redingote habillée, drap ou cordonnet peigné noir : 688 francs.
 - » Costume complet (3 pièces), belle cheviotte bleue bien doublé : 285,95 fr..
 - » Costumes complets (3 pièces), belle étoffe nouveauté ou cheviotte bleue : 586,95 — 436,45 — 376,25 fr.
 - » Pardessus demi-saison, étoffe fantaisie ou cheviotte bleue, très solides : 419,25 — 247,25 — 204,25 fr. »
- Et, pour le restaurant : pension complète, chambre comprise : 2.150 francs par mois. Menu :

» Bouillon	fr.	4,30
» Légumes		4,30
» Bœuf		4,30
» Rosbif		12,90
» Rôti de veau		27,20 ».

La montre suisse devrait coûter 172 francs et le kilo de tabac de la Semois, 107 fr. 50.

Chacun pourra aisément faire les comparaisons et les réflexions salutaires. Mais je doute beaucoup, malgré l'augmentation fantastique de la productivité depuis soixante-cinq ans, que le typo bruxellois d'aujourd'hui puisse, avec son salaire minimum, amputé ou non de la taxe sur les revenus professionnels et des cotisations pour la Sécurité Sociale, s'offrir les dépenses ci-dessous.

Pour ceux qui ne s'en rappelleraient plus, sachez qu'en ce beau printemps 1894, l'Exposition Universelle venait d'ouvrir ses portes à Anvers. Quoi de plus légitime que notre typo veuille honorer dignement cette manifestation sensationnelle, aussi résolut-il de lui consacrer les 33 francs représentant son salaire hebdomadaire. Et voici comment s'établit le budget de ce magnifique dimanche :

D'abord, il résolut de s'habiller complètement à neuf :

« Costume	fr.	10,15
» Pardessus demi-saison		5,75
» Chaussures		5,00
» Chapeau boule		3,60
» Chemise		1,25
» Cravate		0,50
» Chaussettes		0,75
	Fr.	27,00 ».

Voilà pour les signes extérieurs de la richesse.

Voyons les distractions, avec visite de l'Exposition :

« Anvers et retour	fr.	1,50
» Entrée à l'Exposition		1,00
» Repas midi		0,75
» Repas soir		0,60
» Cinq verres de bière		0,60
» Trois cigares		0,15
» Cadeau pour Madame		1,00
	Fr.	6,00 ».

Soit 33 francs, le minimum de salaire hebdomadaire du typo 1894.

Tout ceci n'est pas de la fantaisie, encore que ce rappel du passé ne manque pas de sel. Il permet, dans tous les cas, de mesurer, d'une part, la détérioration de la valeur de la monnaie, d'autre part, de mesurer également la détérioration du salaire.

Et, lorsque quelque castrat, grassement nourri dans le sérail, vous parlera du partage des biens issus de l'accroissement de la productivité, racontez-lui donc la petite histoire vécue ci-dessus. Le progrès profite sûrement à certaines catégories de gens, mais certainement très peu aux travailleurs.

Et pourtant, s'ils avaient voulu...

LA RETRAITE PROFESSIONNELLE

Notre dernière assemblée générale annuelle a consacré une très large discussion au problème de la sécurité d'existence de nos vieux travailleurs du livre. C'est à l'unanimité qu'elle a décidé de faire porter cette question à l'ordre du jour du prochain congrès national et d'en faire la revendication n° 1 lors du renouvellement du contrat collectif. Et c'est avec une grande satisfaction que nous avons appris que plusieurs autres sections de province, parmi les plus importantes, ainsi que le Comité Central, avaient pris la même décision.

Aussi longtemps que l'homme n'a pas conscience de l'injustice dont il est victime, il s'y soumet avec résignation. Mais dès qu'il s'est rendu compte du sort abusif qui l'accable, il n'aura de cesse aussi longtemps que le tort n'aura pas été redressé. Or, le temps de la résignation est passé. L'homme, aujourd'hui, sait qu'il n'y a pas de prédestination sociale. Il n'y a pas deux sortes d'hommes : les uns peinant et produisant ; les autres consommant et jouissant. Cette inégalité n'est que la conséquence d'un état social basé sur la force de domination d'une classe sur une autre. Mais elle est contraire au droit humain et naturel.

Avec cette connaissance, s'est ouverte une compétition qui ne se terminera que par la suppression des classes, par une égalité de fait totale basée sur des droits et des devoirs égaux.

De tous temps, sans doute, les hommes ont souffert particulièrement pendant la période de leur vie où ils ne jouissaient pas pleinement de leurs facultés physiques. Précisément, parce que, dès lors, la lutte pour la vie, qui était leur sort commun, n'est même plus possible. C'était la dégradation et la déchéance. Autrefois, les plus chanceux d'entre eux trouvaient asile dans les refuges pour vieillards et infirmes. Les autres devaient s'en remettre à la charité publique ou privée, ou se faire admettre à charge de leur famille. Mais, en fait, on s'est toujours efforcé

d'atténuer la tragique injustice d'un état social qui peut abandonner une créature humaine au complet dénuement.

C'est sûrement de l'initiative privée que sont issues les institutions de prévoyance en vue de la vieillesse. Et ce sont les associations ouvrières qui, les premières, ont déployé les plus grands efforts en vue de la solidarité et de l'assistance mutuelle. Ici, à Bruxelles et dans notre industrie même, nous constatons, dès le début du XIX^e siècle, l'existence d'une Association mutuelle des Ouvriers typographes. C'est au travers de l'assistance mutuelle que l'idée syndicale s'est frayé un chemin vers la conscience de classe. Elle a toujours constitué un lien puissant entre les travailleurs. L'assistance maladie était assurée, dès 1821, par l'Association Mutuelle Typographique. L'Association Libre des Compositeurs Typographes, dès le lendemain de sa constitution, créa une caisse de secours, rapidement transformée en Caisse de Prévoyance, en vue de l'indemnisation des confrères privés de travail.

Ces formes de l'assistance collective devaient être complétées par le soutien des travailleurs chassés de l'atelier par l'âge. C'est une préoccupation qui se manifeste périodiquement dans la vie des organisations syndicales du siècle dernier. Mais ce n'est qu'en 1872 que cette idée prend forme. Notre Association sortait alors d'une forte crise de chômage, ayant fait suite à la guerre franco-allemande, et la misère était grande parmi les travailleurs du livre. Les plus atteints, on peut le penser, étaient les vieux et les infirmes. Et comme il était d'usage, une grande fête fut organisée au profit d'une caisse mutuelle pour les invalides du travail de la typographie. Ce concert connut un grand succès et fut honoré de la présence du ministre Rogier et du bourgmestre de Bruxelles, M. Anspach.

Lors d'une assemblée tenue le 8 février 1872, le comité de l'Association proposa la création d'une caisse de pension au sein de l'organisation. Elle fut adoptée à l'unanimité. Une commission d'études fut immédiatement instituée et, le 6 février 1873, le règlement définitif fut adopté. Mais il fallut encore attendre quelques années pour que cette caisse puisse fonctionner régulièrement. Au départ, la pension prévue était modeste : pour un minimum de vingt-cinq années d'affiliation à l'Association, une rente viagère de 1 franc par jour. Rappelons pourtant qu'à cette époque le salaire en conscience était de 4 francs par jour, pour un travail de dix heures.

D'autres sections du pays avaient institué des caisses semblables mais, à la pratique, il s'avérait nécessaire d'instituer une caisse sur le plan national, afin que les membres de la

Fédération Typographique, en cas de mutation, ne perdent pas le bénéfice de leur effort de solidarité. Aussi, l'Association de Bruxelles proposa-t-elle au congrès national de 1923, l'institution d'une caisse de retraite fédérale. La proposition fut admise à l'unanimité. Mais certaines sections n'en maintinrent pas moins leur caisse locale, permettant ainsi le cumul de deux retraites professionnelles qui devaient bientôt être complétées par la pension légale.

L'idée de responsabilité collective dans la sécurité d'existence des vieux travailleurs s'était fortifiée au lendemain de la première guerre mondiale qui avait exigé tant de sacrifices de la classe ouvrière. Il n'était pas possible de renflouer l'économie capitaliste sur les ruines et le sang des travailleurs, sans améliorer leur condition de vie. Le premier projet d'assurance en vue de la vieillesse date de la même époque que celle de la fondation de la Caisse Nationale de Prévoyance, c'est-à-dire en 1923. Il émane de M. Moyersoen, ministre du Travail. Ce projet prévoyait une cotisation patronale, une cotisation ouvrière et une quote-part de l'Etat qui devaient permettre d'allouer une rente-vieillesse de 720 francs par an au travailleur marié âgé de 65 ans.

Pour modeste qu'elle soit et ajoutée aux deux pensions syndicales, elle constituait pourtant un soulagement très sensible pour nos vieux travailleurs. Malheureusement, les conditions économiques et sociales devaient gravement compromettre l'existence des caisses de pension syndicales. Pendant la longue crise, ouverte dès 1930, le nombre des pensionnés s'est considérablement élevé, tandis que le nombre des cotisants diminuait. On pourra se faire une idée de cette évolution, en comparant deux chiffres : en 1925, l'Association Typographique avait versé à ses pensionnés la somme de 74.113 francs ; alors qu'en 1933, en pleine crise, elle avait versé la somme formidable de 398.277 francs. Tandis que la Caisse Nationale de Prévoyance n'avait pu élever le taux des pensions depuis sa création, soit 100 francs par mois.

Cette situation n'était pas particulière à l'Association Typographique, elle se retrouvait dans toutes nos associations professionnelles. La guerre de 1940-44 devait porter un coup mortel à ces institutions de solidarité. Seule, la Caisse Nationale de Prévoyance subsistait au moment de la Libération. Et il ne fut malheureusement pas possible d'en étendre le service à tous les fédérés au moment de la fusion, tant sur le plan local que national. Chaque section professionnelle s'est pour-

tant efforcée d'assurer des secours, trop modestes, hélas, à ses vieux membres.

Mais cette nouvelle guerre mondiale, qui avait précipité la classe ouvrière dans les plus grands malheurs, devait donner une nouvelle impulsion aux formes d'assistance sociale. L'Office National de Sécurité Sociale basée sur l'assurance obligatoire, devait donner des bases plus solides à la sécurité d'existence en cas d'infortune. Les risques en sont couverts par les assujettis eux-mêmes, et particulièrement par les travailleurs, puisque les autres cotisants, les employeurs, récupèrent leur part de versement dans leurs prix de revient. On a d'ailleurs trouvé pour cette forme de contribution un terme qui dit bien ce qu'il doit dire : le salaire différé.

Si l'on se place sur le plan général, la Sécurité Sociale élargit considérablement la notion de la solidarité collective. Ce qui est très bien dans son principe. Mais assez injuste dans la pratique, car ce sont les travailleurs qui en font les frais : la collectivité, elle, n'intervenant plus que très faiblement pour combler certains déficits. D'un point de vue étroit, nous pouvons affirmer que, si nos caisses de pension professionnelle disposaient des cotisations dont dispose la Caisse de Retraite légale, elles pourraient assurer à leurs membres des rentes bien plus élevées que celles allouées par l'O.N.S.S.

Et c'est ainsi que, dans le cadre de l'O.N.S.S., l'assurance vieillesse a porté successivement la pension à 36.000 francs par an et par ménage. D'autre part, la loi du 21 mai 1955 a tranché raisonnablement le problème mais... pour les pensionnés de l'an 2000. Pour ceux-ci, la pension sera égale à 1/45^e pour les hommes et 1/40^e pour les femmes et pour chaque année, la rémunération afférente à celle-ci sera prise en considération à raison de : 60 % au minimum pour tous les travailleurs mariés ou non, et à 75 % pour les travailleurs dont l'épouse a cessé toute activité professionnelle. Sans entrer dans le détail des règlements d'application, nous pouvons dire que les pensionnés qui totaliseront 45 ou 40 années d'activité professionnelle, selon qu'ils sont du sexe masculin ou féminin, toucheront une pension égale à 75 % ou 60 % de leurs revenus professionnels selon qu'ils seront mariés ou non.

En attendant cette époque lointaine, les pensionnés d'hier, d'aujourd'hui et de demain sont réduits, dans le meilleur des cas, à une pension de 36.000 francs l'an par ménage. Ce montant n'atteint pas les 50 % du minimum de l'ouvrier typographe, c'est-à-dire le plus bas des salaires de qualification repris au barème officiel de l'industrie graphique. Et nous savons tous

que ce salaire est absolument insuffisant pour faire face aux exigences de la vie actuelle. Sans le salaire d'appoint de l'épouse, le standing de l'ouvrier typographe serait insupportable. A quels renoncements, à quelle déchéance sont donc réduits les pensionnés avec moins de 50 % du seul salaire de l'ouvrier !

La solution, la vraie solution, celle exigée par l'égalité devant la loi, c'est le bénéfice d'une pension égale à 75 % du salaire à tous les pensionnés. En rognant un peu sur divers postes du budget global, on trouverait aisément de quoi financer les trente ou trente-cinq années de la période intermédiaire qui nous sépare du plein effet de la loi de 1955.

En attendant cet acte de justice, il faut corriger la carence de l'Etat. Et c'est la raison pour laquelle nous avons introduit la revendication d'une retraite professionnelle complémentaire. Et il n'est pas admissible que, dans le cadre de la communauté industrielle, les employeurs se dérobent à leurs responsabilités. Ils nous objectent que ce n'est pas leur affaire, mais celle de l'O.N.S.S. et du gouvernement. Qu'ils participent à la constitution des pensions ouvrières par leurs cotisations et que celles-ci sont déjà trop lourdes.

Minute. Sans doute, est-ce la collectivité entière qui devrait assumer la charge de l'entretien du matériel humain devenu improductif par l'usure et l'invalidité. Ce serait de la plus stricte reconnaissance. Mais, s'il est vrai que toute la collectivité a bénéficié des efforts des travailleurs, il est non moins vrai que, pour chaque secteur industriel donné, certaines parties de la collectivité en ont tiré des bénéfices tout particuliers. Et nous pensons que devant la carence des pouvoirs publics, les employeurs peuvent et doivent s'inquiéter du sort de « leurs » travailleurs. C'est une notion qui a fait son chemin. Et il n'y a pour ainsi dire plus de pays où elle ne soit pas appliquée, dans les industries graphiques, tout au moins.

Sans réclamer des prestations exagérées, sans faire de la démagogie, nous demandons à nos employeurs de prendre une part des charges indispensables pour assurer à nos vieux compagnons une vieillesse exempte de misère. Nos travailleurs du livre n'ont pas mérité cela. Et c'est pourquoi, nous avions demandé à la Fédération patronale de constituer une commission paritaire en vue d'examiner les moyens d'instituer une Caisse de Retraite professionnelle et, le 4 avril 1957, nous avions été assez heureux de voir agréer cette demande. Notre satisfaction n'a pas eu de lendemain, parce que la délégation patronale à la commission paritaire s'est, par la suite, dérobée

à ses engagements. Et la commission d'études n'a pas fonctionné.

Cette fois, nous poserons la création de cette Caisse de Retraite comme une revendication. Car, depuis lors, nous avons acquis la certitude qu'elle pourra fonctionner à la satisfaction de tous et sans entraîner des sacrifices sensibles pour les employeurs. Et nous ne voulons pas croire que leur opposition ne repose que sur l'indifférence à l'égard de leurs anciens travailleurs.

Nous demandons à tous nos membres, jeunes et vieux, de nous soutenir de toutes leurs forces dans cet acte de justice envers nos vieux compagnons.

Vive la Caisse de Retraite Complémentaire du Livre !

SYNDICALISME « NEW LOOK »

L'« Accord de Paix Sociale » qui vient d'être signé par les représentants des fédérations patronales et ouvrières a quand même provoqué quelque stupeur parmi les militants syndicalistes non intégrés dans les innombrables rouages de collaboration. Ils se demandent quelles mystérieuses interventions ont pu transformer le climat révolutionnaire du 29 janvier en une atmosphère lénifiante et pacifique au cours de ce détestable mois de mai. Est-ce que des tractations aussi confidentielles que celles qui ont précédé l'accord sur le plan économique et social ne se poursuivraient pas sur le plan politique ? Et est-ce que cette paix sociale ne conditionnerait pas une paix politique ? Et, comme Paris vaut bien une messe, est-ce de ce côté qu'il faut chercher une explication de cette véritable douche écossaise infligée à la classe ouvrière ?

Car il est de toute évidence que, sans la mise en sommeil des organisations syndicales, la politique de pause sociale et d'austérité du gouvernement serait compromise. Or, cette politique est indispensable pour assurer le financement des charges toujours plus lourdes de l'Etat. La dette publique se gonfle chaque jour, compromettant d'autant la confiance dans la monnaie et, du même coup, le rendement des emprunts onéreux souscrits tant à l'étranger qu'en Belgique. Est-ce que ces difficultés financières en plus de l'usure de la formule bipartite du gouvernement actuel devenue suspecte aux yeux des travailleurs, n'inclinerait pas les milieux dirigeants du pays à faire entrer l'opposition dans leur jeu ? Mais à la condition, bien sûr, qu'elle veuille contribuer à écarter les difficultés et non à en créer de nouvelles. Et, notamment, en créant un « climat de confiance ». Ce n'est pas la première fois que nous avons assisté à semblables appels au secours.

Ce sont les événements des prochains mois qui répondront

à nos questions. Parce que, vraiment, nous n'en voyons pas d'autre.

Chaque fois que les classes dirigeantes se sont trouvées devant des difficultés sérieuses, où il fallait obtenir des renoncements du côté de la classe ouvrière, elles ont fait appel à ceux qu'elles avaient combattus avec le plus de haine. C'est qu'il dépendait de ceux-ci pour les aider à surmonter les difficultés du moment. Cela a toujours été vrai au cours de l'histoire. Les rois ont fait appel au peuple contre la noblesse ; comme la bourgeoisie a fait appel au peuple pour prendre le pouvoir. Mais, les uns et les autres, se sont retournés contre ce peuple, dès qu'ils s'étaient assurés de la force et de l'autorité. C'est une tactique qui réussit toujours, qu'il s'agisse de révolutions ou qu'il s'agisse de petite politique gouvernementale. C'est que l'attrait du pouvoir est grand et la jobardise du peuple infinie.

Sans remonter trop loin dans le passé, les travailleurs ont assisté à quelques manœuvres de ce genre, dont ils n'ont pas toujours saisi la raison. Et la confusion qui en est résultée dans leur esprit n'est peut-être pas étrangère à leur désintéressement et à leur scepticisme à l'égard de tout idéal politique et social. C'est que, s'ils comprennent parfaitement les efforts de sauvetage du régime capitaliste par les représentants de ce régime, ils ne comprennent pas que ceux qui le condamnent en paroles participent à ce sauvetage. Parce que, si chaque fois que la société est malade, ce sont ceux qui ont intérêt à la voir mourir qui se chargent de sa guérison, elle n'est pas près de rendre l'âme. Et les travailleurs sont choqués par cette contradiction. Car, de deux choses l'une, ou bien la société capitaliste est une institution remarquable et digne de soutien, ou bien elle est source de misère, d'injustice et de guerre, et il faut la faire disparaître. Nous savons bien qu'entre ces deux absolus, il y a une infinité de nuances et que beaucoup de gens qui, à leur origine besogneuse, condamnaient sans réticence un régime qui porte en lui tous les malheurs du monde, s'en sont bien accommodés par la suite et ne sont plus tellement pressés de s'en débarrasser.

Mais cette hiérarchie des convenances n'est accessible qu'à un très petit nombre. Pour l'immense classe des travailleurs, le régime capitaliste représente toujours l'obstacle insurmontable sur la route de l'émancipation ; et cet obstacle, elle doit l'abattre et non le consolider.

Au cours de ces dernières années, c'est pour la deuxième fois qu'avec une touchante unanimité, les représentants du mouvement ouvrier de toutes nuances engagent la classe

ouvrière dans les voies d'une collaboration dont elle est seule à payer les frais.

1954 :

DECLARATION COMMUNE SUR LA PRODUCTIVITE.

La première fois, il s'agissait d'endormir la vigilance des travailleurs devant les menaces contenues dans les nouvelles techniques de la production. Il s'agissait également de provoquer « l'expansion économique » par un « accroissement de la productivité ». Les travailleurs, qui n'ont pas étudié l'économie politique, mais qui ont de l'expérience vécue et une solide mémoire de classe, savent qu'accroissement de la productivité signifie accroissement de l'effort, de l'usure physique et nerveuse, accroissement du danger de chômage. Il fallait lever cette hypothèque psychologique... On amorça donc une vaste campagne de propagande en vue d'accréditer l'idée que, loin de constituer une menace pour la stabilité d'emploi et une source d'usure supplémentaire, l'accroissement de la productivité était le seul moyen de relèvement du standing des travailleurs.

Mais il fallait faire davantage qu'une campagne publicitaire et l'installation d'officines d'études. Il fallait lier le mouvement syndical par une déclaration solennelle. Et les négociations entre les représentants des travailleurs et des employeurs aboutirent, après plusieurs mois de discussions, à la « Déclaration Commune sur l'Accroissement de la Productivité », que nous reproduisons, ici, « in extenso », parce qu'il est quand même nécessaire de marquer cette étape :

Après des négociations qui ont duré plusieurs mois, les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs ont adopté, le 5 mai 1954, une déclaration commune sur la productivité.

TEXTE DE LA DECLARATION

Avant la révolution industrielle du XVIII^e siècle, les grands de ce monde connaissaient moins de confort et d'hygiène que l'ouvrier de nos jours. C'est parce que nous avons appris à produire avec moins d'efforts, plus de biens et des biens plus variés. Notre productivité s'est constamment accrue. Accroître la productivité n'est donc pas une idée neuve ; c'est une tendance permanente de l'homme.

Actuellement, nous nous trouvons devant une situation économique difficile. Pour maintenir et élever le niveau de vie de nos populations, nous devons faire un effort pour produire mieux et moins cher. Nous devons accroître notre productivité.

Faute de pouvoir lutter contre la concurrence étrangère qui se fait sentir aussi bien sur notre propre marché que sur les marchés

extérieurs, nos ventes diminueront, entraînant la chute de nos productions et l'extension du chômage.

Par contre, si nous accroissons notre productivité, si nous diminuons les prix de nos produits et améliorons leur qualité, nous vendrons plus facilement. Les consommateurs achèteront plus et mieux avec le même argent ; autrement dit, ils élèveront leur niveau de vie. Nous pourrions ainsi exporter davantage. Nos entreprises produiront plus et se développeront ; elles donneront plus d'occasions de travail ; le chômage technologique ou général diminuera.

Les pays de vieille civilisation comme le nôtre ont d'ailleurs le devoir de produire en suffisance pour répondre aux besoins croissants de populations nombreuses, notamment dans les régions sous-développées ; ils participent ainsi de manière efficace au maintien d'une atmosphère de paix.

Les représentants de la Fédération des Industries belges, de la Fédération des Employeurs du commerce, des banques et des assurances, de la Fédération générale du Travail de Belgique et de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique, conscients de leurs responsabilités tant à l'égard de leurs mandants que de la population tout entière, se déclarent formellement convaincus de la nécessité d'une attitude favorable et persévérante envers le problème de la productivité.

Ils ont marqué leur accord sur les points contenus dans le protocole suivant :

1. — L'accroissement de la productivité doit amener en fin de compte une diminution du nombre de chômeurs. Les représentants des employeurs et des travailleurs sont d'accord pour étudier et appliquer les moyens d'empêcher tout chômage technologique et de résorber le chômage existant. Si, malgré ces efforts, certains travailleurs se trouvaient en disponibilité momentanée d'emploi, les remèdes seraient recherchés en commun par employeurs et travailleurs.

2. — Les représentants des employeurs et travailleurs collaboreront loyalement à l'échelon national et à l'échelon professionnel. Cette collaboration confiante sera basée sur une information aussi complète que possible de la situation. Les moyens et méthodes pour accroître la productivité seront étudiés en commun. On ne perdra toutefois pas de vue que c'est dans les entreprises que le problème de la productivité se résout finalement.

3. — C'est donc dans les entreprises que la collaboration en matière de productivité revêt le plus d'importance. C'est notamment au sein des conseils d'entreprise qu'elle doit s'établir par l'enregistrement des résultats obtenus.

4. — Les représentants des employeurs déclarent que l'accroissement de la productivité ne peut en aucune manière être obtenu en compromettant l'intégrité physique et morale des travailleurs, ni en portant atteinte à leur dignité humaine.

Les représentants des travailleurs déclarent de leur côté que l'effort commun en vue d'accroître la productivité ne servira pas de prétexte pour tenter de modifier le statut des entreprises ou mettre en cause l'autorité de leurs chefs.

5. — Les représentants des employeurs s'engagent à intervenir de manière pressante auprès des chefs d'entreprise afin de les encourager à pousser au maximum l'amélioration de la productivité. A cet effet, on attirera systématiquement leur attention sur tous les éléments qui peuvent y contribuer.

Pour contribuer à ce que les travailleurs appliquent de bon cœur et en confiance certains procédés ou méthodes nouveaux, il est possible que des chefs d'entreprise recourent à l'aide de spécialistes syndicaux.

Les représentants des travailleurs interviendront auprès de leurs mandants pour qu'ils apportent, dans leur propre intérêt, toute leur collaboration à l'effort d'accroissement de la productivité.

D'une manière générale, une propagande sera faite dans tous les milieux et à tous les niveaux pour provoquer la participation des couches les plus larges de la population.

6. — On s'attachera, de commun accord, à promouvoir la formation professionnelle et humaine du personnel et des cadres.

7. — L'accroissement de la productivité sera recherché avec la volonté d'avantager l'économie générale du pays. Les fruits de cet accroissement doivent revenir dans une mesure équitable à l'entreprise, aux travailleurs et aux consommateurs.

* *

L'accroissement de la productivité, bien qu'essentiel, n'est pas suffisant. L'effort vers une productivité meilleure doit être fait par tous, dans tous les domaines, et notamment dans l'agriculture, dans les services, dans la distribution des produits et dans l'administration de l'Etat. Les mesures à prendre dans le cadre de cette déclaration commune doivent trouver des appuis auprès du gouvernement ; celui-ci s'attachera notamment à exercer une influence coordinatrice, à favoriser le développement du commerce extérieur, ainsi qu'à l'essor des industries nouvelles. En bref, sa politique générale devra promouvoir l'accroissement de la productivité et de la production dans tous les domaines, secteurs industriels, commerciaux, administratifs, ainsi que dans l'économie générale. L'avenir de notre économie et, par conséquent, de nos propres conditions de vie en dépend.

Depuis la signature de cette Déclaration, les travailleurs en général, et ceux des industries graphiques en particulier, ont pu se rendre compte que, si l'accroissement de la productivité a réellement amélioré les bénéfices industriels, la classe ouvrière, elle, que ce soit en sa qualité de classe productrice ou consommatrice, n'en a retiré qu'un très maigre avantage.

La diminution des coûts de production a certainement été réalisée par l'intervention relative des salaires, mais a été sans influence sur les prix de vente, et ce contrairement aux promesses de la Déclaration. Car ceux-ci, sur la base de l'index officiel des prix de détail, ont progressé de 101 points, en 1954, à 113 points en 1960. Soit une augmentation de 12 %, au lieu de la diminution promise.

Voyons l'amélioration du marché de l'emploi. Si nous mettons en regard le nombre des chômeurs contrôlés au mois de janvier 1954, ceux contrôlés au mois de janvier 1960, nous constatons que l'accroissement de la productivité n'a pas résorbé

le chômage, puisqu'en 1954 il y avait 227.067 chômeurs et qu'en 1960 il y en a eu 251.584. Nous n'en déduisons pas que seul l'accroissement de la productivité soit la cause de cette aggravation du chômage, mais le moins que nous puissions affirmer c'est qu'elle ne l'a pas empêchée. Mais si nous traçons un parallèle entre la production et l'emploi, nous constatons qu'en 1954 la production a augmenté de 10 % par rapport à celle de 1953, tandis que l'emploi n'a augmenté que de 4 %.

Et, ici, il s'agit vraiment d'accroissement de la productivité. L'année 1954 avait témoigné d'un véritable redressement économique et ce développement prodigieux devait encore s'accroître par la suite. Aussi, l'année 1955 dépasse-t-elle l'avance de l'année précédente. Le volume des exportations progresse de 20 %, et la Belgique enregistre le pourcentage le plus important parmi les pays exportateurs. C'est le ministre du Commerce extérieur, M. Victor Larock, qui en détermine les facteurs : a) accroissement de la productivité ; b) stabilité relative des prix ; c) coopération entre les secteurs public (gouvernement) et privé. Et il donne quelques chiffres à l'appui.

Mouvement des exportations :

En 1953	113 milliards de francs
En 1954	135 — —
En 1955	139 — —
En 1956	158 — —

Voyons maintenant quelle part a été réservée aux travailleurs sur les bénéfices produits par l'accroissement de la productivité. Entre les années 1954 et 1959, les bénéfices capitalistes sont passés de 26 milliards à 31 milliards, en passant par 33 milliards en 1957, soit une progression de 19 %. Mettons en regard les chiffres concernant les salaires. Et nous prendrons comme base de comparaison notre barème conventionnel. En 1954, le salaire de l'ouvrier typographe, à Bruxelles, était de 1.308 F et, en 1959, de 1.344 F, soit une progression de 10,04 %.

Nous sommes donc loin de compte.

Si nous examinons maintenant cette partie de la Déclaration qui prétend démontrer que les techniques nouvelles permettent de produire avec moins d'effort, là il ne faudra plus faire appel aux statistiques, mais seulement à l'expérience de chaque travailleur. Il faut avoir oublié depuis longtemps les servitudes de l'atelier, de l'usine ou du chantier, pour prétendre que nous « avons appris à produire avec moins d'effort ». Pour ce qui concerne nos professions graphiques, question d'hygiène et

d'agencement mise à part, il n'y a pas de comparaison à faire entre le rythme du travail d'autrefois et les cadences infernales d'aujourd'hui. Il n'est plus question de « tirer sa flemme » dans un coin. Chaque seconde, chaque geste, chaque interruption, tout est contrôlé, chronométré. Les machines, qui sont d'acier, ne tournent jamais assez vite et l'homme, qui est de chair et de nerfs, doit les suivre, et le travail n'est jamais assez bien fait. C'est une tension nerveuse permanente qui est, certes, plus épuisante que les efforts physiques réclamés autrefois par un outillage moins perfectionné. Et quand les représentants des employeurs déclarent que « l'accroissement de la productivité ne peut en aucune manière être obtenu en compromettant l'intégrité physique et morale des travailleurs, ni en portant atteinte à leur dignité humaine », ils se moquent parfaitement de la réalité. Et il faut vraiment être naïf pour se contenter d'enregistrer une telle affirmation.

1960 :

ACCORD SUR LA PAIX SOCIALE

Avant d'examiner l'« Accord sur la Paix sociale », nous tenions à remettre ce précédent en mémoire. Il aidera sans doute à expliquer cette nouvelle intégration dans le système de production capitaliste.

Après la « Déclaration commune sur l'Accroissement de la Productivité », il s'agissait de désarmer les travailleurs devant une accélération du rythme de la production et les dangers du chômage technologique. Avec l'accord actuel, il s'agit de créer les conditions optimales pour aborder la nouvelle économie dans le cadre du Marché Commun, sans négliger les contingences politiques du moment. Les fermetures d'usines, de charbonnages ; l'alourdissement des charges fiscales et sociales ; sans compter l'irrésistible poussée de la classe ouvrière vers un relèvement de son standing, justifié par une productivité toujours plus grande. Tout cela, depuis quelques mois, était en train de perturber le climat social : grèves, manifestations de masse, revendications de tous ordres. Il fallait calmer cette poussée de fièvre. Et c'est pourquoi, les classes dirigeantes ont proposé une trêve. Nous allons voir à quelles conditions. Car voici le texte de cet Accord :

Les représentants de la Fédération des Industries belges, de la Fédération des Entreprises non industrielles de Belgique, du Comité de Coordination des organisations interprofessionnelles des Classes moyennes, d'une part ; de la Fédération générale du Travail de Belgique, de

la Confédération des Syndicats chrétiens et de la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique, d'autre part ;

Considérant que, malgré les divergences de doctrine, des confrontations sont utiles et que l'amélioration des relations existantes ne peut que faciliter la solution des problèmes posés,

Sont convenus de ce qui suit :

1) Les représentants des organisations signataires du présent accord s'engagent à étudier et à rechercher en commun la ou les solutions à apporter ou à proposer aux problèmes économiques et sociaux de caractère général et national ;

2) A cet effet, ils s'efforceront de régulariser leurs rapports :

a) par des rencontres régulières entre les mandataires autorisés des organisations signataires. A la demande de l'une de ces organisations, d'autres rencontres pourront avoir lieu dans l'intervalle. Des groupes de travail communs aux diverses organisations signataires pourront être chargés de l'étude préparatoire de certains problèmes d'ordre économique et social.

Si, au cours de ces rencontres, sont évoqués des problèmes dont la solution relève du gouvernement, les parties pourront décider de l'en saisir conjointement.

Les communiqués de presse seront établis en commun :

b) par une participation effective et suivie des mandataires autorisés des organisations signataires aux travaux du Conseil central de l'Economie et du Conseil national du Travail, dont elles conviennent de réétudier le statut et le fonctionnement.

3) Dans la recherche de solutions communes aux problèmes économiques et sociaux de caractère général et national, les parties signataires ne renoncera pas à leurs conceptions doctrinales. Cependant, elles confronteront leurs points de vue de bonne foi et s'abstiendront de tous actes contraires à cet esprit.

La discussion et la négociation devant se dérouler dans une atmosphère d'objectivité, les parties signataires s'abstiendront de tous actes d'hostilité les unes à l'égard des autres pendant le délai à fixer pour la négociation, tout en maintenant les possibilités d'information les plus larges.

Chaque organisation reprendra sa liberté d'action en cas d'échec ou de non-aboutissement de la négociation dans le délai fixé. Toutefois, à la demande de l'une des organisations signataires, les discussions ou négociations jugées utiles pour aboutir à une solution seront reprises.

4) Les parties signataires se conformeront loyalement aux engagements souscrits.

**

Avant confronté leurs vues sur la situation économique et sociale du pays au cours de plusieurs réunions qu'ils ont tenues durant les mois de mars, avril et mai 1960,

Les représentants des organisations signataires du présent accord confirment la nécessité d'une politique d'expansion économique, permettant la création d'emplois nouveaux, et ont proposé au gouvernement de réunir un groupe de travail chargé de fixer le statut du Comité national pour l'expansion économique dont le gouvernement a décidé la création.

Ils demandent également que soit revue la composition du Bureau de Programmation, afin de lui donner un caractère véritablement national.

Ils affirment qu'une telle politique d'expansion économique impose aux autorités publiques, aux chefs d'entreprise et aux travailleurs d'avoir constamment à l'esprit l'existence du Marché Commun européen, qui postule plus que précédemment une organisation dynamique de nos entreprises, un niveau compétitif de nos coûts de production, et ce dans un domaine social favorable.

Ils sont d'avis que la réalisation d'un emploi optimum est également conditionnée par une compétence accrue des travailleurs et des cadres et sont convenus de prêter toute leur attention aux moyens susceptibles d'améliorer la formation et la qualification professionnelles, tant par la voie de l'enseignement que par celle de l'apprentissage et de la formation professionnelle accélérée.

Dans cet ordre d'idées, ils ont décidé de procéder, dans le cadre de l'Office belge pour l'Accroissement de la Production et avec le concours des centres universitaires de sociologie, à un examen approfondi du phénomène et des causes du chômage.

* *

Tout en exprimant leur volonté de mettre tout en œuvre pour assurer l'expansion économique et favoriser un meilleur emploi, les représentants des organisations signataires ont admis que la continuité du progrès social devait se traduire par l'amélioration régulière des conditions de vie et de travail.

A cet égard, ils se sont ralliés, à titre d'expérience, au principe d'une programmation en ce qui concerne l'octroi d'avantages nouveaux de caractère général, cette programmation établie au niveau national et interprofessionnel devant autant que possible être complétée par une programmation au niveau des diverses branches d'activité ou entreprises.

Tenant compte des dispositions d'ordre social de caractère général intervenues ou à intervenir en 1960 (majoration de la cotisation pour les pensions ouvrières, contribution au Fonds des Handicapés, relèvement du plafond de la Sécurité sociale, salaire hebdomadaire garanti, fermeture d'entreprises), ils sont convenus d'établir un programme de réalisation pour les années 1960, 1961 et 1962 de manière forfaitaire. Ils ont décidé de confier à leurs experts le soin de rechercher les critères sur lesquels les termes de tels programmes pourraient être basés dans l'avenir.

Le programme pour 1960, 1961 et 1962 portera sur l'amélioration des régimes des vacances annuelles et des allocations familiales.

En ce qui concerne le régime des vacances annuelles, les parties sont convenues de faire porter cette amélioration sur l'octroi progressif d'un double pécule pour la seconde semaine des congés, sans allongement de la durée de ceux-ci dans la période considérée. Les chefs d'entreprise paieront à leurs travailleurs, au moment du congé principal, une allocation complémentaire de vacances suivant les modalités fixées en annexe et correspondant en fait à 1½ jour en 1960, à 3 jours en 1961, à 4½ jours en 1962 et à 6 jours en 1963. La partie du double pécule accordée pour l'année 1963 est acquise dès à présent. En cas d'établissement d'un nouveau programme à l'issue de la période 1960, 1961 et 1962, il en sera tenu compte.

En ce qui concerne l'amélioration du régime des allocations familiales, les représentants des chefs d'entreprise acceptent le paiement d'une cotisation complémentaire de 0,5 %, à partir du 1^{er} janvier 1961 ; les modalités de répartition seront déterminées de commun accord entre les parties.

En adoptant le programme de réalisation ci-dessus, les représentants des organisations de travailleurs déclarent renoncer à toutes autres revendications de nature sociale au niveau national et interprofessionnel jusqu'à la fin 1962. Cette renonciation ne vise pas les projets ou propositions sur lesquelles les parties se seraient mises d'accord au sein du Conseil national du Travail. Elle ne vise pas non plus les projets ou propositions ne se traduisant pas par des charges financières pour les entreprises.

En vue d'assurer l'harmonisation du programme ci-dessus et de ceux qui seraient établis au niveau des divers secteurs et entreprises et en vue de maintenir l'esprit de compréhension mutuelle dans lequel le présent accord est conclu, les difficultés auxquelles se heurterait la poursuite de ces objectifs pourraient, à la demande des parties en cause, être évoquées dans le cadre des rencontres régulières prévues au début du présent accord.

D'autre part, les parties ont décidé de porter le présent accord à la connaissance du gouvernement et de lui demander sa collaboration, ainsi qu'éventuellement celle du Parlement, en vue d'en assurer la bonne fin. Les parties se verront dans l'hypothèse où de nouvelles charges de caractère social leur seraient imposées.

* *

En ce qui concerne le salaire minimum, les représentants des organisations signataires constatent qu'il a été impossible d'inclure cette question dans le cadre de la programmation sociale au niveau national et interprofessionnel. Ils estiment que les pourparlers doivent continuer au sein des commissions paritaires dans le cadre de leur compétence en matière salariale, sans que les conventions collectives existantes puissent être mises en cause avant leur échéance et sans qu'il puisse en résulter un glissement général des rémunérations.

En cas de difficulté grave sur cette question dans un secteur, un Comité paritaire interprofessionnel de conciliation, composé de représentants des confédérations, garantes du présent accord, pourra prêter ses bons offices.

* *

En ce qui concerne le régime de la sécurité sociale, les représentants des organisations signataires constatent qu'en dépit du relèvement du plafond et des mesures envisagées dans le programme ci-dessus, d'importants problèmes subsistent dans le domaine du financement, de l'organisation et de l'adaptation des prestations.

Ils sont convenus de consacrer à ces questions un examen approfondi qui porterait :

- a) sur le mode de financement et la répartition actuelle des charges ;
- b) sur les possibilités d'assainissement interne des diverses branches de la sécurité sociale.

D'une façon générale, ils sont en effet d'avis que les cotisations consacrées actuellement à ce régime ont atteint une limite qu'il s'indiquait de ne pas dépasser.

* *

Compte tenu de l'accord intervenu, les représentants des organisations signataires recommandent que soient immunisées les absences dues à la grève du 29 janvier au point de vue de l'application de la législation sociale et des conventions collectives comportant des clauses d'assiduité.

* *

MODALITES D'OCTROI DE L'ALLOCATION COMPLEMENTAIRE DE VACANCES

En exécution de l'accord intervenu entre les organisations interprofessionnelles représentatives des employeurs et des travailleurs, les chefs d'entreprise paieront au moment du congé principal :

a) aux **ouvriers de 18 ans et plus**, une allocation complémentaire calculée sur base du **pécule de vacances promérité**, à raison de :

1/12 en 1960 (correspondant à 1½ jour)	
2/12 en 1961 (— 3 jours)	
3/12 en 1962 (— 4½ jours)	
4/12 en 1963 (— 6 jours)	

b) aux **ouvriers âgés de moins de 18 ans**, une allocation complémentaire calculée sur base du **pécule de vacances promérité**, à raison de :

1/16 en 1960 (correspondant à 1½ jour)	
2/16 en 1961 (— 3 jours)	
3/16 en 1962 (— 4½ jours)	
4/16 en 1963 (— 6 jours)	

c) aux **employés**, une allocation complémentaire de vacances calculée sur la **base de la rémunération mensuelle**, à raison de :

1/16 en 1960 (correspondant à 1½ jour)	
2/16 en 1961 (— 3 jours)	
3/16 en 1962 (— 4½ jours)	
4/16 en 1963 (— 6 jours)	

L'octroi de l'allocation complémentaire ci-dessus sera subordonné en 1960 à la condition que le travailleur soit occupé dans l'entreprise depuis au moins trois mois au moment du congé principal.

Dans les secteurs où la mobilité de la main-d'œuvre est importante, les commissions paritaires pourront déroger à cette condition et, au besoin, établir des modalités d'octroi particulières.

Pour les années 1961 et suivantes, les commissions paritaires fixeront les modalités d'octroi et de paiement de l'allocation complémentaire ci-dessus. Toutefois, les parties signataires de l'accord pré-rappelé s'efforceront de formuler des suggestions à cet effet.

Les commissions paritaires sont invitées à entériner ces dispositions et à en demander l'application obligatoire par voie d'arrêté royal.

Les diverses notions utilisées dans les paragraphes qui précèdent (par exemple : âge de référence) doivent s'interpréter à la lumière des dispositions légales en matière de vacances annuelles.

Le moment était-il vraiment choisi pour signer une telle trêve avec le patronat et à de telles conditions ? Depuis des mois, la F. G. T. B. alerte les travailleurs autour d'un programme de revendications minimums qui n'est toujours pas réalisé, au contraire. Traversons-nous une telle plaine de sécurité et de stabilité pour que la classe ouvrière puisse ranger ses armes, sans crainte de surprise ? Est-ce que ce sont les travailleurs qui ont intérêt à signer une paix sociale de trois ans, précisément au seuil de ce fameux marché commun européen, qui est avant tout un prétexte de régression sociale pour les industriels ? Ceux-ci ne cachent pas leur intention de faire payer par les travailleurs la charge des prix compétitifs. Et que dire du point de vue des principes ? D'une politique des mains libres vis-à-vis du patronat et des pouvoirs publics ?

Nous savons bien que les dirigeants syndicaux doivent mettre autre chose, d'immédiat et de substantiel, à côté de l'idéal de Quaregnon. Mais en arriver là, à établir une programmation économique et sociale avec les représentants de l'industrie, des banques et des classes moyennes... Et s'engager « à renoncer à toutes autres revendications de nature sociale au niveau national et interprofessionnel jusqu'à fin 1962 »... C'est vraiment s'aventurer loin dans les chausse-trapes de la collaboration.

D'autant plus qu'il ne faut pas se faire d'illusions. Le seul avantage de caractère général qui revient aux travailleurs dans ce troc malencontreux, c'est le relèvement du double pécule de vacances annuelles. Celui-ci doit aboutir, au bout de quatre ans, à la réalisation d'une revendication inscrite depuis de nombreuses années dans notre programme syndical. Sa réalisation intégrale, en 1963, correspondra à une charge de 2 % pour les employeurs, à raison de 0,50 % par an.

Mais, pour aussi maigre qu'il soit, cet avantage n'est pas du tout assuré du fait de la signature de l'Accord de Paix sociale. Cet accord n'a aucun pouvoir exécutif, il ne s'agit que d'une recommandation. Or, il faut avoir l'expérience des commissions paritaires pour savoir que de telles recommandations n'ont pas grand poids auprès des employeurs. Or, on leur a précisément fourni des arguments en reconnaissant la nécessité de se préserver sur le Marché commun européen avec des prix compétitifs.

Aussi n'est-ce pas du point de vue syndical qu'il faut examiner ce document. Une fois de plus et, cette fois, c'est tout le mouvement syndical qui s'y sera prêt, les travailleurs sont priés de tirer les marrons du feu au profit d'une prochaine combinaison ministérielle. Et notre opinion s'en trouve renforcée

par un important discours politique d'un de nos ministres catholiques, discours où nous trouvons tous les éléments d'une plateforme d'action gouvernementale susceptible de rallier une gauche qui ne demande qu'à se laisser convaincre.

Mais, revenons-en aux « avantages » de l'Accord de Paix sociale ». Les travailleurs qui s'imaginent déjà qu'ils vont toucher automatiquement un jour et demi de pécule de vacances supplémentaire cette année sont dans l'erreur. Il en est de même pour ce qui concerne les années suivantes. Il dépendra d'eux, et d'eux seuls, pour que, avec leurs dirigeants, ils obligent leurs employeurs à la leur accorder. Or, nous sommes déjà dans la période de vacances. Quand les commissions paritaires pourront-elles être réunies ? Probablement pas avant la rentrée, c'est-à-dire septembre ou octobre. Dans le meilleur des cas, y aura-t-il moyen d'obtenir le paiement rétroactif de cette indemnité supplémentaire, lorsque les vacances seront déjà derrière le dos ?

Il ne faudrait pas non plus que les travailleurs se trompent sur le montant de cette indemnité. Il ne s'agit pas de 1 1/2 jour ; 3 jours ; 4 1/2 jours ou 6 jours. Il s'agit de 1/12^e ; 2/12^e ; 3/12^e ou 4/12^e du pécule de vacances promérite l'année antérieure. C'est-à-dire 0,5 % sur le salaire gagné au cours de l'année écoulée. Enfin, il faudra travailler dans l'entreprise depuis au moins trois mois.

Pour ce qui concerne l'augmentation des allocations familiales, la procédure d'application sera sans doute différente. Jusqu'à présent, nous ne connaissons que le montant « recommandé », c'est-à-dire 0,5 % à partir du 1^{er} janvier 1961. Ce qui donnerait une moyenne d'environ 25 F par mois, dans le cas d'une répartition uniforme pour tous les enfants. Mais... cet avantage a également fait l'objet d'un truc. Il est probable que, seules, quelques catégories de familles particulièrement nombreuses en profiteront.

Quant au salaire minimum de 25 F à l'heure, il n'est même pas recommandé. Les travailleurs se débrouilleront en commission paritaire, c'est par leur force syndicale qu'ils le réaliseront. Et nous espérons bien que les travailleurs feront les pressions nécessaires sur leurs dirigeants pour que cet « Accord », qui a été signé sans LEUR accord, ne fasse pas obstacle à la libre détermination de LEURS propres objectifs et de LEUR volonté de réalisation.

AUTONOMIE SYNDICALE

Nous vivons actuellement une période d'instabilité générale. Le rythme de plus en plus rapide de l'évolution économique ; le déplacement, parfois inopiné, des centres de production, l'effondrement ou l'accumulation spontanés de capitaux considérables provoquent des perturbations qui se répercutent sur toute la vie sociale.

Dans l'ordre politique, les mêmes phénomènes se précipitent. A aucune époque de l'histoire, tant d'événements considérables ne se sont accomplis en un espace de temps aussi court que ces quinze dernières années. De vieux empires se sont écroulés faisant place, sans transition, à des forces sociétales jusqu'ici inexpérimentées, sapant les fondements mêmes de tout le régime social et politique actuel ; ailleurs, acculée à l'extrême limite de ses possibilités d'existence, la bourgeoisie a dû dénoncer elle-même son appareil hypocrite-démocratique de gouvernement et recourir au terrorisme légal. Partout ailleurs, là où les antagonismes de classe ne se sont pas encore suffisamment accusés, l'instabilité politique, due à une balance approximative de la force des différentes couches sociales, est de règle. D'autres phénomènes encore soulignent la période de transition que traverse la société.

Il serait logique que la proximité d'une révolution profonde dans l'économie sociale, révolution mûrie par la vie même du capitalisme, par sa croissance, par le développement de ses propres contradictions, encourage la classe ouvrière à s'en assurer les bénéfices.

On pourrait s'attendre à une vigilance accrue, à une joie de travail, comme en provoque l'imminence du triomphe de ses efforts. Il n'en est malheureusement rien.

L'indécision, la lassitude, le scepticisme sont la règle. Ce qui est pire, c'est qu'aucune personnalité supérieure ne se signale, capable d'impulser et d'orienter décisivement les masses vers

leur émancipation. Les grands rôles sont encore joués par les bourgeois et les demi-bourgeois, ils continuent avec succès leur travail d'émasculatation et d'impuissance. L'hermaphrodisme politique continue ses ravages parmi la classe ouvrière, sans provoquer de réaction sérieuse parmi la majorité des travailleurs. L'immense espoir qui exalta les peuples au lendemain de la guerre s'est dégonflé. Et c'est miracle à voir avec quelle facilité la bourgeoisie s'est dégaagée de ses promesses sans bourse délier. Le peuple n'a pas bougé, le peuple ne bouge pas.

A quoi faut-il attribuer cette insensibilité ? A la crédulité ? A la veulerie ? A l'indécision ? Je crois que cette dernière cause l'emporte de beaucoup. La rapidité des événements a dérouteré la classe ouvrière et les hommes, en général. Déçus par la sur-estimation des événements par les uns, la sous-estimation par les autres, les travailleurs méfiants attendent quelque catastrophe pour se jeter dans l'une ou l'autre voie. En attendant, ils se laissent balloter au gré des audacieux ou des intrigants qui les exploitent. En leur nom, on pactise avec la bourgeoisie, on prépare les entraves, on organise un barrage devant la révolution montante. De droite ou de gauche, la politique les ronge, les morcelle, les divise. Et si, dans ce travail, tous ceux qui « sollicitent » les travailleurs à se soumettre à leur crédo, n'ont pas la même malhonnêteté, tous aboutissent au même but : division.

Il serait vain, évidemment, de vouloir empêcher le groupement des hommes selon leurs aspirations philosophiques, religieuses ou politiques. Même, entre éléments de même couche sociale, les facteurs d'éducation, les influences du milieu, les hasards de la vie, le degré de conscience, doivent nécessairement aboutir à des convictions différentes. Ces oppositions théoriques sont d'ailleurs un stimulant intellectuel et social pour l'épuration critique des doctrines. L'acceptation de l'une ou de l'autre conception est en outre facultative et suppose toujours une conviction préalable, amendable et révocable. Sur ce plan, si chacun peut souhaiter l'acceptation universelle de son système, cette condition n'est pas absolument nécessaire pour créer un monde meilleur. Et je ne vois, pour ma part, aucun inconvénient formel à ce que mon voisin ne soit pas un décalque parfait de moi-même. Que sur le plan politique, religieux ou philosophique, chacun confronte ses thèses et cherche à convaincre l'autre : très bien, tant mieux.

Sur le plan syndical la question change. Le syndicat est l'outil économique de la classe ouvrière. Il sert à l'amélioration immédiate des conditions de travail et d'existence des travail-

leurs ; il prépare aussi les voies de la révolution prolétarienne. Seuls ceux-ci y ont leur place ; c'est, en tout premier lieu, leur signe de ralliement. Le syndicat scinde les hommes en deux classes : les travailleurs et les parasites. Les premiers produisent et ne consomment pas assez ; les seconds, consomment trop et ne produisent rien. L'antagonisme d'intérêts est tellement flagrant que l'intelligence la plus rudimentaire le comprend. Les tâches du syndicat ont pour but la récupération progressive ou radicale de toute la production ouvrière par les parasites, les bourgeois. Ces tâches ne peuvent être accomplies qu'à la condition que le syndicat soit fort et, dans la proportion même de cette force. Il tombe sous le bon sens que le syndicat n'étant que le groupement des travailleurs d'une profession ou d'une même industrie, plus le nombre des adhérents de cette profession sera grand, plus efficace sera ce syndicat, jusqu'au point culminant : la totalité. Evidemment, le nombre n'est pas tout, mais c'est l'essentiel. Que le syndicat soit réformiste ou révolutionnaire, il réalisera son programme dans la mesure même du pourcentage d'ouvriers de son industrie qu'il groupe. L'unité est donc bien la première condition nécessaire à la force syndicale.

Pour la réaliser, il faut écarter tout ce qui n'est pas exclusivement syndical et qui peut diviser les travailleurs. Il faudra éloigner les discussions et, surtout, les résolutions religieuses, politiques ou philosophiques. Il faudra écarter les adhésions de principe, de tutelle, de subordination de parti, entraînant la constitution d'une minorité tyrannisée, forcément paralysante ; ou une division organique, un éparpillement des forces. Le plus souvent, l'un et l'autre.

Or, plus que jamais, la pression des partis politiques s'exerce sur le mouvement syndical. Les travailleurs qui, politiquement, constituent une force massive considérable, sont une proie convoitée par tous les partis. Comme le recrutement de ceux-ci, sur la seule plate-forme électorale et même sur les principes fondamentaux des partis est aléatoire, ils visent à la mise sous tutelle des organisations syndicales ou à leur fractionnement sur le plan politique. En Belgique, où le grand nombre des syndicats est affilié au Parti socialiste, les partis catholique et libéral organisent, à leur tour, les ouvriers selon leurs tendances politiques. Tous les partis utilisant dès lors les travailleurs pour leurs combinaisons parlementaires, les lancent, par conséquent, les uns contre les autres.

Le mal est double. D'abord, en ce que les organisations syndicales manœuvrées par les partis parlementaires, sont de

plus en plus aiguillées sur la voie légale, leur ingérence dans la machine gouvernementale se poursuit sans relâche. Ensuite, en ce que, utilisées pour les fins électorales, le fractionnement s'aggravera de plus en plus, jusqu'à l'impuissance économique.

Les travailleurs doivent se dresser contre cette déviation du mouvement syndical. Unis, ils sont la force formidable, irrésistible, devant laquelle il n'est pas d'obstacle qui puisse tenir, fut-il d'ordre gouvernemental. Morcelés en fractions politiques, ils ne sont plus que des pantins, des masses de manœuvres aux mains de politiciens avides de pouvoir et de domination.

Si le mouvement syndical veut se débarrasser du parasitisme politique et se présenter devant les travailleurs avec un programme de réalisation économique et sociale, sans ambiguïté et sans réticence, il peut réaliser l'unité prolétarienne et secouer l'indécision qui paralyse présentement la classe ouvrière.

Le syndicalisme doit être autonome.

CONTRE LA REGRESSION SOCIALE

Une vague de fond agite en ce moment le monde du travail en Belgique. Le projet de « loi unique », avec ses incidences financières, économiques et sociales, que le gouvernement se propose de faire voter par les Chambres, constitue une attaque grave contre la classe ouvrière. Et contre elle seule. Toutes les autres classes de la société, en dernière analyse, récupéreront sur le dos des travailleurs les impositions nouvelles dont elles seront frappées. Seuls les travailleurs n'auront aucun recours. Les charges, toutes les charges, qui découlent de la politique d'austérité dans laquelle va s'engager le gouvernement finiront par s'accumuler sur les seules épaules de la classe ouvrière. Qu'il s'agisse des six ou sept milliards de dépenses supplémentaires pour 1960 ou des dix milliards d'impôts et charges supplémentaires pour 1961, ce sera uniquement dans la poche des travailleurs que l'Etat les prendra.

Rappelons que, lorsque les impositions frappent le commerce ou l'industrie, commerçants et industriels retrouvent leur compte en les glissant dans les frais d'exploitation et l'établissement de leur prix de revient. Ce sera le consommateur qui en fera les frais. Les consommateurs, ce sont avant tout les travailleurs. Eux ne peuvent récupérer ces charges nouvelles qu'en privations sur leur standing. Or, celui-ci répond tout juste à la satisfaction des strictes nécessités de la vie.

Les projets gouvernementaux comprennent d'autres menaces, notamment dans le domaine de la sécurité sociale. Depuis l'institution, au lendemain de la Libération, de l'Office National de Sécurité Sociale, les charges ont été singulièrement aggravées, par contre, les avantages ont sans cesse été diminués. On se propose, de mille manières, de restreindre encore ces avantages, et d'augmenter les tracasseries administratives.

Au point de vue de l'assurance-chômage, on se propose d'opérer un recul de vingt ans et d'en revenir au critère de